Robert FAURISSON

RÉPONSE à Pierre Vidal-Naquet

Deuxième édition, augmentée

Suivi de :

Le mythe des « chambres à gaz » entre en agonie

L'argent des contribuables contre R. Faurisson

LA VIEILLE TAUPE
Décembre 1982

Éditions de l'AAARGH
Internet – février 2005

Souvent, il semble que l'esprit s'oublie, se perde, mais à l'intérieur il est toujours en opposition avec lui-même. Il est progrès intérieur – comme Hamlet dit de l'esprit de son père : « Bien travaillé, vieille taupe » !

Hegel

Nous reconnaissons notre vieil ami, notre vieille taupe qui sait si bien travailler sous terre pour apparaître brusquement : la Révolution.

Marx

Ce qu'il y a de terrible quand on cherche la vérité, c'est qu'on la trouve.

Correspondance uniquement :
La Vieille Taupe, B.P. 9805, 75224 Paris Cedex 05

ISBN : 2-903279-04-7

Sommaire

[7]

PORTRAIT D'UN HISTORIOCRATE

Les développements de l'affaire Faurisson conduisent à s'interroger sur le curieux statut dont jouit, dans tous les sens du terme, Vidal-Naquet au sein de l'intelligentsia parisienne. Il s'est acquis, grâce à son comportement pendant la guerre d'Algérie et grâce à quelques textes courageux *(La Torture dans la république, Les Crimes de l'armée française)* une certaine sympathie de la part des courants radicaux et il s'est construit une réputation de haute conscience morale dont il use volontiers. Quelque peu hors circuit dans les années soixante-dix, il ne régnait plus que sur les marges des éditions Maspero et des éditions de Minuit, mais il conservait une réelle capacité d'influer sur une nomination ou une attribution de poste au CNRS et à l'École Pratique des Hautes Études. On le savait vindicatif et acharné. Quiconque souhaitait enfin percer dans l'édition de gauche et dans l'université savait qu'il valait mieux ne pas s'attirer l'hostilité de P. Vidal-Naquet. Car P. Vidal-Naquet est aussi un excellent manœuvrier politique, engagé dans diverses stratégies de pouvoir, qui utilise dans la polémique sa réputation d'historien de la Grèce antique et qui tire profit pour sa carrière universitaire de sa réputation de militant politique engagé dans le bon camp.

Ce réel pouvoir et la réputation qu'il s'est acquise permettaient à P. Vidal-Naquet de jouer un rôle occulte dans la circulation des idées en France; sa prise de position contre Faurisson, proclamée urbi et orbi par les médias, suffisait à dissuader la plupart de ceux qui font profession de penser à haute voix, si possible devant un micro, de prendre connaissance par eux-mêmes des écrits de R. Faurisson, dont on parle beaucoup cependant.

Sur le terrain de la théorie politique, les prises de conscience de P. Vidal-Naquet se sont exclusivement faites à travers la *dénonciation* des *atrocités* et sa réputation s'est bâtie sur la réitération lancinante qu'il

[8]
était dans le camp des purs. Son excellent livre sur la torture dans la république ne l'a conduit à aucune réflexion générale et radicale sur la politique. De même ne s'est-il avisé de la nature politique et sociale véritable du FLN algérien et, par récurrence, du FNL vietnamien que lorsqu'il s'est rendu compte que ces organisations étaient capables, elles aussi, de commettre des atrocités. Nul doute que les actuels événements du Liban ne le conduisent à quelque nouvelle dénonciation et que cette dénonciation ne se heurte aux mêmes limites. Il n'existe en effet à ce jour aucun texte politique de P. Vidal-Naquet qui soit d'une quelconque ampleur théorique. Aucun texte de lui ne va au-delà de la dénonciation du mal par le bien, P. Vidal-Naquet étant l'incarnation ontologique du bien. Cette ineffable qualité-là, – on le découvre dans sa récente préface du livre d'Alfred Dreyfus (*Cinq années de ma vie*, Maspero), – se transmet dans sa famille de père en fils. On peut enfin s'interroger sur les capacités analytiques et théoriques de quelqu'un qui a besoin de la répression dans les territoires occupés et des massacres du Liban pour commencer à s'interroger sérieusement (?) sur la nature du sionisme.

Tout cela semble nous éloigner du sujet et de l'affaire Faurisson. Cela nous écarte effectivement du débat historique, mais nous mène au cœur de l'affaire. Car l'affaire Faurisson se développe à deux niveaux : d'abord au niveau du débat historique, qu'on ne pourra plus éluder très longtemps, ensuite au niveau des procédés grâce auxquels on tente par tous les moyens d'esquiver le débat de fond et d'écraser l'infâme, procédés qui, à eux seuls, constituent cette controverse en une *affaire*, comparable par bien des côtés à l'affaire Dreyfus.

P. Vidal-Naquet est intervenu moins par le poids de ses arguments que par celui de son pouvoir et de son autorité. Il a fait preuve en la circonstance d'une certaine maîtrise stratégique et tactique. Nous laisserons dans nos dossiers, pour les historiens futurs, les pressions, les basses manœuvres et les complots universitaires contre quiconque ose un tant soit peu se prononcer en faveur de R. Faurisson. Nous laisserons de côté l'appui occulte apporté à la persécution judiciaire et universitaire de R. Faurisson ainsi que les pressions pour empêcher l'édition ou la diffusion des textes révisionnistes; tout cela parallèlement à la réprobation, du bout des lèvres, de ces mêmes pratiques. Nous nous en tiendrons aux écrits publics du nouveau maître à penser.

En deux ans, depuis sa diatribe dans *Esprit* (« Un Eichmann de papier », septembre 1980)*, P. Vidal-Naquet est devenu un maître à

* Texte repris, légèrement modifié dans *Les Juifs, la mémoire et le présent*, Maspero, 1980. Ce livre qui pourrait être sous-titré : « Pousse ta mémoire de là, que j'y mette la mienne » décrit ingénument un rapport des Juifs à la mémoire et à l'histoire qui n'est pas sans analogie avec le rapport qu'entretient l'individu névrosé avec son roman familial.

[9]
penser reconnu par les médias. Il se produit beaucoup et sur maints sujets à « France-Culture », à la télévision, dans les revues et dans l'édition. En quelques mois, par l'intercession des médias, P. Vidal-Naquet s'est vu parer de toutes les vertus souhaitables pour triompher du mal incarné par R. Faurisson. Il en vient aujourd'hui à déborder de qualités; ses pensées sont *profondes*; ses écrits, *admirables*; son courage *exceptionnel*; son érudition, *remarquable*. C'est dans un concert d'approbations et de louanges que, dans *Politique Aujourd'hui* ou dans *Les Nouveaux Cahiers*, il se décerne à lui-même les plus brillants satisfecit sur tous les aspects de ses engagements. Il entre, comme chroniqueur régulier à *Libération*, en même temps que la publicité, pour faire expier à ce journal ses scrupules dans l'affaire Faurisson. L'austère revue *Critique* vient même de parvenir à trouver admirable l'ensemble de son œuvre jusque et y compris la préface crypto-stalinienne qu'il publia au livre de Witfogel *(Le Despotisme oriental)* sans l'accord de l'auteur vivant, et qu'il lui fallut désavouer. Comme l'inexistence de la moindre prise de position un tant soit peu radicale et l'inexistence du moindre texte ayant une ampleur

théorique constituent chez lui un défaut regrettable de la cuirasse, eh bien, P. Vidal-Naquet, dans son interview des *Nouveaux Cahiers*, s'invente purement et simplement des sympathies posthumes pour *Socialisme ou Barbarie** et pour l'*Internationale situationniste* et le « situationnisme » *(sic)*.

De même, la participation de plusieurs anciens membres de *Socialisme ou Barbarie* au camp faurissonnien, – phénomène qui pourrait conduire quelques personnes à se poser des questions mais conduisit M. Finkielkraut à fournir des réponses sans poser de question, – le mène-t-elle à pratiquer quelque flagornerie à l'endroit de Claude Lefort et de Cornelius Castoriadis dans l'espoir d'intégrer leur autorité à son camp.

* J.F. militant de *S. ou B.*, auteur des articles sur l'Algérie dans la revue, avait rencontré en 1961 P.V.-N. à un comité de rédaction d'un journal clandestin, *Vérité et Liberté* je crois. A la réunion du groupe, il avait parlé de cette rencontre en laissant entrevoir une possibilité de discussion avec P. V.-N. Cette suggestion avait provoqué une bordée de sarcasmes à l'égard de ce dernier de la part de C. Castoriadis. A quelque temps de là, m'étant enquis auprès de J.F. de l'évolution de ses contacts avec P.V.-N. je m'entendis répondre en substance qu'il n'y avait rien à en attendre, que P.V.-N. avait trouvé « sa cause » et qu'il n'irait pas au-delà. A 22 ans de distance je ne peux évidemment pas garantir les termes exacts. Ce dont je suis certain, c'est qu'il ne fut plus jamais question de Vidal-Naquet à Socialisme ou Barbarie. Il n'existe dans toute l'œuvre de P. V.-N. aucune référence à *S. ou B.* ou à l'*I.S.* avant que cette référence ne soit devenue gratifiante dans les milieux intellectuels de gauche, ni dans ses textes aucune trace d'influence décelable. Si Vidal-Naquet lisait *S. ou B.* et l'*I.S.* en secret, cela ne lui a été d'aucune utilité avant que la dénonciation du « goulag » et la récupération de l'*I.S.* ne fussent devenues des thèmes gratifiants du prêt-à-penser parisien.

[10]

Il est vrai que l'admirable Jean-Paul Sartre s'était, lui, découvert en 1945 un immense amour pour les Juifs, en s'avisant de l'abominable persécution dont ils avaient été l'objet, fait dont il ne s'était pas aperçu en 1942 lorsque les professeurs juifs du lycée où il enseignait furent chassés de leurs postes, ni lorsqu'il obtenait une attribution spéciale de papier en pleine occupation pour faire imprimer ses œuvres ou qu'il demandait à Céline d'intervenir pour avoir l'autorisation de jouer ses pièces.

Mais laissons cela. Maintenant que la préparation du champion Vidal-Naquet semble terminée, peut-on enfin espérer voir le Bien condescendre à affronter le Mal sur le terrain incontournable de la recherche historique ?*

Du 29 juin au 2 juillet 1982 se tiendra à Paris, à la fois à la Sorbonne et aux Hautes Etudes, un colloque international d'historiens sur « Le national-socialisme et les Juifs ». Ce colloque est explicitement présenté par ses organisateurs comme une conséquence des « secousses passionnelles provoquées par le Professeur Faurisson dans l'opinion publique ». Il semblait jusqu'ici établi par toute la science historique officielle que le « génocide » des Juifs résultait d'une volonté *sui generis* de Hitler d'exterminer tous les Juifs et que ce dernier avait créé à cette fin des « chambres à gaz » homicides, gigantesques abattoirs humains industriels sur lesquels il existerait une foule de témoignages, d'aveux et de documents. Ces vérités ne sont-elles pas suffisamment établies pour qu'il soit nécessaire d'organiser un colloque, – qui coûtera 220.000 F, – financé par le Ministère de la Recherche et par la Fondation du Judaïsme ?

D'après la présentation que fait de ce colloque la revue *L'Histoire* (numéro 46, juin 1982), les présidents François Furet et Raymond Aron « veulent surtout maîtriser le contenu émotionnel de la question ». Leur but « avoué » *(sic)* est la publication des actes du colloque, probablement en une coédition Gallimard/Le Seuil. « Ce sera un livre savant, épais et nécessaire ». Fort bien. Mais l'un des présidents du colloque, rencontré par hasard à proximité de la Maison des Sciences de l'Homme, vient de déclarer au professeur Faurisson, pour justifier le refus de lui accorder une invitation à assister au colloque :

« Vous comprenez, il y a des vérités qui sont établies pour toujours ! » Quant à l'autre président, lors d'une conversation téléphonique, il devait déclarer au

* La partie ci-dessus de ce texte ne figurait pas dans la première édition de la *Réponse à Pierre Vidal-Naquet*. La suite, qui constituait l'*Avertissement* dans la première édition, est identique, à une correction importante près. Dans l'Avertissement de la première édition, j'avais commis une erreur grave, corrigée ci-dessous, en attribuant à P. Vidal-Naquet lui-même les paroles de son interviewer P.-A.T.

[11]
professeur Faurisson : « Votre position : nier l'existence des fours crématoires (sic) est insoutenable ». Puis, lors d'un entretien dans son bureau de la Maison des Sciences de l'Homme, il assurait avoir lu le livre de Serge Thion et avoir entendu R. Faurisson à « Europe 1 ». Or, en réalité, R. Faurisson avait à chaque fois nettement réaffirmé l'existence indiscutable et indiscutée des fours crématoires dans les camps allemands. Lors du même entretien, ce président devait confirmer que le colloque se tiendrait à huis clos et que la présence du professeur Faurisson, même comme spectateur silencieux, n'était « pas négociable ».

Ainsi, un aréopage d'universitaires français et étrangers qui, pour beaucoup, ne sont pas des historiens de la Seconde Guerre mondiale, se réunit-il pour discuter d'une question d'histoire dont trente-quatre historiens français, dans une déclaration célèbre publiée par *Le Monde* du 21 février 1979, avaient dit qu'elle ne se posait pas !

Paradoxe : s'il est difficile de prévoir ce que les membres de cet aréopage pourront bien se dire entre eux, lors d'un colloque destiné à rechercher la vérité à huis clos, et hors la présence de tout contestataire, – fait sans précédent dans les annales de l'université, – il est en revanche facile au premier venu, sans aucune connaissance du dossier et sans rien connaître des débats, de prévoir la substance de ce qui se dira lors de la conférence de presse appelée à clore les débats.

Parce qu'enfin, de deux choses l'une : ou bien les arguments de R. Faurisson sont absurdes, et toute cette agitation depuis trois ans est une absurdité, ou bien les arguments de R. Faurisson sont sérieux, et toute cette agitation et cette persécution depuis trois ans sont une infamie.

On notera une autre particularité de ce curieux colloque destiné à convaincre le monde entier de l'inanité des thèses révisionnistes et de l'infamie du professeur Faurisson : les thèses des historiens révisionnistes français et étrangers seront présentées par un historien qui soutient que l'école révisionniste n'existe pas. Et le débat sera conduit par un historien qui avait affirmé dans *Le Monde* qu'il ne saurait y avoir de débat.

Ces deux historiens ne sont qu'un seul et même homme : Pierre Vidal-Naquet !

Certes, n'importe quel universitaire honnête est en mesure de présenter et de résumer correctement des thèses qui ne sont pas les siennes, mais dans son interview aux *Nouveaux Cahiers* (numéro 68, printemps 1982), P. Vidal-Naquet présente le révisionnisme et Faurisson d'une manière qui peut inspirer quelque inquiétude. Je cite :

P. V.-N. – C'est un matérialisme en sabots : les amis de la terre, comme aurait dit Platon, les fils de la terre qui ont du poil aux pattes. Mais que fait-il [Faurisson] ? Il frappe d'irréalité tout ce qu'il touche. C'est-à-dire qu'il vous dit : « Ah ! vous aviez une armoire dans

[12]
votre chambre, quelle est donc sa taille exacte ? », et qu'alors vous lui dites : « 2,40 m », notre « matérialiste » va vérifier avec son centimètre et dire : « Non, c'était 2,38 m, par conséquent tout votre discours est faux, et votre armoire n'existe pas ».

R. Faurisson n'a jamais proféré de pareilles absurdités, et si cela avait été le cas, il n'y aurait ni affaire Faurisson, ni colloque.

Mieux encore, à la page 23 de la même interview, Pierre-André Taguieff, l'interviewer, écrit ceci :

J'ai trouvé un passage de Rassinier, assez étonnant, dans une conférence qu'il avait faite dans plusieurs dizaines de villes allemandes, où il affirmait : « Il est clair en effet qu'aucun déporté survivant ne peut avoir vu de chambre à gaz en état de fonctionnement. » **C'est une suffisante réponse par son maître en personne, à la demande de Faurisson** : « Je veux voir quelqu'un qui a de ses yeux vu, insiste-t-il plusieurs fois, des chambres à gaz en état de fonctionnement. »

Le passage cité de Rassinier, non référencé mais authentique, est abstrait de son contexte; quant à cette conférence, elle a été tenue dans *une* dizaine de villes et non pas dans *plusieurs* dizaines de villes. Ce passage, restitué dans son contexte, montrait que Rassinier ne faisait pas de l'existence de témoins oculaires une *condition* pour croire à la réalité des « gazages homicides ». Pour ce qui est de R. Faurisson, il s'est borné à étudier très soigneusement les témoignages qu'on lui présentait et il s'est proposé de rencontrer tout témoin oculaire qu'on voudrait lui opposer. Il a étudié les témoignages *écrits* et prétendument oculaires et à chaque fois il a donné son opinion circonstanciée. P.-A.T., en écrivant : « insiste-t-il plusieurs fois », renouvelle plusieurs fois son erreur. Il considère comme une *suffisante* réponse l'affirmation selon laquelle « il est clair en effet qu'aucun déporté survivant ne peut avoir vu de chambre à gaz en état de fonctionnement ». Il traite donc de faux témoins les nombreux auteurs de témoignages écrits et oraux qui prétendent avoir vu de leurs yeux des « chambres à gaz » en état de fonctionnement, et cela, sans même prendre la précaution d'étudier leurs témoignages respectifs comme l'a fait R. Faurisson. Vidal-Naquet, dans son livre de 1980 *(Les Juifs, la mémoire et le présent)* utilise à l'appui de sa démonstration les témoignages prétendument oculaires de certains des survivants des camps de concentration. Pourtant, il n'estime pas utile de relever l'assertion de son interlocuteur. Le goût de la vérité s'estompe dès qu'il ne s'agit plus d'écraser l'infâme !

P. Vidal-Naquet et les historiens exterminationnistes refusent obstinément toutes les propositions de débat public que leur offrent et leur réitèrent R. Faurisson et les historiens révisionnistes. P. Vidal-Naquet et les exterminationnistes disent pour leur défense qu'on ne discute pas avec des imposteurs. R. Faurisson et les révisionnistes leur répliquent

[13]
que c'est justement lorsqu'on a affaire à des imposteurs que le débat public s'impose car ainsi l'imposture sera-t-elle publiquement démasquée.

Avec P. Vidal-Naquet comme rapporteur de la thèse révisionniste et avec Wolfgang Scheffler, chargé de la « délicate » *(sic)* tâche de parler des « chambres à gaz » homicides, ce colloque, présenté comme devant faire le point de la recherche historique, s'annonce plutôt comme une machine de guerre destinée à écraser le professeur Faurisson au nom de la science et au nom de ses pairs de l'université. Les conséquences pourraient être tragiques. Ce colloque pourrait aggraver la persécution judiciaire et médiatique dont souffrent les révisionnistes surtout en Allemagne et en France. Il risquerait de donner sa caution aux sanctions légales et universitaires ainsi qu'à la terreur extra-légale. D'ores et déjà, il apparaît dérisoire dans ses conséquences sur un débat historique qu'il ne fera avancer en rien. Simplement, il ajoutera une condamnation sorbonnique de plus aux innombrables condamnations dont l'école révisionniste a déjà fait l'objet. Cette condamnation n'aura pas plus d'effet que les précédentes, si elle ne répond pas aux arguments de R. Faurisson et si elle se contente de répondre de façon fantasmatique aux arguments d'un Faurisson fantasmatique préalablement constitué sur mesures par P. Vidal-Naquet et ses amis. Il faudra finir ou bien par discuter honnêtement ou bien, pour

les exterminationnistes, par s'engager dans la voie d'une répression totalitaire sans faille, c'est-à-dire impossible dans la pratique.

Le 23 juin 1982, le Tribunal de Paris rendra son jugement en appel du jugement de première instance qui avait vu condamner Faurisson à trois mois de prison avec sursis et à la somme astronomique de plus de trois millions de francs d'amendes, de dommages et de frais d'insertions dans la presse et à la télévision. Le 2 juillet 1982, des universitaires français et étrangers, appartenant tous à la même famille de pensée, la condamneront à leur tour. En septembre 1982, viendra enfin le procès civil du professeur Faurisson, seul procès portant sur le fond historique de la question, et le professeur n'y aura pas la parole puisque les procédures civiles se déroulent entre avocats.

On se croirait revenu au Moyen Age. Suspendu *a divinis*, le docteur R. Faurisson n'a plus le droit d'exercer son magistère. Les théologiens de la Sainte Inquisition (Hautes Etudes et Sorbonne réunies en conclave) le condamneront *in absentia rei*, en secret et à huis clos, hors la présence de tout avocat. Sur réquisition des procureurs Vidal-Naquet et Wolfgang Scheffler, toute une école de pensée, la pensée révisionniste, représentée par des universitaires de tous titres et de tous grades, sera frappée d'excommunication majeure avant d'être livrée au bras séculier et à la vindicte du peuple, non pas d'ailleurs sous une forme brutale et cynique mais sous une forme pateline, *ira retenta*.

[14]

On voudra bien me pardonner ces expressions latines; le caractère même de cette affaire ne suggère pas d'autre précédent que celui de l'Inquisition et des condamnations sorbonniques. On pourrait peut-être bien se référer aux. condamnations prononcées par l'Académie des Sciences soviétique, mais je ne sais pas le russe.

Pierre GUILLAUME

Paris, le 12 juin 1982

[15]

Note du Professeur R. Faurisson

Au colloque, le professeur P. Vidal-Naquet sera chargé de présenter la thèse révisionniste; il est un adversaire résolu de cette thèse, ce qui est son droit, mais, quand on considère les termes qu'il emploie pour en parler, peut-on dire qu'il est le mieux qualifié pour se faire le rapporteur de cette thèse ? A titre d'exemples, voici quelques-unes des expressions qui lui viennent sous la plume quand, dans *Les Juifs, la mémoire et le présent*, il évoque cette thèse et ceux qui la défendent :

- [R. Faurisson est] Un Eichmann de papier (p. 195 et première)
- [Etudier sa thèse, c'est faire 1'] Anatomie d'un mensonge (p. 195)
- le prétendu révisionnisme (p. 195)
- impossible de *débattre* (p. 196)
- discussion inutile (p. 196)
- obscène (p. 196)
- sophiste (p. 197)
- faux-semblant (p. 197)
- l'imposture révisionniste (p. 197)
- mensonge (p. 197)
- inexistence (p. 197)
- délire (p. 197)
- franchement absurde et haineux (p. 211)
- mentir effrontément (p. 214)
- idée absurde (p. 216)
- mensonge (p. 217)
- le mensonge pur et simple, le faux, l'appel à une documentation de pure fantaisie (p. 222)
- ignoré ou falsifié (p. 225)
- [Faurisson] à la recherche, non comme il le prétend, du vrai, mais du faux (p. 227)
- tout simplement faux (p. 228)
- l'amour de la vérité qui caractérise tous les faussaires (p. 237)
- un florilège des formes les plus stupides et les plus éculées de l'antisémitisme (p. 239)
- Il est parfaitement évident que Faurisson n'a pas vu le texte qu'il cite (p. 247)
- une anthologie de l'immonde (p. 248)
- caractère mensonger de leurs affirmations (p. 252)
- absurdité palpable (p. 255)
- sur le plan de la morale intellectuelle et de la probité scientifique [l'interprétation de Faurisson] est un faux (p. 261)
- un discours qui remplace le réel par le fictif (p. 261)

[16]

- mensonge (p. 261)

- et, s'il faut donner un prix au mensonge, je dirai que le livre de Butz, *The Hoax of the XXth Century (L'Escroquerie du XXe siècle)* représente, par moments, une réussite assez effrayante (p. 262)
- un mensonge total (p. 265)
- l'entreprise « révisionniste » en général, celle de Faurisson en particulier, relève de l'imposture, de l'apologie du crime par dissimulation du crime [Remarquez en passant le clin d'œil en direction des tribunaux français. *R.F.*]
- le faussaire (p. 271)
- l'imposture (p. 271)
- le mensonge (p. 272)
- Ce travail [*Mémoire en défense*, de Faurisson] n'est ni plus ni moins mensonger et malhonnête que les précédents (p. 280)
- ses mensonges (p. 280)
- faux (p. 280)
- le reste de ses mensonges et des ses falsifications (p. 281)
- Un faux que l'on a modifié sans prévenir le lecteur demeure bien entendu un faux... (p. 281)
- Je soutiens moi, et je prouve, que Faurisson, hors le cas vraiment limité du *Journal* d'Anne Franck, ne cherche pas le vrai mais le faux (p. 286)
- un faussaire (p. 289 et dernière)

« L'Allemand Wolfgang Scheffler (Berlin) aura la délicate tâche de parler des chambres à gaz », lit-on dans *L'Histoire* (juin 1982, p. 71). Wolfgang Scheffler joue auprès des tribunaux allemands le rôle d'expert et obtient soit la mise à l'index, soit la mise au pilon des ouvrages révisionnistes.

« Raul Hilberg (université de Vermont), doyen des études sur le génocide » (Ibid.). Raul Hilberg, professeur de sociologie, est l'auteur d'un ouvrage sur *The Destruction of the European Jews* (1961, diverses rééditions; par exemple, Quadrangle Books, Chicago, 1967, ou Harper Colophon N.Y., 1979, VIII-790 p.). Ce très intéressant ouvrage de 798 p. comporte exactement SIX pages (d'une partie de la page 561 à une partie de la page 567), d'un contenu très faible, sur les « chambres à gaz ». (Ce qui vaut tout de même mieux que l'ouvrage du spécialiste d'Auschwitz, Hermann Langbein, *Hommes et Femmes à Auschwitz*, Fayard, 1975, VIII – 529 p. qui, sur ses 263 sections, ne consacre pas une seule section aux « chambres à gaz », bien qu'à tout moment il évoque « les cheveux de gazés », les « gazages », etc.). D'une manière générale, le lecteur d'un ouvrage exterminationniste qui s'intéresserait au « problème délicat des chambres à gaz » peut s'attendre aux mêmes désil-

[17]
lusions qu'un lecteur du livre d'André Frossard : *Dieu existe... Je l'ai rencontré* : il attend l'arrivée de Dieu, voici que Dieu s'annonce ou semble s'annoncer et, tout soudain, c'en est fini. Dieu semble être passé; en tout cas, il n'est plus là.

Je me permets de recommander tout particulièrement le livre de Raul Hilberg à ceux qui s'imaginent que les communautés juives de l'Est (et, en particulier, celles de Hongrie et de Pologne) avaient en grande partie disparu à la fin de la guerre. Leur formidable mouvement de migration après la guerre vers l'Ouest européen, vers l'Amérique et vers Israël est assez bien étudié. Et on sait que ce mouvement se poursuivait encore à partir de la Pologne de 1968. (Voy. à partir de la page 728 : « Up to May 8. 1945... »). La question des sommes astronomiques versées par l'Allemagne de l'Ouest au titre des réparations/dédommagements est assez bien esquissée.

[19]

Robert Faurisson

RÉPONSE À UN HISTORIEN DE PAPIER*

L'historien ne peut éviter de passer une bonne partie de sa vie dans les papiers. Il compulse, il compile, il compare archives et documents écrits de toute espèce. Mais il ne doit pas pour autant négliger la matérialité des faits; aussi se transforme-t-il parfois en homme de terrain, en explorateur, en archéologue, en physicien, en chimiste. Se rendant sur place, il voit, scrute, mesure, photographie, il touche du doigt. Il se mue parfois en enquêteur de police; il procède à des reconstitutions physiques ou, quand c'est possible, il imagine prudemment ces reconstitutions. Il lui faut avoir les pieds sur terre. Il est très beau de se renseigner dans les papiers sur ce qu'était la démocratie à Rome, mais il est sage d'aller voir sur place à Rome sur quelle petite étendue se déployait le Forum, haut lieu de cette démocratie. Les illusions s'envolent : tant pis ! La réalité les remplace : tant mieux !

Quand il traite du Monde Antique, qui est sa spécialité, Pierre Vidal-Naquet, je le suppose, ne se contente pas de papiers mais se rend sur place.

En revanche, quand il s'improvise historien des « chambres à gaz », il évolue dans les papiers et dans les abstractions. Installé très au-dessus de nous dans un empyrée mi-philosophique, mi-religieux, il écrit sur les écrits et même il ne prend pas le soin de réfléchir sur ce qu'il écrit. C'est pourquoi je l'appelle un historien de papier.

Dès le premier papier qu'il ait écrit sur la question des « chambres à gaz », on découvre deux exemples criants de cette grave déformation de l'esprit. On se souvient que *Le Monde* du 21 février 1979 (p. 23) avait publié un texte intitulé « La politique hitlérienne d'extermination : une déclaration d'historiens ». Ce texte avait été rédigé par Pierre Vidal-Naquet et Léon Poliakov. Il avait été signé par trente-quatre historiens et historiennes sans aucune compétence sur le sujet.

* Réponse à *« Un Eichmann de papier, Anatomie d'un mensonge »* dans Pierre Vidal-Naquet, *Les Juifs, la mémoire et le présent*, Maspero, 1980.

[20]

Pour commencer, le texte du *Monde* reproduisait un extrait de la « confession » du SS Kurt Gerstein. Cet extrait était destiné à nous persuader qu'il y avait là un témoignage « indiscutable » et « saisissant » sur les « chambres à gaz » hitlériennes. Dans un français hésitant Gerstein avait, nous dit-on, écrit : « Les hommes nus [dans les chambres à gaz] sont debout aux pieds des autres. Sept cents à huit cents à 25 m^2, à 45 m^3; les portes se ferment. » N'importe quel lecteur attentif à la réalité des faits en conclurait : « 28 à 32 hommes debout sur 1 m^2 : voilà qui est matériellement inconcevable; la recevabilité de cet étrange témoignage est pour le moins sujette à caution. »

Mais, installés dans le commun empyrée philosophico-religieux, nos trente-quatre étourneaux n'avaient pas vu ce qui saute aux yeux du profane.

Toujours dans le même texte de nos historiens de papier, voici la conclusion triomphante, et sotte, et vide, de leur manifeste : « Il ne faut pas se demander comment, *techniquement*, un tel meurtre de masse a été possible. Il a été possible techniquement puisqu'il a eu lieu. Tel est le point de départ obligé de toute enquête historique sur ce sujet. Cette vérité, il nous appartenait de la rappeler simplement : il n'y a pas, il ne peut y avoir de débat sur l'existence des chambres à gaz. »

Tautologie ? Pléonasme à redoublement ? Pur janotisme ? Comment qualifier perle d'un aussi bel orient ? Retenez bien la dernière phrase : « il n'y a pas, il ne peut y avoir de débat sur l'existence des chambres à gaz ». En bonne logique, Vidal-Naquet n'aurait pas dû, neuf mois plus tard, publier dans *Esprit* un long article sur le sujet, un article dont il attendait que je l'honore d'une réponse (*Maspero*, p. 280). L'explication, la voici : ce texte du *Monde* était conçu pour parer au plus pressé; dans le désarroi provoqué par mon article sur « La Rumeur d'Auschwitz », Vidal-Naquet et Poliakov avaient hâtivement rédigé un manifeste, puis étaient allés le porter à des signataires en leur disant : « Nous disons qu'il ne peut y avoir de débat, mais il est bien évident que chacun d'entre vous n'a pas à tenir compte de cette phrase et que chacun d'entre vous doit se mettre au travail pour répliquer à Faurisson. » C'est ce qu'ingénument nous avoue Vidal-Naquet à la page 196 de *Maspero* quand il écrit : « Bon nombre d'historiens ont signé la déclaration publiée dans *Le Monde* du 21 février 1979, très peu se sont mis au travail, une des rares exceptions étant F. Delpech. »

Quant à l'argumentation qui se cacherait derrière le janotisme, je laisse à d'autres le soin d'y répondre. Je donne la parole à Claude Guillon et Yves Le Bonniec (*Le Suicide, mode d'emploi*, Alain Moreau, 1982, 389 p.) : « Nous sommes tout prêts pour notre part à considérer n'importe laquelle des méthodes d'élimination, y compris les chambres à gaz. Il est possible que les arguments techniques de Faurisson se

[21]
révèlent sans valeur. Cela dit, il est *inévitable* de se demander comment *techniquement* fonctionnent les chambres à gaz, c'est-à-dire simplement *si elles existent ou ont existé*. Tel est le passage obligé de toute enquête historique. Si d'aventure il ne se trouvait personne pour montrer *comment* une seule chambre à gaz a pu *fonctionner*, nous en déduirions que personne n'a pu y être asphyxié » (p. 205). Cette remarque des deux auteurs est précédée de l'observation suivante : « Après Rassinier (dont l'appréciation des chambres à gaz est plus nuancée), Faurisson présente l'intérêt d'avoir, dans le même temps où il prétend dénoncer un mensonge vieux de quarante ans, effectivement révélé de *nombreux mensonges*, et suscité parmi ses contradicteurs l'une des plus formidables productions de nouveaux mensonges de la décennie. Les historiens officiels reconnaissent eux-mêmes que là où l'on fait encore visiter aujourd'hui une chambre à gaz, il n'y en eut jamais, ce qui ne devrait, à les suivre, entamer en rien le crédit accordé à d'autres vérités « historiques » (p. 204-205). »

Claude Guillon et Yves Le Bonniec utilisent ici un argument CAPITAL des révisionnistes contre la thèse exterminationniste. De cet argument Vidal-Naquet ne souffle pas mot dans ses innombrables écrits et interventions : je veux parler de ce que j'appelle la « révision déchirante » du 19 août 1960. Ce jour-là, l'hebdomadaire hambourgeois *Die Zeit*, complaisant aux thèses des vainqueurs de la dernière guerre, a publié une lettre, une simple lettre du Dr. Martin Broszat, de l'Institut d'Histoire Contemporaine de Munich. Dans cette lettre intitulée restrictivement « Pas de gazage à Dachau », il nous était concédé ou, plutôt, il était enfin concédé à la vérité historique qu'il n'y avait eu aucun gazage homicide dans TOUT L'ANCIEN REICH (l'Allemagne dans ses frontières de 1937). Depuis 1960, c'est-à-dire depuis vingt-deux ans, nous attendons toujours la forte étude documentée qui nous permettrait de voir en une seule et même fois pourquoi il a fallu subitement cesser de croire aux « gazages » de Dachau, de Bergen-Belsen, de

Buchenwald, d'Oranienburg-Sachsenhausen, de Ravensbrück, de Neuengamme et continuer de croire aux « gazages » de camps situés en Pologne communiste. Ne disposait-on pas pour tous ces camps, indistinctement, d'une foule de « preuves », de « témoignages » et d'« aveux » ? N'avait-on pas exécuté ou contraint au suicide des responsables de camps où, en définitive, il se révélait, comme par l'opération du Saint Esprit, qu'il n'y avait pas eu la moindre « chambre à gaz » homicide ? Mais trêve de candeur : si le Dr. Broszat, devenu depuis 1972 directeur de son institut, ne s'est jamais appesanti sur ces questions, c'est qu'il sait parfaitement qu'en montrant l'inanité des « preuves », des « témoignages » et des « aveux » relatifs aux camps situés dans l'Ancien Reich, il démolirait du même

[22]
coup les « preuves », les « témoignages », les « aveux » relatifs aux camps de Pologne communiste. Car, pour un honnête observateur, toutes ces « preuves », tous ces « témoignages » et tous ces « aveux » se valent : ils ne présentent de véritable intérêt que pour les sociologues spécialisés dans l'étude des mécanismes de la croyance.

J'en viens à l'article de Vidal-Naquet. Je vais le suivre pas à pas au risque de paraître décousu ou de me répéter, car l'ensemble est confus.

1. De la page 195 à la page 208, V.-N. accumule des généralités et des digressions qui me paraissent sans grand rapport avec le sujet.

Réponse : Pas de réponse.

2. De la page 208 à la page 210, V.-N. parle des *Discours secrets* de Himmler, du statisticien R. Korherr et du mot « Sonderbehandlung » (traitement spécial). Il insinue, mais sans grande conviction, qu'un passage de ces discours manifeste une volonté de « génocide » des Juifs et que « Sonderbehandlung » est « un mot codé pour désigner l'extermination ».

Réponse : Je ferai une première remarque sur ce titre aguichant de *Discours secrets*. Ces discours n'ont rien de secret ! Je remarque à ce propos une nette tendance chez les exterminationnistes à tromper le bon lecteur par des titres tendancieux : c'est ainsi que S. Klarsfeld intitule *Mémorial de la déportation des Juifs de France* ce qui n'est qu'une liste de Juifs qui ont été embarqués dans les trains de la déportation; il ne s'agit pas d'une liste de morts comme on le donne souvent à entendre, surtout quand on va placarder ces listes sur un monument funéraire près de Jérusalem. Georges Wellers, lui, dans sa haine de Vichy va jusqu'à intituler l'un de ses ouvrages : *L'Etoile jaune à l'heure de Vichy*, alors que le gouvernement de Vichy s'est toujours opposé et avec succès au port de l'étoile jaune dans sa zone. V.-N., lui, ne sait sur quel ton il convient de prendre les propos de Himmler. Il parle de son « langage direct ou presque totalement direct ». Ici, il croit le voir « au maximum de la franchise », encore que, ajoute-t-il, « une description du processus réel serait mille fois plus traumatisante ». C'est bien là que le bât le blesse : V.-N. proclame qu'il a trouvé chez Himmler ce que les historiens exterminationnistes recherchent vainement depuis 1945 : soit un ordre, soit une simple instruction prouvant une volonté d'extermination des Juifs. Mais au moment même où il nous présente le produit de sa chasse, le voici qui fait la moue devant ce qu'il a trouvé : le langage d'Himmler est « direct ou presque totalement direct », il n'y a pas de « description du processus réel »... Et si par hasard, dirions-nous, cette « description du processus

[23]
réel » n'existait que dans la tête de V.-N. ? Ce n'est pas tout. V.-N. ajoute l'énigme à l'énigme. Il s'étonne d'une « atténuation » de Himmler. Que diable, Himmler était devant un public « averti » ! Alors pourquoi ce langage « indirect ou presque totalement indirect » ? Puis, soudain, s'enfermant dans une analyse de plus en plus abstraite et autistique, V.-N. croit découvrir que Himmler « code »... et même « surcode ». Ce prétendu « code », V.-N. le déchiffre avec une rapidité et une aisance souveraines : il le

sort de sa poche, de sa tête. Il décrète, sans le moindre argument, que « Sonderbehandlung » des Juifs est un mot de code et, devant nous, il le décode instantanément : ce mot veut dire : « extermination ». Mais où les choses se compliquent, c'est quand notre analyste, pris d'un soudain scrupule, vient ajouter en note cette remarque bien propre à égarer un lecteur qui ne sait déjà plus si Himmler est « direct ou presque totalement direct », s'il « est au maximum de la franchise » ou fait le cachottier, s'il « code » ou s'il « surcode » : « Bien entendu *Sonderbehandlung* pouvait aussi avoir un sens parfaitement bénin. »

La réalité était la suivante : « Sonderbehandlung » pouvait avoir toute une série de sens, du plus grave au plus bénin. Le contexte éclairait le lecteur. Le sens premier semble être médical et on trouvera, par exemple : « Sonderbehandlung : Quarantänelager (camp de quarantaine) ». En revanche, dans le document PS-502, le même mot signifie explicitement « Exekutionen » (exécutions). « Sonderbehandlung » pouvait s'appliquer au traitement de faveur dont jouissaient en captivité de hautes personnalités. Voyez ce qu'en dit l'accusé Kaltenbrunner au Tribunal Militaire International de Nuremberg (tome XI, p. 347-348) : « Dans ces deux hôtels de luxe [pour traitement spécial] furent logées des personnes de marque, telles que M. Poncet, M. Herriot, etc. Ils recevaient des rations triples de la ration normale d'un diplomate, c'est-à-dire neuf fois la ration d'un Allemand en temps de guerre. Ils recevaient tous les jours une bouteille de champagne, correspondaient librement avec leur famille, pouvaient recevoir des colis de leur famille restée en France. Ces internés recevaient de fréquentes visites, et l'on s'enquérait de tous leurs désirs. Voilà ce que nous appelions le *traitement spécial*. Dans les rapports d'effectifs journaliers de chaque camp, on discernait les arrivées et les départs. Parmi les départs, il pouvait y avoir : les morts, les « S.B. » (= « Sonderbehandlung »), les libérés (on oublie que bien des concentrationnaires pouvaient repartir d'Auschwitz après avoir accompli une peine de quelques mois), les transférés. On voudrait nous faire croire que les « S.B. » étaient des condamnés au « gazage ». Or, il y avait des « S.B. » dans des camps dépourvus, même selon la vulgate exterminationniste, de « chambres à gaz ». Ces « S.B. » devaient donc, selon toute probabilité, être des internés dirigés vers d'autres camps

[24]

pour un motif quelconque (santé pour Bergen-Belsen, catégorie de Juifs à échanger avec les Alliés toujours pour Bergen-Belsen, femmes pour Ravensbrück, prêtres pour Dachau, gens âgés pour Theresienstadt, etc.). La catégorie des « transférés » proprement dits était constituée de gens assignés à un travail particulier soit dans un camp, soit dans une usine lointaine. Dans des autorisations de route, on trouve des télégrammes du WVHA permettant à des camions d'aller chercher du matériel soit pour « Sonderbehandlung », soit pour « Desinfektion », ces deux mots étant employés indifféremment. Il s'agit plus précisément d'aller chercher à Dessau des quantités de Zyklon B pour procéder à la désinfection du camp d'Auschwitz où règne le typhus (message-radio du 22 juillet 1942 adressé sous la signature du Général Glücks au camp d'Auschwitz). Dans un seul et même livre (*Sachso*, par l'Amicale d'Oranienburg-Sachsenhausen. Minuit/Plon, 623 p., 1982) l'expression de traitement spécial est appliquée à la page 99 au fait de marquer au crayon bleu sur le sein gauche le porteur de poux et, à la page 327, elle s'applique à une exécution. Quand on cherche une expression qui puisse rendre compte de tous ces sens à la fois, on se demande si celle qui conviendrait le mieux à « Sonderbehandlung » ne serait pas « à isoler » On rencontre ce sens dans « gesonderte Unterbringung » (séjour isolé). expression souvent appliquée à des arrivants. Toujours est-il que comme « Sonderbehandlung » pouvait éventuellement signifier « à exécuter », on comprend fort bien que Himmler, au reçu du travail de son statisticien Korherr, ait fait dire à ce dernier que, dans tel passage de son rapport, il devait remplacer le mot de « Sonderbehandlung » par celui de « Transportierung ». Longtemps après la guerre, Korherr devait d'ailleurs élever une protestation contre le sens de massacre donné à « Sonderbehandlung ». Dans *Der Spiegel* du 25 juillet 1977 (cité d'après W. Stäglich, à la page 391 de *Der Auschwitz Mythos*, Grabert Verlag-Tübingen, 1979, XII-492 p.), il écrit : « L'affirmation selon laquelle j'aurais pu établir que plus d'un million de Juifs ont pu mourir dans les camps du Gouvernement Général [de Pologne] et des territoires de la Warthe, des suites d'un

traitement spécial (« Sonderbehandlung »), est absolument inexacte. Il me faut protester contre l'emploi du verbe mourir dans ce contexte. »

Le contexte est bien le dernier souci d'un V.-N. Je lui accorde volontiers qu'à la page 168, Himmler dit ceci à son auditoire : « La question suivante nous a été posée : « Que fait-on des femmes et des enfants ? » Je me suis décidé et là aussi j'ai trouvé une solution évidente. Je ne me sentais en effet pas le droit d'extirper les hommes – dites, si vous voulez, de les tuer (!) ou de les faire tuer – et de laisser grandir les enfants qui se vengeraient sur nos enfants et sur nos descendants. Il a fallu prendre la

[25]
grave décision de faire disparaître ce peuple de la terre. » Si l'on arrête ici la citation, comme le fait V.-N, Himmler prend les proportions d'un général Turreau décidé a tuer les hommes, les femmes et les enfants et à faire de la Vendée un grand cimetière. Or. la suite est curieuse et donne à entendre que Himmler s'est laissé aller à une grandiloquence de matamore. Il dit en effet que dans la réalisation il a su éviter pour les officiers et les soldats allemands un double danger : « celui de devenir trop dur, de devenir sans cœur et de ne plus respecter la vie humaine, ou bien de devenir trop mou et de perdre la tête jusqu'à en avoir des crises de nerfs – la voie entre Charybde et Scylla est terriblement étroite. » Mais alors, dira-t-on, comment les hommes de Himmler ont-ils procédé dans les faits ? La réponse se trouve en maintes pages de ses *Discours* dits secrets et, en particulier, aux pages 204, 205 et 206.

Deux mois après le discours susmentionné, Himmler revient sur le sujet et manifestement, c'est de la guerre des partisans qu'il parle, une guerre menée aussi sauvagement de part et d'autre. Il dit : « Quand j'ai été obligé de donner dans un village l'ordre de marcher contre les partisans et les commissaires juifs – je le dis devant cet auditoire, et mes paroles lui sont exclusivement destinées – j'ai en principe donné l'ordre de tuer également les femmes et les enfants de ces commissaires. Je serais un lâche et un criminel, si je laissais grandir les enfants pleins de haine de ces sous-hommes abattus dans le combat de l'homme contre le sous-homme. Croyez-moi : cet ordre n'est pas si facile à donner ni à accomplir, il est plus facile à concevoir et à exprimer dans cette salle. Mais nous devons toujours avoir conscience du fait que nous nous trouvons dans un combat racial primitif, naturel et originel. »

Plus intéressant encore est le discours prononcé cinq mois plus tard devant des généraux à Sonthofen. Il s'y trouve moins que jamais le « génocide » qu'on pouvait craindre. Himmler déclare : « J'ai estimé que je n'avais pas le droit – cela concerne les femmes et les enfants juifs – de laisser grandir des enfants qui chercheraient plus tard à se venger et tueraient nos pères et nos enfants. J'estime que cela aurait été une lâcheté. En conséquence le problème a été résolu sans compromis. Nous conduisons actuellement – c'est exceptionnel dans cette guerre – cent mille Juifs de Hongrie dans des camps de concentration, nous en conduirons ultérieurement pour construire des usines souterraines. Mais aucun ne tombera dans le champ de vision du peuple allemand. »

Les Allemands étaient hantés par la possibilité que se renouvellent sur leurs arrières des insurrections comme celle du ghetto de Varsovie. Sur la crainte de voir se produire à Budapest ce qui s'était produit à Varsovie, on peut lire *Ich, Adolf Eichmann*, publié par le Dr. Rudolf Aschenauer, Druffel Verlag, 1980, 550 p., p. 33.

[26]

3. A la page 211, V.-N., récitant l'historique de l'« extermination » parle de « l'arrêt de l'extermination des Juifs sur l'ordre d'Himmler à la fin d'octobre 1944 ».

Réponse : Cet ordre n'a jamais existé et je mets Vidal-Naquet au défi de nous le produire. De même qu'il n'a existé aucun ordre de Hitler ou de Himmler ou de quiconque

d'entamer l'extermination des Juifs, de même il n'a existé aucun ordre de quiconque d'arrêter une extermination qui n'avait pas eu lieu.

4. A la page 212, en note, V.-N. affirme : « Je ne vois aucune raison de mettre en doute l'existence (des « chambres à gaz ») de Ravensbrück, du Struthof, de Mauthausen. »

Réponse : Pour ce qui est de Ravensbrück, V.-N. nous renvoie au livre de Germaine Tillion; ce dernier contient un plan du camp; l'emplacement de la prétendue « chambre à gaz » n'est pas même noté; il n'y a d'autre part ni le moindre plan, ni la moindre indication d'ordre matériel; c'est une « chambre à gaz » rigoureusement métaphysique. Quant au Struthof, j'ai été le premier à en publier l'état des lieux, garantis « en état d'origine »; et j'ai prouvé que le « gazeur » aurait été le premier à se gazer avec son gaz mystérieux (voy. les *deux* confessions contradictoires de Josef Kramer); V.-N. ne résout pas l'énigme technique; d'ailleurs rien de ce qui est technique ne l'intéresse. Pour ce qui est de Mauthausen, les choses sont encore plus simples : les manettes de fonctionnement des tubulures amenant le prétendu gaz dans la douche sont... à la disposition des victimes ! C'est ce qui ressort nettement d'une photo normale; la photo exhibée à la récente exposition de la déportation qui s'est tenue sur l'Esplanade du Trocadéro à Paris (avril-mai 1982) le montre beaucoup moins bien; les manettes sont comme limées.

5. A la page 212, en note 23, V.-N. confesse qu'il existe sur le chapitre des camps de concentration « toute une sous-littérature qui représente une forme proprement immonde d'appel à la consommation et au sadisme. » Il ajoute : « Est à éliminer tout ce qui relève du fantasme et de la propagande ». A ces titres il dénonce Christian Bernadac, Silvain Reiner, Jean-François Steiner et V. Grossman. Il reconnaît être « tombé dans le piège tendu par *Treblinka* de J.F. Steiner (Fayard, 1966) ».

Réponse : Fort bien, mais voilà qui ne nous avance guère. Ce qui serait instructif pour le lecteur serait de savoir pourquoi V.-N. est tombé dans tel piège et comment il s'en est tiré. Il insulte Bernadac sans qu'on sache

[27]
pourquoi exactement et il vante Nyiszli sans qu'on sache non plus pourquoi. Il procède par oukases. Il décrète que tel récit est crédible et que tel autre ne l'est pas. Il ne se livre à aucune de ces analyses auxquelles s'astreignent les révisionnistes. Quand un Rassinier nous affirme que le best-seller *Médecin à Auschwitz* de Nyiszli n'est qu'une « gredinerie », c'est au terme d'une longue analyse et d'une enquête des plus sérieuses. Rassinier nous arme pour de futures lectures que nous serons capables, en adultes, de mener à bonne fin, pour en trier le vrai et le faux. V.-N., lui, nous désarme. Nous sommes devant lui comme des enfants qui attendent, à chaque fois que sort un nouvel ouvrage, le jugement qui tombera de la bouche du père, un père à la fois tranchant et pourtant faillible. Que pense-t-il de Martin Gray qui, pour écrire *Au nom de tous les miens* (Robert Laffont, Poche, 1971, 447 p.) a pris pour nègre un donneur de leçons morales qui s'appelle Max Gallo et qui l'a aidé, en coopération avec le C.D.J.C., à s'inventer un séjour à Treblinka ? Goûte-t-il un parfum d'authenticité dans les immondices accumulées par Filip Müller dans *Trois ans dans une chambre à gaz d'Auschwitz* (Pygmalion/Gérard Watelet, 1980, 252 p.) : un livre lancé à grand fracas par Claude Lanzmann et par *Le Nouvel Observateur* et qui, pour un peu, arrachait des larmes à l'acteur François Perrier venu le mentionner à la télévision ? Que pense-t-il de Constantin Simonov sur *Maidanek*, Editions sociales, 1946, 40 p. ? Comment juge-t-il cent autres ouvrages, soit d'histoire, soit de témoignages où se retrouvent mêmes clichés, mêmes inventions, mêmes puanteurs, mêmes impossibilités matérielles que dans les ouvrages qu'il dénonce comme des faux. Que pense-t-il de Fania Fénelon selon qu'elle s'exprime sur ce qu'elle a vécu à Auschwitz (et qui ne manque pas d'intérêt) et selon qu'elle veut nous faire croire à l'existence des chambres à gaz (qu'elle n'a pas vues) ? Que pense-t-il du tout récent *Sachso* où l'Amicale des Anciens d'Oranienbourg-Sachsenhausen a l'effronterie de nous dire que ce camp possédait une

« chambre à gaz » homicide alors que depuis près d'un quart de siècle il est établi par les autorités en matière d'histoire exterminationniste que ce camp-là n'a jamais eu une telle installation ? Que pense-t-il, à ce propos, de la façon dont la croyance se transforme en science ?

6. Aux pages 212-213, V.-N. nous concède que le théologien Charles Hauter, qui fut déporté à Buchenwald, « ne vit jamais de chambre à gaz » et « délire à leur propos ». Il le cite : « Le machinisme abondait littéralement quand il s'agissait de l'extermination. Celle-ci, devant se faire vite, exigeait une industrialisation spéciale. Les chambres à gaz répondaient

[27]

à ce besoin de façon fort diverse. Certaines d'un goût raffiné, étaient soutenues par des piliers en matière poreuse, à l'intérieur desquels le gaz se formait pour traverser ensuite les parois. D'autres étaient de structure plus simple. Mais toutes présentaient un aspect somptueux. Il était facile de voir que les architectes les avaient conçues avec plaisir, en y arrêtant longuement leur attention, en apportant les ressources de leur sens esthétique. C'étaient les seules parties du camp construites avec amour. »

Réponse : Je ne vois pas pourquoi V.-N. récuse ce témoignage. Il n'est ni pire, ni meilleur que tout ce qui peut se lire sur le chapitre des « chambres à gaz » de Buchenwald, d'Auschwitz ou d'ailleurs. De quel droit V.-N. affirme-t-il que ce théologien n'a jamais vu de chambres à gaz et qu'il « délire à leur propos » ? La réponse est simple et désarmante comme un raisonnement à la Vidal-Naquet et doit se formuler ainsi : « Ce théologien n'a pas vu de chambres à gaz à Buchenwald, car il offense la vérité officielle sur la question, vérité officielle admise par consentement tacite et secret entre les historiens de cour, selon laquelle, eh bien, en définitive, Buchenwald n'avait pas de chambre à gaz. » Autrement dit, pour rester fidèle aux raisonnements tautologiques, pléonastiques et autistiques d'un Vidal-Naquet, voici ce qu'il faudrait répondre au théologien Charles Hauter : « Il ne faut pas se demander comment, *techniquement*, un tel meurtre de masse n'a pas été possible à Buchenwald. Il a été impossible techniquement puisqu'il n'a pas eu lieu. Tel est le point de départ obligé de toute enquête historique sur ce sujet. Cette vérité, il nous appartenait de la rappeler simplement : il n'y a pas, il ne peut y avoir de débat sur l'inexistence de ces chambres à gaz de Buchenwald. »

7. A la page 213, V.-N. nous concède que « Le chiffre de six millions de Juifs assassinés qui provient de Nuremberg n'a rien de sacré ni de définitif et beaucoup d'historiens aboutissent à un chiffre un peu inférieur. » C'est ainsi, ajoute-t-il en note, que « R. Hilberg aboutit à un chiffre de 5.100.000 victimes ».

Réponse : Cette remarque de V.-N. rejoint ce qu'en 1979, le Dr. Broszat devait déclarer enfin devant un tribunal de Francfort : « Les six millions sont un chiffre symbolique. » Je m'étonne de ce que V.-N. ne cite pas à l'appui de sa thèse un argument plus convaincant que le chiffre proposé par R. Hilberg. Gerald Reitlinger, lui, dans *The Final Solution*, London, Sphere Books Ltd, 1971, XII-668 p., présente à la page 546 de son ouvrage un « Summary of Extermination Estimates (Revised 1966) ». Ce tableau nous donne à choisir entre un minimum de

[29]

4.204.000 et un maximum de 4.575.000 morts juives. Encore prend-il bien soin d'ajouter qu'il s'agit là de totaux fondés sur des conjectures. V.-N. devrait prévenir que tous les totaux de morts juives sont fondés sur de pures conjectures. En 37 ans et avec les moyens électroniques que nous possédons, il y a beau temps que le total approximatif véritable des victimes juives aurait pu être établi, mais il se trouve malheureusement qu'on ne veut pas fournir les moyens de l'établir. Quand un pays comme la France détient ses propres chiffres depuis maintenant près de dix ans, il les cache par crainte de réactions juives et, ainsi qu'on le verra plus loin, Vidal-Naquet vient de prendre une part personnelle dans ce

refus de communiquer une information qui, à coup sûr, gênerait les manipulateurs de chiffres et les menteurs.

8. Aux pages 213 et 214, V.-N. écrit à propos de Klarsfeld : « De même, S. Klarsfeld, par le travail minutieux qui caractérise son *Mémorial*, a abaissé de plus de 40.000 le chiffre donné d'habitude pour la déportation des Juifs de France (de 100.000 à un peu plus de 76.000). »

Réponse : Je viens de dire ce que je pensais du titre de l'ouvrage de Klarsfeld. Le contenu est digne de l'une des photos qui figurent en page de couverture. Cette photo est tronquée pour paraître pitoyable : les personnes souriantes ont disparu. On peut retrouver cette photo sous sa forme intégrale à la page 188. Deuxième troncation : à la page 28, Klarsfeld donne à croire que le Général Kohl était partisan d'un anéantissement physique des Juifs alors qu'il s'agissait d'un anéantissement de leur influence « comme de celui des églises politiques ». Les mots supprimés sont : « Er zeigte sich auch als Gegner der politischen Kirchen » (Il se montra aussi un ennemi des églises politiques). Cette très grave troncation d'un texte de Dannecker vient de Josef Billig, suivi par Georges Wellers, suivi par Michaël R. Marrus et Robert O. Paxton. Chacun a remplacé la phrase manquante par le signe typographique des trois points. Chacun a pu ainsi dire : « Voilà enfin une preuve de la volonté d'extermination. La seule preuve à vrai dire. » Chez Klarsfeld, la troncation est d'autant plus consciente qu'avant de publier *le Mémorial*, Klarsfeld avait en 1977 publié pour la justice allemande ayant à juger Lischka : *Die Endlösung der Judenfrage in Frankreich*, Deutsche Dokumente venant du Centre de Documentation Juive Contemporaine de Paris, 1977, 245 p. Dans cet ouvrage, il était impossible de faire tout à coup apparaître trois points au beau milieu d'une lettre de Dannecker (p. 36). Je signale une troisième tentative de tromperie de la part de Klarsfeld à la page 245 de son *Mémorial* à propos du

[30]
Journal du Dr. Johann-Paul Kremer : voy. mon *Mémoire en défense*, à la page 125.

Mais il y a infiniment plus grave. Pour déterminer le nombre des morts parmi les quelque 76.000 déportés juifs de France, Klarsfeld a utilisé un procédé stupéfiant : il a déclaré MORTS tous ceux qui n'avaient pas pris la peine d'aller se déclarer vivants au Ministère des Anciens Combattants à la date ultime du 31 décembre 1945 ! Et cela alors que cette démarche n'avait, en plus de tout, rien d'obligatoire, ni d'officiel. La vérité oblige à dire que Klarsfeld est allé se renseigner en Belgique pour savoir s'il ne pourrait y récolter quelques noms de plus de survivants. La plupart des Juifs déportés de France étaient des étrangers. Je ne pense pas qu'ils avaient grande envie de revenir dans un pays qui les avait livrés à l'Allemand. Klarsfeld ne s'est pas soucié de savoir combien de Juifs déportés de France, puis libérés, sont allés s'installer en Palestine, aux Etats-Unis, en Afrique du Sud, en Argentine, etc. Il n'a pas eu scrupule à compter comme morts tous ceux qui, revenus en France, sont allés se présenter sans même qu'on le leur demande à la porte du Ministère des Anciens Combattants après le 31 décembre 1945. Il y aurait énormément à dire sur son *Mémorial*, sur l'Additif à son *Mémorial*, sur les milliers de « gazés » inventés de toutes pièces par le Centre de Documentation Juive Contemporaine de Paris, et cela de l'aveu même de Klarsfeld.

V.-N. dit que le chiffre habituellement donné des Juifs déportés de France était de 100.000 et que Klarsfeld a ramené ce chiffre à un peu plus de 76.000, opérant ainsi une révision de quelque 40.000 (?). Il y a là une erreur. Le chiffre habituellement donné était de 120.000 et non de 100.000 et la révision est donc d'environ 44000. Pour Klarsfeld, la France de 1939 comptait sur 39 millions d'habitants environ 300.000 Juifs (français, étrangers, apatrides...) (voy. sa page 606). On en conclura que les trois quarts des Juifs établis en France n'ont pas été déportés : étrange phénomène à concilier avec une prétendue politique d'« extermination ». Phénomène encore plus étrange en Bulgarie et en vieille Roumanie ou au Danemark ou en Finlande. Phénomène de plus en plus étrange quand on songe à toutes les associations à travers le monde qui comptent des rescapés de

l'« Holocauste » qui, tel Simon Wiesenthal soi-même, sont allés de camps de la mort en camps de la mort sans qu'Hitler les tue jamais. Le « procès-verbal de Wannsee », auquel je n'accorde aucune valeur pour des raisons que je n'ai pas le temps de donner ici, passe auprès des exterminationnistes pour authentique. A ce compte, je signale à ces derniers que le procès-verbal fait état pour la France de 1941 de 865.000 Juifs. D'où il faudrait conclure que pas même un dixième des Juifs de France n'a été déporté.

[31]

9. A la page 214, en note 28, V.-N. écrit : « Faurisson présente (*Vérité...*, p. 98 et 115) comme inaccessibles les résultats du Comité d'histoire de la (Deuxième) Guerre mondiale sur le nombre total des déportés non raciaux. On les trouvera tout simplement dans J.-P. Azéma, *De Munich à la Libération*, 1979, p. 189 : 63.000 déportés dont 41.000 résistants, estimation évidemment inférieure à celles qui avaient cours jadis. »

Réponse : Je n'ai jamais restreint ma critique au fait que ce Comité nous cachait « le nombre total des déportés non raciaux ». Je lui ai toujours reproché de nous cacher le nombre total des vrais déportés : raciaux ou non raciaux. Et on constatera que ma critique reste aussi valable aujourd'hui qu'hier et que ni ce Comité, ni Azéma, ni Vidal-Naquet n'osent nous dévoiler le nombre des raciaux. Je vais donc le faire à leur place : CE NOMBRE QU'ON NOUS CACHE DEPUIS NEUF ANS EST DE... 28.162. (Pour les non raciaux, il est exactement de 63.085). Evidemment, ce chiffre de 28.162 Juifs est terriblement embarrassant. Il a été obtenu au terme d'une enquête qui a duré vingt ans. Comment le concilier avec le chiffre de Klarsfeld : quelque 76.000 ? Voilà un beau sujet de réflexion pour nos exterminationnistes. Faut-il imaginer que le Comité a travaillé scientifiquement et qu'il n'a donné la qualité de Juif qu'à ceux à qui cette qualité a valu la déportation ? Faut-il penser que Klarsfeld de son côté a compté comme Juifs tous les Juifs, qu'ils aient été déportés pour cette qualité ou pour toute autre : résistance, sabotage, renseignements, marché noir, acte de droit commun ? Je n'en sais rien. Je pose la question et je voudrais bien des éclaircissements. Que nos gens mettent leurs violons à l'unisson !

V.-N. parle de 63.000 déportés dont 41.000 résistants comme d'une « estimation évidemment inférieure à celles qui avaient cours jadis »; je le trouve quelque peu fuyant. Il devrait se montrer plus précis et nous rappeler qu'au grand procès de Nuremberg le nombre des déportés de France était officiellement de 250.000 (T.M.I., tome VI, p. 338), ce qui, soit dit en passant, nous donne une idée du sérieux de ce tribunal se faisant appeler militaire et international alors qu'il n'était qu'une mascarade judiciaire, n'était pas militaire (à l'exception du juge... soviétique) et n'était pas international mais interallié et que les vainqueurs y jugeaient cyniquement les vaincus en se fondant sur un statut qui contenait des abominations juridiques comme les articles 19 et 21.

10. Aux pages 214 et 215, V.-N. écrit : « C'est tout simplement mentir

[32]

effrontément que de comparer aux camps hitlériens les camps créés par une décision parfaitement scandaleuse de l'administration Roosevelt, pour loger les Américains d'origine japonaise (Faurisson, in *Vérité...*, p. 189). »

Réponse : J'écrivais en fait : « J'appelle « génocide » le fait de tuer des hommes en raison de leur race. Hitler n'a pas plus commis de « génocide » que Napoléon, Staline, Churchill ou Mao. Roosevelt a interné dans des camps de concentration des citoyens américains de race japonaise. Ce n'était pas non plus un « génocide ». Qu'on relise bien mes phrases : où y a-t-il une *« comparaison »* des camps allemands et des camps américains ? Où y a-t-il « mensonge effronté » de ma part ? Si j'avais eu à les comparer ç'aurait été pour dire qu'en tout état de cause mieux valait probablement vivre dans un camp de concentration géré par une nation opulente comme l'étaient les États-Unis en 1941 que par une nation comme l'Allemagne où sévissaient les restrictions de toutes

sortes. Azéma, déjà cité, écrit en note 2 de la page 189, à propos de la mortalité dans les camps allemands : « Les ultimes semaines, où les épidémies sévissaient à l'état endémique, et les derniers transferts furent particulièrement meurtriers. »

Cela dit, les camps de concentration sont une invention moderne que nous devons non pas aux Britanniques dans leur guerre contre les Boers mais aux Américains de la Guerre de Sécession et je pense que les horreurs d'Andersonville ont bien dû valoir les horreurs des camps anglais, allemands, russes ou français. Rappelons modestement dans quel état, au lendemain de la guerre, nous avons mis beaucoup de nos prisonniers de guerre allemands et, pour ceux qui ont la mémoire courte, rappelons que les Américains ont exigé la restitution des Allemands qu'ils nous avaient prêtés et que l'opération de transfert avait pris le nom de « Skinny Operation » (opération de ceux qui n'ont plus que la peau sur les os).

11. V.-N. écrit : « [...] il appartient aux historiens de retirer les faits historiques des mains des idéologues qui les exploitent. Dans le cas du génocide des Juifs, il est évident qu'une des idéologies juives, le sionisme, fait du grand massacre une exploitation qui est parfois scandaleuse. »

Réponse : Fort bien. Mais quand je dis cela, on crie à l'antisémitisme et on me fait lourdement condamner par l'appareil judiciaire français : 360 millions d'anciens francs d'amende, 3 mois de prison avec sursis et pas un collègue pour dire sa stupéfaction devant cette condamnation

[33]
d'un professeur à salaire unique. Car les seules personnes que j'accuse dans cet énorme mensonge des « chambres à gaz » et du « génocide » sont le sionisme international et l'Etat d'Israël. Très exactement je les accuse d'en être les principaux bénéficiaires.

12. V.-N. parle, à la page 216, de « la démonstration faite par Faurisson que le *Journal* d'Anne Franck est, sinon une « supercherie littéraire », du moins un document trafiqué. » Puis vient le commentaire suivant : « A l'échelle de l'histoire du génocide hitlérien, cette modification relève de la virgule. »

Réponse : Voilà qui est troublant ! Le même Faurisson qui se voit traiter presque à chaque page de menteur invétéré et de complet faussaire aurait les qualités d'analyse nécessaires pour détecter un document trafiqué là où 54 millions de lecteurs au moins voyaient une œuvre d'une authenticité bouleversante et qui, pour la bonne cause exterminationniste, aurait fait à elle seule plus que les six millions de morts. Faurisson est-il double ? Se dédouble-t-il ainsi d'un coup, d'un seul ? Si oui, il faut nous montrer comment. Car beaucoup de lecteurs vont penser qu'après tout il a mis en œuvre une seule et même méthode (textuelle, pragmatique, au ras des réalités) pour distinguer le vrai et le faux en toute matière.

13. A la page 216, en note 30, V.-N. écrit : « On trouvera dans son article (celui de Nadine Fresco, « Les Redresseurs de morts », *Les Temps Modernes*, juin 1980, p. 2150-2211) une excellente analyse des méthodes de l'histoire révisionniste. »

Réponse : Dans ce long article bavard et, comme on l'a dit, « d'un ton rigolard », je n'ai trouvé nulle trace d'une analyse quelconque. J'étais nommé 150 fois. Je croyais avoir un droit de réponse. J'ai donc envoyé un texte en droit de réponse. *Les Temps Modernes* m'ont fait savoir qu'il n'était pas question de la publier parce que je niais l'existence des « chambres à gaz » (réponse orale).

14. A la page 220, V.-N. reproche au révisionniste américain Dr. Austin J. App d'avoir écrit : « Le IIIe Reich voulait l'émigration des Juifs, non leur liquidation. S'il avait voulu les liquider, il n'y aurait pas en Israël 500.000

survivants des camps de concentration [chiffre imaginaire, dit V.-N.] touchant des indemnités allemandes pour des persécutions imaginaires. »

[34]

Réponse : Dans le tome 14 de l'*Encyclopaedia Judaica*, à l'article « Reparations, German », il est dit que le 12 mars 1951 Moshe Sharett faisait valoir à l'appui de la demande de réparations financières à l'Allemagne la nécessité d'absorber 500.000 victimes du nazisme en terre d'Israël. Vingt-sept ans plus tard, on lisait ceci dans *Le Monde* du 3 novembre 1978, p. 10 : « Une partie importante du peuple israélien est rescapée des holocaustes et témoin vivant du génocide commis par la bête nazie », déclare un communiqué de l'ambassade d'Israël à Paris. Trente-cinq ans après la guerre, on lisait dans *L'Agence Télégraphique Juive* du 9 décembre 1980 sous le titre de : « Le parti des survivants » : « Les survivants de l'Holocauste sont entre 200.000 et 500.000 en Israël. Ils sont âgés de 45 à 75 ans, indique Touvia Friedmann ».

15. A la page 221, V.-N. reproche aux révisionnistes de demander leurs preuves à ceux qui affirment que les « chambres à gaz » et le « génocide » ont réellement existé. Il le fait dans les termes suivants : « Car nous voilà obligés, à la limite, de *prouver* ce qui nous est arrivé. Nous qui, depuis 1945, *savons*, nous voilà tenus d'être démonstratifs, éloquents, d'user des armes de la rhétorique, d'entrer dans le monde de ce que les Grecs appelaient la *Peithô*, la *Persuasion* dont ils avaient fait une déesse qui n'est pas la nôtre. Se rend-on compte vraiment de ce que cela signifie ? »

Réponse : Il me paraît normal pour un historien de prouver ce qu'il avance et il me semble anormal de se tenir pour dispensé de fournir ses preuves. Notons au passage un aveu qui est de taille : jusqu'à présent les exterminationnistes ne *prouvaient* rien car... ils *savaient* ! Tel est bien le reproche que nous leur avons toujours fait : sur la question des « chambres à gaz » et du « génocide », les exterminationnistes se contentaient d'une sorte de connaissance intuitive, infuse, métaphysique, religieuse, insaisissable. Ils étaient persuadés que cela devait suffire. Eh bien, cela ne suffit précisément plus.

16. A la page 222, en note 41, V.-N. écrit que Faurisson et Thion ont osé soutenir qu'aucune expertise d'une chambre à gaz n'a jamais été faite. Il dit : « C'est faux : j'ai sous les yeux la traduction d'une expertise réalisée à Cracovie en juin 1945 sur les orifices de ventilation de la chambre à gaz de Birkenau (crématoire no 2), sur vingt-cinq kilos de cheveux de femmes et sur les objets métalliques trouvés dans ces cheveux. Cette expertise qui utilise, me dit G. Wellers, des méthodes classiques met en évidence dans ce matériel des composés de cyanure d'hydrogène. »

[35]

Réponse : Je connais ces expertises commandées par le juge d'instruction Jan Sehn et menées par le laboratoire situé rue Copernic à Cracovie. CE NE SONT JUSTEMENT PAS DES EXPERTISES ETABLISSANT QUE TEL BÂTIMENT ETAIT UNE CHAMBRE A GAZ HOMICIDE. Et je demande pourquoi on n'a pas fait cette expertise élémentaire (d'ailleurs toujours possible aujourd'hui). Ce que V.-N. appelle ou baptise « chambre à gaz » du crématoire no 2 était une « Leichenkeller », c'est-à-dire une chambre froide caractéristique, semi-enterrée pour la protéger de la chaleur, en cul-de-sac, de 30 m x 7 m avec des piliers de soutènement au milieu. J'en connais très précisément le système d'aération. Une chambre froide, cela se désinfecte. On utilisait alors le Zyklon B, insecticide inventé en 1917 et qui s'emploie encore aujourd'hui par toute la terre. Le Zyklon B est un absorbât d'acide cyanhydrique sur base poreuse inerte – la terre d'infusoires – qui libère lentement l'acide cyanhydrique gazeux au contact de l'air. Il est donc normal qu'une expertise décèle des restes de cet acide. Pour ce qui est des cheveux, je rappelle que pendant la guerre on les récoltait chez tous les coiffeurs d'Europe; soit dans

les usines, soit dans les camps on s'en servait pour en faire des tapis, des peluches, des talons de chaussures, etc. D'ailleurs, les camps étaient surchargés de ces matériaux de récupération dont on explique aujourd'hui aux touristes et aux badauds qu'ils provenaient tous des dépouilles des victimes. J'ai personnellement une série de documents qui prouvent qu'une partie des cheveux exposés au Musée National d'Auschwitz provenaient en fait d'une usine de tapis et peluches sise à Kiertrz, soit à 90 km à vol d'oiseau d'Auschwitz. On leur avait trouvé des traces d'acide cyanhydrique, ce qui, là encore, était bien normal.

Je renouvelle ici ma demande lancinante : qu'on ordonne enfin 37 ans après la fin de la guerre l'expertise de tout local (soit à l'état d'origine, soit à l'état de ruines) qu'on ose baptiser de chambre à gaz homicide. Que l'on commence par le Struthof après, au besoin, une relecture des rapports Simonin/Piedelièvre et surtout de l'introuvable rapport Fabre (toxicologue).

17. A la page 223, V.-N. écrit : « Faurisson se contente de dauber (...) sur « des manuscrits – miraculeusement – retrouvés » dont il ne tente même pas de démontrer l'inauthenticité. »

Réponse : Dans mon *Mémoire en défense*, paru après le présent livre de V.-N., je démontre l'inauthenticité de ces manuscrits. Je le fais aux pages 232 à 236 dans le chapitre intitulé : « Les tricheries de la L.I.C.A.

[36]
et tous autres ». Je conseille à V.-N. de lire, de plus, le numéro spécial des *Hefte von Auschwitz*, Sonderheft I, Handschriften von Mitgliedern des Sonderkommandos, Verlag Staatliches Auschwitz Museum, 1972, 220 p. Dans la préface, il verra non sans surprise, p. 5 à 17, à quel point les Polonais prennent à partie le premier publicateur de ces manuscrits pour ses transformations et manipulations. Ce publicateur n'est autre que l'illustre Professeur Bernard Mark, directeur de l'Institut d'Histoire Juive à Varsovie, qui fut dénoncé comme faussaire par le Juif polonais Michel Borwicz dans la *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre Mondiale*, janvier 1962, p. 93.

18. A la même page 223, V.-N. me reproche de compter *La Chronique du Ghetto de Varsovie*, d'Emmanuel Ringelblum, parmi les ouvrages « faux, apocryphes ou suspects ».

Réponse : Qu'on en juge plutôt par la seule présentation de ce livre ! Je l'ai sous les yeux : Emmanuel Ringelblum, *Chronique du Ghetto de Varsovie*, version française de Léon Poliakov d'après l'adaptation de Jacob Sloan, Robert Laffont, 1978, 375 p. En page 7, la note du traducteur commence ainsi : « A la demande de l'éditeur, j'ai suivi pour cette version de la *Chronique* d'Emmanuel Ringelblum, la *sélection* établie par M. Jacob Sloan, publiée aux États-Unis en 1958 par McGraw Hill Book Company, Inc. – j'ai toutefois pris soin de collationner ce texte avec l'édition originale en yiddish, publiée en 1952 par l'Institut d'Histoire Juive de Varsovie [..]. L'édition de Varsovie présente des *lacunes motivées surtout par le lieu et la date de publication*. Malheureusement, ni M. J. Sloan ni moi-même n'avons pu prendre connaissance du *texte original du manuscrit conservé à Varsovie*. »

Dois-je rappeler ici – last but not least – que le directeur de l'Institut d'Histoire Juive de Varsovie dont Léon Poliakov ne donne pas le nom, est le faussaire Bernard Mark ?

19. A la page 224, V.-N. revient sur une citation de Himmler et parle à nouveau de « langage codé », puis il cite Goebbels qui, dans son *Journal*, écrit à la date du 13 mai 1943 : « Les peuples modernes n'ont donc pas d'autre solution que d'exterminer les Juifs. »

Réponse : Pour ce qui est de Himmler, je renvoie ci-dessus à mon alinéa 2. Pour ce qui est de « décodé », je dirais : « Assez décodé ! » Pour ce qui est de Goebbels, je dirais que la phraséologie guerrière est toujours la même; il s'agit toujours d'exterminer l'ennemi jusqu'au dernier; voyez

[37]
les paroles de notre Marseillaise; voyez également les exemples cités par Wilhelm Stäglich dans *Der Auschwitz Mythos*, p. 82-85 (Churchill, propos de Lord Vansittart, d'Ilya Ehrenburg, de responsables sionistes, etc.); même un intellectuel juif comme Julien Benda, qui se donnait pour un rationaliste, écrivait en 1938 : « Pour moi, je tiens que par sa morale, la collectivité allemande moderne est une des pestes du monde et si je n'avais qu'à presser un bouton pour l'exterminer tout entier, je le ferais sur-le-champ, quitte à pleurer les quelques justes qui tomberaient dans l'opération » (*Un Régulier dans le siècle*, Gallimard, 1938, 254 p., p. 153). Cela dit, Goebbels répète à plusieurs reprises dans son *Journal* encore à la date du 7 mai 1943 : « Les Juifs doivent être chassés d'Europe ». A l'époque où il parle, ils ne sont pas même encore chassés de Berlin et, à la Libération, en mai 1945, on sera surpris de découvrir qu'il existait encore à Berlin au moins une pouponnière juive et un asile de vieillards juifs. Quant à l'Europe, elle comptait encore des millions de Juifs.

20. A la page 224, V.-N. écrit qu'il est « un peu surprenant (...) qu'aucun dirigeant SS n'ait nié l'existence des chambres à gaz. »

Réponse : C'est tout simplement faux. Il est très souvent question, dans les comptes rendus de procès, de l'obstination qu'avaient des responsables de camp à ne pas vouloir admettre « l'évidence ». Voyez, dans mon *Mémoire en défense*, à la page 45, ce que Germaine Tillion ose écrire du commandant de Ravensbrück : « Le commandant Suhren fut naturellement interrogé à plusieurs reprises au sujet de la chambre à gaz. Il commença par nier son existence, puis l'admit, mais hors de son commandement et maintint cette position malgré l'évidence du contraire : « J'évalue, dit-il (au cours de l'interrogatoire du 8 décembre 1949), le nombre des femmes mortes gazées à Ravensbrück à 1 500 environ. » OR, IL EST MAINTENANT RECONNU QU'IL N'A JAMAIS EXISTE DE CHAMBRE A GAZ DANS CE CAMP, où d'ailleurs cette étonnante « chambre à gaz » n'a même jamais été localisée ! ! Même obstination diabolique chez Josef Kramer à propos d'Auschwitz. Dans sa première déposition, il dit qu'il a entendu les allégations d'anciens prisonniers d'Auschwitz selon lesquels il se serait trouvé là une chambre à gaz et il dit que c'est entièrement faux. Mais dans une déposition ultérieure, il dit qu'il y avait UNE chambre à gaz mais qu'elle était sous l'autorité de Höss. (*Trial of Josef Kramer and forty-four others*, edited by Raymond Phillips, London, William Hodge and Co, p. 731 et 738). Avec le même Josef Kramer, la justice militaire française s'est dépassée pour la prétendue « chambre à gaz » homicide du Struthof. Elle a extorqué de lui

[38]
deux confessions totalement contradictoires sur le déroulement de l'opération (Celle, le 26 juillet 1945, et Lunebourg le 6 décembre 1945). Si Richard Baer avait au cours d'un interrogatoire vers 1962/63 reconnu l'existence de « chambres à gaz » à Auschwitz où il fut commandant, nul doute qu'au cours du procès de Francfort on en eût fait état auprès de ses 22 complices, si rétifs ou si vagues sur le sujet. Je répète ici qu'il est impossible de bafouer un tabou. On compose avec lui, comme tous les avocats allemands l'ont fait en conseillant à leurs clients de ne rien nier en la matière, de laisser dire et de se contenter d'affirmer que, pour ce qui était de soi-même, on n'avait rien eu à faire avec une aussi sale histoire. Ainsi la sorcière n'allait-elle pas jusqu'à dire : « La meilleure preuve que je n'ai pas rencontré le diable, c'est que celui-ci n'existe pas. » Elle en eût paru diabolique. Elle biaisait. Le diable était sans doute bien là. Au loin il y avait grand tapage. « Mais c'était en haut de la colline et j'étais au bas de cette colline. »

Pas un des inculpés du grand Tribunal de Nuremberg n'a admis avoir eu connaissance des « chambres à gaz » et du « génocide », pas même Frank, l'ancien

gouverneur de Pologne abîmé dans la pire repentance chrétienne, pas même Speer le plus « collaborateur » de ses juges et de ses vainqueurs. Speer allait plus tard publier sur la requête de ses amis juifs un texte où il dit qu'il se tient pour responsable... de son aveuglement ! Lui, le Ministre des Armements, ayant en fin de compte la haute main sur l'activité des camps de concentration, il n'avait pas VU que de formidables abattoirs humains, nécessitant des milliers de tonnes de charbon pour l'incinération des cadavres génocides, fonctionnaient, paraît-il, jour et nuit ! Speer a été récompensé de sa bonne volonté. Ses livres se sont vendus à des millions d'exemplaires à ce détail près qu'« après déduction de l'impôt, il faisait fifty/fifty avec les associations juives, notamment françaises. » (Propos tenus à la télévision française lors de la présentation de son premier livre.)

Dans le 42e tome des comptes rendus et documents du T.M.I. on découvre le document PS-862. Celui-ci nous apprend que, sur les 26.674 anciens dirigeants politiques interrogés, pas un n'avait entendu parler d'« extermination » des Juifs ou de « camps d'extermination » avant la capitulation de mai 1945.

Songe-t-on que la force du tabou est telle que 36 ans après la guerre un professeur français qui ose nier « génocide » et « chambres à gaz » se voit condamner à 3 mois de prison avec sursis et à 360 millions d'anciens francs d'amendes et de frais de publication ?

Et puis pour nier que ces horreurs aient existé encore faut-il s'être penché pendant des années sur la question du point de vue technique. Le commun des mortels (les Allemands comme leurs vainqueurs, les hommes de science comme le profane) a tendance à s'imaginer quand

[39]
on lui parle de « gazage » homicide qu'il s'agit d'une opération des plus simples. Après cela, allez nier que telle douche, tel local de béton n'ait pas servi à « gazer » ! Vous pensez : « Comment irais-je démontrer que cette banale opération n'a pas eu lieu dans le local qu'on me montre ? » Et vous vous taisez. Et votre silence passe pour une approbation. De vous on dit triomphalement : « Vous voyez ! Il n'a pas nié ! »

21. A la page 225, V.-N. écrit que mes considérations techniques sur les chambres à gaz américaines où l'on voit qu'il est si difficile de tuer un seul être humain ne prouvent nullement qu'il soit impossible de procéder à des gazages en masse; il ajoute que « l'opération de gazer, comme celle de se nourrir, peuvent être réalisées dans des conditions immensément différentes. »

Réponse : Je ne comprends rien à ce raisonnement, à ces abstractions et à ces allusions. Il me semble que, s'il est périlleux de gazer un homme, il doit être encore plus périlleux de gazer des masses d'hommes. Je dois révéler ici que la L.I.C.R.A., le 4 février 1981, avait consulté le premier toxicologue de France, M. Louis Truffert, dans une lettre parfaitement captieuse et abstraite pour lui demander s'il était si difficile que cela d'aérer une pièce gazée au Zyklon. M. Truffert faisait alors une réponse qui allait plutôt dans le sens attendu par la L.I.C.R.A. Le malheur, pour elle, voulait que je connaisse M. Truffert que je n'avais encore jamais entretenu de ma thèse sur l'inexistence des « chambres à gaz » hitlériennes, mais avec qui j'avais eu un très long entretien sur l'acide cyanhydrique. En compagnie de mon éditeur, Pierre Guillaume, je suis allé retrouver M. Truffert mais, cette fois-ci en lui soumettant les plans d'Auschwitz et, en particulier, la « reconstitution » *(sic)* d'un « gazage » qui se trouve dans la salle 4 du Musée d'Auschwitz. Je vous prie de croire que la réaction de M. Truffert a été instantanée. Il s'est immédiatement récrié devant l'impossibilité d'une opération de gazage homicide en de pareilles conditions. Et c'est ce qu'il voulait bien nous confirmer par une lettre du 3 avril 1981, dont la L.I.C.R.A. devait recevoir copie. En voici le passage qui concerne directement la question : « Toutefois, l'observation que j'ai faite [dans ma réponse à la L.I.C.R.A.], concernant la possibilité de pénétrer sans masque dans une pièce contenant des corps intoxiqués par l'acide cyanhydrique, concerne le cas d'une chambre à gaz au niveau du sol, débouchant à l'air

libre et il est évident que d'importantes réserves doivent être faites dans le cas d'installations en sous-sol. Une telle situation nécessiterait un dispositif de ventilation très important et des précautions draconiennes pour éviter des pollutions susceptibles d'être à l'origine d'accidents. »

[40]

V.-N. pourrait-il préciser en quoi j'ai utilisé un « arsenal » non pas technique, mais « pseudo-technique » ? La consultation de six pénitenciers américains est-elle insuffisante et V.-N. est-il vraiment en mesure de faire des suggestions d'ordre scientifique aux Américains en vue d'une formidable simplification des procédés de gazage ?

22. A la page 225, V.-N. me reproche de donner le sens de « gazage » à « Vergasung » quand je traduis « Keine Vergasung in Dachau » (Dr. Broszat) et celui de « carburation » quand, dans un document de janvier 1943, je rencontre « Vergasungskeller », mot que se garde bien de citer Raul Hilberg.

Réponse : Tout est affaire de contexte ! « Vergasung » peut d'ailleurs avoir d'autres sens encore. Appliqué à un récit de bataille de la guerre des gaz en 1918, il peut se traduire par « gazage ». Il peut aussi s'agir de gazage non homicide. Par exemple, dans un message-radio du 22 juillet 1942 adressé sous la signature du Général Glücks au camp d'Auschwitz on lit : « Par le présent j'accorde l'autorisation d'effectuer le trajet aller/ retour de Auschwitz à Dessau (endroit où se livrait le Zyklon B) pour un camion de 5 tonnes, afin d'aller chercher du gaz destiné au gazage du camp, pour lutter contre l'épidémie qui s'est déclenchée. » Le texte allemand donne « Gas für Vergasung » : du gaz destiné au gazage. Enfin à Dachau, le bâtiment qui abrite les chambres à gaz de désinfection est appelé « Vergasungsgebäude ».

23. A la page 225, V.-N. me reproche de ne pas consacrer une ligne aux Einsatzgruppen, ni à Babi-Yar.

Réponse : Ce n'était pas le sujet. Ces opérations de police et ces lieux d'exécutions existaient également chez l'ennemi à combattre par l'Allemand sur le front russe. L'euthanasie ou les expériences médicales sont également sans rapport avec le sujet. Sur ces deux derniers points, j'ai l'impression qu'on a considérablement fabulé. Je connais des chercheurs qui s'intéressent à tous ces sujets annexes. Attendons leurs conclusions.

24. A la page 225, V.-N. me reproche de dire que de nombreux enfants tziganes sont nés à Auschwitz, sans dire ce qu'ils sont devenus. Il ajoute qu'ils ont été exterminés.

Réponse : Je cite mes sources : *Les Cahiers d'Auschwitz*. Si ces enfants avaient été victimes d'un massacre hérodien à leur naissance, *Les Ca-*

[41]

hiers d'Auschwitz n'auraient pas manqué de nous le faire savoir à propos de chacun d'entre eux. Je suppose que certains d'entre ces enfants sont morts et que certains d'entre eux ont survécu et se trouvaient dans la longue cohorte d'enfants bien portants que les Soviétiques ont filmés à la libération du camp. Je rappelle que des troupes de Tziganes continuaient de sillonner l'Europe en guerre (Voy. *Nord*, de Céline). V.-N. nous affirme que ces enfants-là ont été exterminés. D'où tient-il le renseignement ?

25. A la page 226, V.-N. écrit : « [Faurisson] soutient qu'en France ce sont les résistants qui ont fait disparaître les Tziganes. »

Réponse : En réalité, j'écris à la page 192 de *Vérité...* : « Je rappelle qu'en France même les résistants ont pu voir les Tziganes d'un mauvais œil et les soupçonner d'espionnage, de renseignement et de marché noir. » Et l'une de mes notes renvoyait au texte suivant : « J'ai personnellement fait une enquête minutieuse sur les exécutions

sommaires réalisées par les résistants dans une petite région de France : j'ai eu la surprise de constater que les communautés tziganes avaient payé un lourd tribut en morts, non pas du fait des Allemands, mais du fait des résistants. »

Mais au fait, où V.-N. prend-il que les Tziganes ont disparu ?

26. A la page 227, en note, V.-N. se contente de rappeler une phrase que je répète depuis des années et que je vais répéter ici une fois de plus : « J'ai cherché, mais en vain, un seul ancien déporté capable de me prouver qu'il avait réellement vu, de ses propres yeux, une chambre à gaz. »

Réponse : V.-N. ne me propose aucun nom : ni celui de Martin Gray, ni celui de Filip Müller (avec qui j'ai demandé à Bernard Volker, homme de télévision, de bien vouloir me confronter), ni Maurice Benroubi (découvert par *L'Express*), ni Yehuda Bauer ou l'un de ses amis (à qui j'ai dit que j'étais prêt à me rendre à la télévision israélienne), ni Elie Wiesel, ni Samuel Pisar, ni Simone Weil, ni Marie-Claude Vaillant-Couturier, ni Louise Alcan, ni Fania Fénelon, ni le Dr. Bendel. En deux années de recherches, la L.I.C.R.A. et consorts n'ont pu me trouver que Mr. Alter Fajnzylberg, dit Jankowski : ils ont obtenu de lui une fort courte déposition remise à Me Attal, notaire à Paris. Je me réjouissais d'avoir à rencontrer ce personnage devant un tribunal. A sa place, il est venu un orateur à trémolos.

27. A la page 228, V.-N. cite « des documents sur Auschwitz et sur

[42]

Treblinka (orthographié Trembinki) qui servirent de base à une publication américaine, en novembre 1944, due à l'« Executive Office of the War Refugee Board ». Il affirme : « Il n'est rien là qui ne concorde sur l'essentiel tant avec les documents des membres des Sonderkommando qu'avec les témoignages des dirigeants SS. »

Réponse : Je n'ai pas remarqué que dans ce document du WRB il était question de Treblinka ou de Trembinki. Il y est surtout question d'Auschwitz et, un peu, de Majdanek (où l'on ne mentionne pas l'existence de « chambres à gaz »). Il est curieux que ce document n'ait pas été utilisé au grand procès de Nuremberg où l'on en reproduit simplement une page de statistiques fantaisistes (Doc. L-022). Pour ce qui est d'Auschwitz, ce document du WRB concorde justement si peu avec les réalités physiques qu'il a suffi à Wilhelm Stäglich de juxtaposer dans son ouvrage, ci-dessus mentionné, deux photographies : d'une part, le plan de la planche photographique no 12 (= la réalité), et, d'autre part, le plan de la planche photographique no 13 (= fiction WRB). L'invention du WRB est patente. Je rappelle que c'est dans ce document, édité par l'entourage de Roosevelt et, entre autres, par le fameux Morgenthau, que Katyn est mis sur le compte des Allemands (p. 47 de l'édition française). Quant aux « gazages », ils se faisaient, selon l'officier polonais anonyme par jet de « bombes hydrocyaniques » (p. 13 du texte anglais) ! Ce rapport du WRB a toute une histoire louche et intéressante fort bien mise à jour, d'une part, par Butz et, d'autre part, par Stäglich : il suffît de se reporter dans leurs index aux noms des auteurs présumés du premier rapport : Rudolf Vrba et Alfred Wetzler. On trouve aussi une intéressante étude de Stäglich dans la revue *Deutschland in Geschichte und Gegenwart*, Grabert-Verlag-Tübingen, 1981, I, p. 9-13. Je signale que le prétendu plan des lieux se trouve à la page 15 de la version américaine et qu'elle n'apparaît pas dans la version française *(Les camps d'extermination allemands Auschwitz et Birkenau*, Office français d'édition, 2e trimestre 1945, 55 p.).

28. A la page 228, V.-N. ose en appeler aux « confessions » de Kurt Gerstein dont il dit qu'elles ont été confirmées par le Professeur Pfannenstiel lui-même qui serait allé trouver Rassinier à Paris pour lui en parler.

Réponse : Dans les différentes et gravement contradictoires versions des « confessions » de Gerstein, les incongruités, les sottises, les inepties (voy. ci-dessus les

28 à 32 personnes au m2) sont si nombreuses qu'on ne comprend pas qu'on utilise encore l'argument Gerstein. Léon Poliakov a inondé ces différentes moutures de ce que Vidal-Naquet lui-même a

[43]
été obligé de reconnaître comme des « erreurs fautives ». Le doux euphémisme que voilà ! Une thèse est actuellement en préparation qui décortiquera les « confessions » de Gerstein et ce que Léon Poliakov en a fait. Dans sa thèse de 1968, Olga Wormser-Migot avait la prudence d'écrire à la page 426 : « Nous arrivons difficilement pour notre part à admettre l'authenticité intégrale de la confession de Kurt Gerstein ou la véracité de tous ses éléments. » Quant à ce que le Dr. Pfannenstiel a déclaré à plusieurs reprises à la justice allemande, voici : 1e il traite Gerstein quasiment de menteur sur plusieurs points; 2o il est extrêmement vague sur le « gazage » auquel il aurait un jour assisté aux côtés de Gerstein : un « gazage » au Diesel, ce qui, en soit est une bien curieuse manière de gazer quand on sait le peu de CO (mortel) fourni par un système surtout riche en CO_2. Pfannenstiel serait-il allé trouver Rassinier à Paris ? Cela se dit beaucoup mais je n'en sais rien, puisque le visiteur a refusé de donner son nom. Ce serait possible. Combien de fois un nazi, lié par ses « aveux » et récompensé pour eux, n'aurait-il pas servi sur commande la bonne cause exterminationniste auprès d'un révisionniste ou nazi endurci ? Quand le Dr. Johann-Paul Kremer revint de sa longue détention en Pologne et qu'il voulut recommencera parler, la justice allemande lui fit comprendre qu'il avait tout intérêt à se taire. Il se tut. Et on le réemploya comme témoin à charge au procès de Francfort (1963-65) mais toujours avec cette extraordinaire discrétion des juges allemands sur les opérations mêmes de « gazage ». J'ai pu avoir connaissance d'une courte correspondance entre Rassinier et Pfannenstiel. Je me propose de la publier un jour pour montrer comment Pfannenstiel cherche à se dérober aux simples questions techniques de Rassinier.

Et puis sur Belzec, il faudrait être clair. Gerstein dit qu'on y « gazait », mais il existe d'autres thèses tout aussi croyables ou incroyables et je ne vois pas comment nos historiens de cour ont pu les éliminer au profit de la thèse de Gerstein. Pour Jan Karski, on tuait les Juifs avec de la chaux vive. Pour le *New York Times* du 12 février 1944, p. 6, on électrocutait les Juifs. Pour le Dr. Stefan Szende, on procédait de façon tout à fait sophistiquée : le même plateau qui électrocutait les Juifs était sorti de l'eau; on le portait au rouge et les Juifs étaient consumés. Karski est aujourd'hui professeur à Georgetown University à Washington. En 1944, il publiait *Story of a Secret State*, Houghton Miffling Co, Boston; The Riverside Press, Cambridge, 1944, 391 p. Une traduction de ce livre est parue à Paris en 1948 sous le titre de *Mon témoignage devant le monde* (Histoire d'un état secret), éditions S.E.L.F. 20, place Dauphine, 1948, 356 p. Voici ce qu'on peut lire aux pages 315-317 :

« Je sais que beaucoup de gens ne me croiront pas; ils penseront que j'exagère. Et pourtant je jure que j'ai vu ce que je décris. Je n'ai pas

[44]
d'autres preuves, pas d'autres photographies, mais tout ce que je dis est vrai. – Le plancher du train [contenant les Juifs] avait été recouvert d'une épaisse couche de poudre blanche, de la chaux vivre. Tout le monde sait ce qui arrive quand on verse de l'eau sur la chaux. – La chaux était ici employée par les Allemands avec un double dessein d'économie et de cruauté. La chair moite mise au contact avec la chaux se déshydrate rapidement et brûle. Ceux qui se trouveraient dans le train seraient brûlés lentement jusqu'aux os. Ainsi s'accomplirait la prédiction faite par Himmler à Varsovie, en 1942, selon laquelle et « en accord avec le Fuhrer, les Juifs périraient dans les tortures ». De plus, la chaux empêcherait les cadavres de se décomposer et de répandre des maladies contagieuses. Le procédé était simple, efficace et peu coûteux. – Il fallut trois heures pour remplir ce train complètement. Le crépuscule tombait lorsque les 45 wagons (je les avais comptés) furent pleins. Le train avec son chargement de chair torturée, vibrait et hurlait comme s'il était ensorcelé. Dans le camp, quelques dizaines de corps se tordaient sur le sol dans les

dernières convulsions de l'agonie. Les policiers allemands rôdaient, leurs fusils fumant au poing et achevaient les mourants. Le camp était paisible maintenant. Seuls les hurlements d'agonie provenant du train rompaient le silence. Puis cela aussi cessa et il ne resta plus que l'odeur douceâtre et écœurante du sang répandu; la terre saignait. – Je savais quelle était la destination du train. Il roulerait durant une centaine de kilomètres. Puis, il s'arrêterait dans un champ désert et là, il attendrait, immobile, patiemment trois jours, quatre peut-être, jusqu'à ce que la mort ait pénétré jusque dans les moindres recoins de ses wagons. Alors, on ferait appel à deux jeunes Juifs vigoureux qui, sous bonne garde, devraient nettoyer les wagons, extirper les cadavres fumant et entasser ce qui restait dans une fosse commune. Ils feraient cela jusqu'au jour où ils seraient eux aussi passagers du train de mort. Tout cela prendrait plusieurs jours. Alors le camp aurait eu de nouveau le temps de se remplir, le train reviendrait et tout recommencerait. »

Mais venons-en au Dr. Szende. La première édition de son livre est parue en Suède sous le titre de : *Den Siste Juden fraen Polen*, Albert Bonniers Foerlang, Stockholm, 1944, 317 p. La seconde en Suisse : *Der letzte Jude aus Poland*, Europa Verlag, Zürich, 1945, 311 p. La troisième en Grande-Bretagne : *The Promise Hitler Kept*, Victor Gollancz, Londres, 280 p. La quatrième aux Etats-Unis : même titre, Roy Publishers, N.Y., 1945, 281 p. Je reproduis ici un court passage de l'édition britannique, situé à la page 265/266 :

« Quand les cargaisons de Juifs nus arrivaient [à Belzec] par le train

[45]
ils étaient rassemblés en troupeaux dans un grand hall capable de contenir plusieurs milliers de personnes. Ce hall n'avait pas de fenêtre et son plancher était de métal. Une fois les Juifs à l'intérieur, le plancher de ce hall descendait comme un ascenseur dans un grand réservoir d'eau qui se trouvait en dessous jusqu'à ce que les Juifs se trouvent dans l'eau au niveau de la taille. Alors un puissant courant électrique était envoyé dans le plancher de métal et, en quelques secondes, tous les Juifs, des milliers à la fois, étaient morts. Puis, le plancher de métal remontait et l'eau s'en allait. Les cadavres des Juifs massacrés s'amoncelaient maintenant sur tout le parquet. – Un courant différent était alors mis et le métal du plancher devenait rapidement rouge de chaleur, de sorte que les corps étaient incinérés comme dans un crématoire et qu'il ne restait plus que de la cendre. – Le parquet était alors incliné en l'air et les cendres glissaient dans des réceptacles prévus à cet effet. La fumée dégagée par le processus s'en allait par de grandes cheminées d'usine. – C'était toute la procédure. Dès que c'était terminé, cela pouvait reprendre. De nouvelles fournées de Juifs étaient constamment dirigées vers les tunnels. Les trains individuels apportaient entre 3000 et 5000 Juifs à la fois, et il y avait des jours où la ligne de Belzec répandait une terrible puanteur aux alentours, et quelquefois des districts entiers étaient couverts par l'infecte fumée provenant des cadavres brûlés. »

Ce récit que le Dr. Stefan Szende est censé tenir d'un Adolf Folkman est fou mais moins fou et plus cohérent que les « confessions » de Kurt Gerstein, lesquelles, soit dit en passant, se trouvent en grave contradiction avec la « vérité » de Treblinka, telle qu'elle a été établie au grand procès de Nuremberg. A Treblinka, n'en déplaise à Gerstein, on ne gazait pas les Juifs mais on les... ébouillantait (Voyez, pour les détails savoureux, le doc. PS-3311).

Ici encore, je demande à Vidal-Naquet à quel saint se vouer ? Et pourquoi à celui-ci plus qu'à celui-là ?

29. A la page 231, V.-N. écrit qu'il existe des « témoignages » plus que douteux et où un SS, comme Pery Broad, par exemple, semble avoir adopté entièrement le langage des vainqueurs. Il ajoute que le mémoire de Pery Broad sur Auschwitz fut rédigé *pour les Anglais* (les trois derniers mots sont soulignés par V.-N. lui-même).

Réponse : Je connais peu de faux aussi patents que le mémoire de Pery Broad. V.-N. semble d'accord avec moi pour y voir un faux, mais il n'en tire clairement aucune conclusion. Ce faux est ANGLAIS et, en même

[46]

temps, d'une facture et d'un ton parfaitement staliniens, et cela jusqu'à la caricature. Je le dis pour répondre aux naïfs qui prétendent contre toute preuve et toute enquête qu'on ne torturait pas dans les prisons alliées et qui ajoutent : « Voyez comme concordent des aveux recueillis à l'Ouest et des aveux recueillis à l'Est ». Je signale en passant que dans le procès civil qui m'est intenté par la L.I.C.R.A. et huit autres associations le mémoire de Pery Broad a été déposé comme pièce à conviction. A quel désarroi ne faut-il pas en être venu pour apporter ce genre de « preuve de l'existence des chambres à gaz » !

30. Aux pages 232 et 233, V.-N. parle de Höss, le premier en date des commandants d'Auschwitz. Il reconnaît qu'il peut être vrai que ses arrestateurs anglais l'aient battu à plusieurs reprises; il dit qu'il fut « également maltraité par ses gardiens polonais au début de son incarcération à Cracovie ». Il dit que Höss ne pouvait connaître le nombre exact de ses victimes et que sont « inutiles toutes les spéculations au sujet des chiffres donnés par Höss. » Il reconnaît que Höss a donné des chiffres absurdes en ce qui concerne les chiffres des Juifs roumains et des Juifs bulgares. Il dit, en revanche, que Faurisson a tort de « faire grand bruit au sujet d'une erreur, recopiée à plusieurs reprises, qui dans les témoignages recueillis par les Anglais lui fait parler du camp imaginaire de « Wolzek près de Lublin » (confusion et redoublement avec Belzec et Maidanek, probablement). »

Réponse : Voilà beaucoup de concessions. Je me permets de dire que pas mal d'entre elles viennent de la lecture que V.-N. a faite de mes écrits. Mais j'admire comme ici tout est minimisé. Un profane pourrait croire que les spéculations faites sur les chiffres donnés par Höss proviennent de Faurisson. Il n'en est rien. Quant à cette affaire de Juifs roumains et bulgares, elle est très grave : je la signalais pour montrer comment le Dr. Broszat tronquait le texte du journal de Höss pour lui en enlever certaines énormités. Quant au camp de Wolzek qui n'a jamais existé dans la réalité, il ne peut provenir d'une confusion avec Belzec puisque, aussi bien, Höss cite ces deux camps côte à côte. Et puis, il ne s'agit pas d'une « erreur recopiée », mais d'une récidive. On attendrait enfin un jugement d'ensemble sur la personnalité de Höss et sur le degré d'authenticité que, d'une façon générale, on peut accorder aux écrits de cet homme, torturé par les uns et par les autres, commettant d'énormes erreurs, soit sur les chiffres, soit sur les lieux, dont les écrits, publiés onze ans après sa pendaison par les communistes, sont gravement tronqués.

[47]

31. Aux pages 234-236, V.-N. essaie sans grande conviction, me semble-t-il, de défendre le principe de procès comme celui du grand tribunal de Nuremberg ou, pour le cas Eichmann, du tribunal de Jérusalem. Pour savoir ce qu'il s'est dit au procès de Jérusalem, il s'en réfère particulièrement au livre intitulé *Eichmann par Eichmann*.

Réponse : Il est habile de ne pas chercher à défendre l'indéfendable, surtout lorsque, comme Vidal-Naquet, on pose volontiers à la bonne conscience humanitaire. J'espère pour lui qu'il n'aura jamais à se trouver au banc des accusés avec, au tribunal, un échantillon de ses vainqueurs, lesquels, bien entendu, auront prévu toutes les justifications morales du monde pour juger le vaincu. Je recommande la lecture de ces trois pages pour leur ton de chattemitte : « Que le matériel engrangé à Nuremberg ne soit pas toujours de très bonne qualité est certain (etc.) » Quant au fait d'employer le montage de Pierre Joffroy pour savoir ce qui s'est dit au procès de Jérusalem, il marque une étonnante faiblesse. Au C.D.J.C.. Vidal-Naquet pouvait consulter les sténogrammes du procès. V.-N. nous régale de la citation suivante : « (Eichmann, en prison ou à son procès) se référait souvent aux

œuvres de Léon Poliakov en tant qu'autorité et meilleure source des événements. » Pour ma part, je veux bien le croire. Eichmann, dans sa cellule, était élevé comme une oie pour la Noël. Il finissait par ne plus savoir ce qu'il avait entendu, ce qu'il avait vu, ce qu'il avait lu. Voici, par exemple, un très important passage de son interrogatoire par le Commissaire du Gouvernement israélien à propos des « chambres à gaz » :

« *Le Commissaire :* Avez-vous parlé avec Höss du nombre de Juifs qui ont été exterminés à Auschwitz ?

« *Eichmann :* Non, jamais. Il m'a dit qu'il avait fait construire de nouveaux bâtiments et qu'il pouvait mettre à mort chaque jour dix mille Juifs. Je me souviens de quelque chose comme cela. Je ne sais pas si j'imagine cela aujourd'hui seulement, mais je ne crois pas l'imaginer. Je ne peux pas me rappeler exactement quand et comment il me l'a dit et de quoi avaient l'air les environs où il m'avait dit cela. Je l'ai peut-être lu et je m'imagine peut-être maintenant que ce que j'ai lu, je l'ai entendu de sa bouche. Cela est aussi possible. »

Sténogrammes J 1 – MJ à 02-RM

32. Aux pages 236-244, V.-N. parle de Paul Rassinier.

Commentaire : Il le fait avec beaucoup de confusion. Il s'en prend notamment à ce qu'il appelle les « comptes fantastiques » de Paul Rassinier en ce qui concerne le nombre des pertes juives. Il me semble qu'en ma-

[48]
tière de « comptes fantastiques » et de contes à dormir debout personne ne saurait dépasser nos exterminationnistes. On a vu par ce qui précède que, sur ces points-là, V.-N. a fait passablement de concessions, et qu'il lui arrive, rarement, il est vrai, de sortir de son empyrée pour remettre un instant les pieds sur notre terre. Là où il se fâche, c'est lorsque Rassinier utilise des statistiques provenant d'un Juif russe : David Bergelson. D'après ce dernier, l'Armée Rouge avait pu sauver un très grand nombre de Juifs au moment de l'entrée des Allemands en Union Soviétique en 1941. V.-N. affirme que cette source n'avait pas la moindre valeur. Il en donne deux raisons. Et je suis personnellement tout à fait d'accord avec V.-N. sur l'une d'elles : à savoir comment David Bergelson pouvait connaître ces chiffres dès le 5 décembre 1942; mais V.-N. me permettra d'utiliser le même raisonnement quand je conteste une foule de chiffres donnés à chaud, tout de suite après la guerre, par les exterminationnistes; et que dire des chiffres de massacrés qu'osent donner en pleine guerre la Résistance polonaise ou les milieux sionistes de Genève et de Berne ? V.-N. donne une autre raison de récuser Bergelson et, cette fois-ci, il se fait obscur. Il écrit : « D. Bergelson était un écrivain faisant partie d'un comité juif créé par les autorités soviétiques, à fin de propagande précisément notamment auprès des Juifs américains. Après la guerre, en 1952, mission accomplie, il fut fusillé. » Qu'on relise lentement chacun de ces mots ! Quel reproche peut-on faire à ce Bergelson-là ? Etait-ce un crime que de faire partie d'un tel comité juif ? En était-ce un que de dire aux Juifs américains que nombre de leurs coreligionnaires russes n'étaient pas morts ? Que signifie cette « mission accomplie » longtemps après la guerre ? Et V.-N. trouve-t-il que la justice et la police staliniennes ont fait œuvre pie en fusillant ce Juif-là, peut-être au moment même du fameux « complot des blouses blanches » ? Non. V.-N. est certainement en train de nous cacher une part de la vérité. Nous allons être obligé de la dire pour lui. En 1977, Georges Wellers ne la cachait pas dans *Le Monde Juif* (avril-juin, p. 65) quand il nous disait que David Bergelson faisait partie d'un comité juif *ad hoc* créé en U.R.S.S. fin 1941 et chargé par le Gouvernement d'obtenir les sympathies et le soutien financier des Juifs américains à la Russie en guerre. » En clair, Bergelson exagérait le nombre des Juifs pour obtenir plus d'argent. C'est ainsi qu'il m'arrive devant beaucoup de statistiques exterminationnistes de songer à ce que j'appelle « le complexe de Bergelson ». Souffraient également d'une sorte de « complexe de Bergelson » ces comédiens montreurs de reliques qui, tel Salomon Mikhoels, du Comité Juif Antifasciste formé à Moscou, faisaient la tournée des villes

américaines en montrant au public une savonnette prétendument fabriquée avec de la graisse de Juifs et prétendument rapportée d'un camp de concentration; les sommes rap-

[49]
portées par ces tournées étaient importantes (Gérard Israël, *Jid/Les Juifs en U.R.S.S.*, Editions spéciales/Jean-Claude Lattès, 1971, p. 203).

33. Aux pages 246-247, V.-N. écrit : « Il est parfaitement évident que Faurisson n'a pas vu le texte qu'il cite. » Il affirme cela à propos de la déclaration de guerre de Chaïm Weizmann à l'Allemagne de Hitler, déclaration dont je donne pour référence le *Jewish Chronicle* du 8 septembre 1939, p. 1. Il ajoute que cette déclaration de guerre « est mieux que romancée ». Il ajoute enfin que Chaïm Weizmann n'était pas président du Congrès Juif Mondial.

Réponse : C'est vrai. J'en donne acte à V.-N. Chaïm Weizmann était président, non pas du Congrès Juif Mondial (W.J.C. : World Jewish Congress), mais de l'Organisation Sioniste Mondiale (W.Z.O. : World Zionist Organization). Il allait devenir après la guerre le premier président de l'Etat d'Israël. En 1939, depuis des années, Juifs et sionistes étaient nombreux à pousser l'Occident à une croisade contre Hitler. Avant même la date où Britanniques et Français sont entrés en guerre contre l'Allemagne, Chaïm Weizmann avait pris l'initiative d'écrire en date du 29 août 1939 au Premier Ministre britannique pour l'assurer du soutien de l'Agence Juive à la cause des démocraties. Il écrivait : « The Jews stand by Great Britain and will fight on the side of the democracies ». De plus, une déclaration faite le 8 septembre 1939 à Jérusalem par l'Agence Juive assurait les Britanniques que, en dépit du Livre Blanc de 1939, le Yishouv de Palestine serait loyal et lutterait pour la victoire de l'Empire Britannique. *The Times* du 6 septembre 1939 titrait précisément : « Jews to fight against nazi Germany » tandis qu'à New York, *The New York Times*, en page 9, titrait : « Jews Stand by Britain ». Curieusement V.-N. cherche à minimiser la portée de l'acte de Weizmann, en soulignant que ce dernier ne s'exprimait qu'au nom de l'Agence Juive. Je n'aurai pas la perfidie d'insister ici sur les différentes tendances qui pouvaient animer les sionistes eux-mêmes dont certains avaient des contacts suivis avec l'Allemagne de Hitler : sionisme et nazisme avaient des points communs. Je dirais simplement qu'à tort ou à raison Weizmann entendait parler au nom de la communauté juive mondiale et que c'est bien ainsi que son initiative contre Hitler a été reçue par le monde entier. Dans l'*Encyclopaedia Judaica*, éditée à Jérusalem en 1971, on lit à l'article « Weizmann » : « When World War II broke out, Weizmann immediately promised the British government all possible aid by the Jewish population in Palestine *and the Jewish people outside* » (souligné par moi). John Toland, dans son *Adolf Hitler* (Traduction française, Pygmalion, 1978, t. II, p. 80-81) rapporte ceci qui

[50]
mériterait d'être vérifié à la source : « (Chamberlain) dit plus tard, selon l'ambassadeur Kennedy, que « les Américains et les Juifs du monde entier l'avaient obligé à entrer en guerre. » » Cela dit, qu'on ne vienne pas m'accuser de faire des Juifs les responsables de la Seconde Guerre mondiale. Je n'ai jamais su discerner quel était le responsable d'une guerre quelconque.

34. A la page 248, V.-N. signale une page de moi « que l'on devrait faire figurer dans une anthologie de l'immonde » ! ! ! J'avais écrit (voy. p. 190 de *Vérité...*) : « Là où il y avait de fortes concentrations juives impossibles à surveiller vraiment sinon par l'intermédiaire d'une police juive, les Allemands redoutaient ce qui allait d'ailleurs se passer dans le ghetto de Varsovie où, soudain, juste à l'arrière du front, en avril 1943, une insurrection s'est produite. Avec stupéfaction les Allemands avaient alors découvert que les Juifs avaient fabriqué 700 blockhaus. Ils ont réprimé cette insurrection et ils ont transféré les survivants dans des camps de transit, de travail, de concentration. Les Juifs ont vécu là une tragédie. »

Réponse : Pour V.-N., « l'immonde » résiderait dans le fait que mon informateur ici serait Himmler et que j'aurais bien pris le soin de cacher ma source. Il dit que « tout appel de note a charitablement disparu. » Je ne comprends pas ce qu'il entend par « disparition charitable d'un *appel* de note. » Effectivement, par suite d'une négligence typographique, le chiffre 48 qui devait figurer après le mot « blockhaus » est tombé. Mais la note 48, elle, figure en bonne place et se lit ainsi : « Discours prononcé à Posen le 6 octobre 1943, p. 169 de *Discours secrets* de Heinrich Himmler, Paris, Gallimard, 1978. Il s'agit de la traduction française de *Geheimreden 1933 bis 1945 und andere Ansprachen*, Propyläen Verlag, 1974. Cet ouvrage est à utiliser avec précaution et surtout sa traduction en français. » Alors, où est « l'immonde » ?

35. A la page 249, V.-N. me reproche d'avoir écrit que l'insurrection du ghetto de Varsovie s'est produite juste à l'arrière du front en avril 1943; il dit que le front était alors très loin, à plus de mille kilomètres.

Réponse : V.-N. confond ici « le front » avec « la ligne de front ». La ligne de front se situait peut-être à plus de mille kilomètres, mais le front russe (comme on dit : le front allemand, le front du Pacifique, etc.) commençait bel et bien aux marais du Pripet.

[51]

36. Aux pages 249-250, V.-N. me reproche de ne pas donner plus de détails sur cette insurrection et il se met à reparler de « [mon] maître Himmler ».

Réponse : Je n'avais pas à m'attarder sur ce qui n'était pas mon sujet. J'ai abandonné le sujet du ghetto et ce qu'en avait dit Himmler sur la phrase suivante : « Les Juifs ont vécu là une tragédie. »

37. Aux pages 250-251, on croit que V.-N. va enfin en venir au sujet lui-même, c'est-à-dire : les « chambres à gaz » homicides. En fait, il parle d'un document : allemand (une banale lettre de convoi) où on lit : « Ont été soumis au traitement spécial *(sonderbehandelt wurden)* 125 hommes et 684 femmes et enfants. » Il demande : « Osera-t-on dire que ces personnes ont été conduites dans un camp de repos ? »

Réponse : Je note que V.-N. n'ose pas dire que ces gens ont été gazés. Je note qu'il revient sur « Sonderbehandlung ». D'une part, je considère avoir déjà répondu à la question, d'autre part, je remarque que dans le même convoi 406 hommes et 190 femmes ont été mis au travail; pour les hommes on précise que c'est aux usines Buna; pour les femmes, on ne donne pas de précision. Les autres hommes, les autres femmes et les enfants ont donc bénéficié d'un traitement spécial; ils n'ont pas eu à travailler. Voilà qui peut expliquer pourquoi à la libération d'Auschwitz n a trouvé parmi les « incapables » de marcher et de participer à l'évacuation tant d'hommes, de femmes et surtout d'enfants bien vivants, à côté bien sûr de malades et de quelques morts. Dans le calendrier des *Hefte von Auschwitz* (1961, tome 4, p. 81), on ne craint pas d'affirmer tranquillement que les 125 hommes, les 624 femmes et enfants ont été tous gazés. Le même calendrier considère d'ailleurs comme gazés deux convois partis de Drancy les 4 et 6 mars 1943. Or, Serge Klarsfeld dans son *Mémorial* (p. 110, 386-189) répare la « bévue » : ces deux convois étaient allés à Majdanek et il en a retrouvé les survivants.

38. A la page 251, en note 86, V.-N. fait une très courte allusion aux fameuses photos aériennes d'Auschwitz récemment révélées par la C.I.A. Nous en parlons à la page 319 de *Vérité*... Il dit qu'« il semble bien qu'une photo prise le 25 août 1944 [...] montre le processus [d'extermination] en action. »

Réponse : Jamais, avec la photo sous les yeux, V.-N. n'oserait prétendre chose pareille. Cette photo, comme toutes les photos de Brugioni et Poirier, inflige un démenti cinglant à toute la légende extermination-

[52]
niste. Les deux Américains eux-mêmes, tout penauds, sont obligés d'écrire à la page 11 : « Bien que les survivants se souviennent que la fumée et des flammes sortaient continuellement des cheminées des crématoires et qu'elles étaient visibles des kilomètres à la ronde, la photographie que nous avons examinée n'en offre aucune preuve positive. » Et les deux auteurs ajoutent en note : « L'ensemble des photos examinées dans les archives et relatives à la période de l'extermination incluent les photos du 4 avril, du 26 juin, du 26 juillet, du 25 août et du 13 septembre 1944. » Personnellement, je me permettrais d'ajouter ici que, dans une lettre consultable aux National Archives de Washington (lettre de Robert G. Poirier au Professeur David Wyman du 6 mars 1979), il est dit qu'il y a eu jusqu'à 32 missions aériennes au-dessus d'Auschwitz du 27 décembre 1943 au 14 janvier 1945. Comme il se trouve, d'autre part, que je possède des copies des documents d'espionnage de l'O.S.S. (ancêtre de la C.I.A.) sur la région, en plus de certains commentaires techniques des photos, je peux affirmer ici que la connaissance que les Alliés avaient d'Auschwitz était d'une précision stupéfiante. S'il s'était passé à Auschwitz ou dans sa région quoi que ce fût qui ressemblât à d'énormes massacres à l'échelle industrielle, il ne fait aucun doute que les Alliés l'auraient immédiatement décelé. L'annonce officielle de ces massacres aurait été une prodigieuse arme psychologique dont les nazis n'auraient pas pu contrecarrer l'effet destructeur. Il est clair que, si les Alliés ont refusé d'accorder foi aux allégations des sionistes de Genève ou de Berne ou à celles de la Résistance polonaise, c'est qu'ils savaient, tout aussi bien que le Vatican ou la Croix-Rouge internationale que, pour s'en tenir aux faits et non aux ragots de guerre, il n'y avait en réalité ni extermination, ni holocauste.

39. Aux pages 251-252, V.-N. écrit : « Auschwitz était, on nous le répète sur tous les tons (Butz, Faurisson, Thion), un grand centre industriel, spécialisé dans la production de caoutchouc synthétique. Mais personne ne nous a jamais expliqué pourquoi des bébés devaient parvenir jusque-là, et personne ne nous a dit ce que devenaient ces bébés. L'incapacité absolue où se trouvent les « révisionnistes » de nous dire où allaient ceux qui n'étaient pas enregistrés dans le camp et dont le nom figure cependant sur les listes des convois est la preuve du caractère mensonger de leurs affirmations. »

Réponse : Au début, les Allemands n'ont voulu dans leurs camps que des internés de 16/18 à 55 ans et aptes à travailler. Ils se seraient bien passés des inaptes au travail. Pourquoi, cependant, ont-ils, peu à peu, déporté de ces inaptes, et cela jusqu'aux bébés ? Il y a à cela plusieurs

[53]
raisons. La première est l'insistance des autorités gouvernementales des pays occupés à ne pas voir les familles disloquées. Les autorités religieuses notamment protestaient contre cette dissolution des familles et le fait que des enfants étaient confiés à des maisons de correction, à des foyers, à des familles étrangères, etc. G. Wellers, dans *L'Etoile jaune à l'heure de Vichy* montre très clairement que personne ne s'imaginait quitter Drancy pour un quelconque lieu d'extermination (voy. p. 4, 5, 233 et suivantes, 254 (sur « le groupage des familles »)). Bien des gens, lassés de vivre à Drancy dans l'inactivité, se disaient que, somme toute, mieux valait partir vers l'Est où leur sort serait sans doute dur, mais moins déprimant. Aux enfants on racontait qu'on partait pour la contrée mythique de Pitchipoï. Parmi ceux qui partaient il y avait même des « optants ». Quelquefois on a laissé des familles voter sur le point de savoir si on emmenait avec soi les enfants ou si on les laissait en France (C. Lévy et Paul Tillard, *La Grande Rafle du vélodrome d'hiver*, R. Laffont, cité par Georges Wellers dans *Le Monde Juif*, juillet/septembre 1980, p. 109). Une section d'Auschwitz-II s'appelait le camp des familles et il reste, sur les murs d'endroits pour ainsi dire jamais visités par les touristes, de nombreux dessins ou peintures faits par des enfants. Ce que devenaient les bébés ? Nous le savons, au moins pour une partie d'entre eux, par des enquêtes menées vingt ans après la guerre par les Polonais et dont les résultats ont été partiellement rassemblés dans les volumes de l'*Anthologie* bleue

d'Auschwitz (reproduction dactylographiée en français, en anglais...). Cette *Anthologie* est très peu lue. Sur le sujet qui nous intéresse ici, je recommanderais particulièrement, mais non exclusivement, le tome II, 3e partie, p. 31 à 114 : « Résultats des examens psychiatriques de personnes nées ou internées durant leur enfance dans des camps nazis de concentration. » Cette étude publiée en polonais en 1966 a été traduite en français en 1969. Dans le même tome, on peut lire un article sur « Les examens relatifs aux « enfants d'Auschwitz » (p. 18 à 30). On y trouve des phrases telles que celle-ci : « Les enfants examinés jusqu'à présent avaient huit ans au moment de la Libération : la plupart d'entre eux avaient moins de cinq ans lorsqu'ils furent internés » (p. 18); « Les enfants les plus jeunes avaient leur numéro tatoué sur une jambe. Au fur et à mesure qu'ils grandissaient, [ce numéro] devenait illisible » (p. 25); « Les examens et les études se poursuivent. On retrouve [écrit en 1965] de plus en plus d'« enfants d'Auschwitz » » (p. 30). On reproche souvent à Laval d'avoir insisté auprès des Allemands pour obtenir la déportation des enfants. Ce reproche est injuste. Laval a effectivement écrit : « J'ai obtenu notamment que les enfants ne soient pas séparés de leurs parents » (*Mémoire en réponse à l'acte d'accusation*, 1945). C'est que, comme les autorités religieuses, il

[54]
ne voulait pas d'une dislocation des familles. Henri Amouroux (*La Grande Histoire des Français sous l'occupation*, tome 5 : « Les passions et les haines », p. 333, note 3) rapporte cette réflexion de Laval à Jean Jardin : « Je viens d'une réunion épouvantable [avec Oberg]. Ils veulent nous laisser les enfants. Je leur ai dit : « Ce n'est pas l'habitude chez nous de séparer les enfants de leurs parents. » » Certains auteurs prétendent, à l'inverse de Georges Wellers, que le Consistoire Central, par exemple, « savait » dès 1942 que les déportés étaient destinés à l'extermination. Ils en donnent pour preuve un texte qu'on peut lire à la page 207 du *Mémorial* de Klarsfeld et que celui-ci a intitulé « La véhémente et lucide protestation du Consistoire Central » (25 août 1942). J'ai des doutes sur l'authenticité de cette pièce. Interdit de C.D.J.C. sous peine de coups par son directeur, M. Meram, j'ai dû demander à quelqu'un d'aller vérifier pour moi le texte original (références CCXIII-15 et CDLXXII-89). Voici ce qui m'a été répondu : « prétendu duplicata qui est en fait un papier pelure, sans en-tête, sans signature et portant seulement la date du 25 août 1942. »

Il y a eu d'autres causes à la déportation des enfants : par exemple l'allégement systématique de ghettos, ou l'expulsion systématique (exemples de Varsovie ou de Budapest).

Dans l'*Anthologie* bleue d'Auschwitz, on peut lire le rapport d'une sage-femme polonaise qui sur trente-huit ans de carrière avait, en l'espace de deux ans passés à Auschwitz-Birkenau, accouché 3000 femmes juives et non juives, et cela, dit-elle, avec un taux de réussite exceptionnellement élevé (Varsovie, 1969, t. II, 2e partie, p. 159-169 : « Rapport d'une accoucheuse d'Auschwitz », S. Leszczynska, trad. d'un article paru dans la revue médicale *Przeglad Lekarski*, en 1965).

40. A la page 252, en note 88, V.-N. écrit : « Pierre Guillaume, interrogé par moi à ce sujet (où allaient ceux qui n'étaient pas enregistrés dans le camp ?] me répondit que ces personnes étaient transférées à la gare de Kielce. Pourquoi ? »

Réponse : Il faut entendre Kosel (à 120 km d'Auschwitz) et non Kielce. Pierre Guillaume fait ici allusion à un fait que Klarsfeld rapporte à la page 12 de son *Mémorial*. Klarsfeld rappelle la stupéfiante méthode utilisée à Paris par le Centre de Documentation Juive Contemporaine et, à Auschwitz, par le Musée National d'Auschwitz pour déterminer le nombre des gazés : par exemple, quand il se révélait qu'un convoi parti de France ne semblait pas avoir atteint Auschwitz, on en déduisait tranquillement que ce convoi avait bel et bien atteint Auschwitz mais qu'il y avait été entièrement gazé ! C'est ainsi qu'un convoi de 3056 personnes

[55]
avait été comptabilisé comme gazé parce que, en fait, il s'était arrêté à Kosel et non à Auschwitz. Comme nous l'avons déjà vu ci-dessus (al. 37), on avait agi de même pour les convois no 50 et 51 qui, au lieu de se rendre à Auschwitz, s'étaient rendus à Majdanek. Idem pour le convoi no 73 qui était allé à Kaunas et Reval. Bref, on avait là, et encore ailleurs, fabriqué des gazés en série. Mais le piquant de l'affaire est que Klarsfeld qui rectifie ces erreurs en commet de plus graves encore en comptant comme morts les gens qui ne sont pas revenus en France se déclarer vivants avant le 31 décembre 1945.

41. A la page 253, V.-N. écrit que Faurisson « publie triomphalement la photo de Simone Veil censée être gazée et bien vivante. Le mécanisme de cette erreur est extrêmement simple [etc.]. »

Réponse : Ce n'est pas moi qui démentirais Vidal-Naquet. Le « mécanisme de cette erreur » est on ne peut plus simple. Comme le dit V.-N., « Les archives, incomplètes, du camp ne comprenaient plus le nom des femmes ayant été enregistrées [pour le travail] ». Alors, on les avait complétées ces archives, on avait « décodé » leur incomplétude, on les avait fait parler, on leur avait fait dire une fois de plus : voici la preuve que toutes les femmes de tel convoi ont été gazées. Le cas de Simone Veil est loin de constituer une exception. Il manifeste seulement, grâce à la célébrité de la dame en question, la formidable malhonnêteté d'ensemble de ces statistiques de gazés ou de morts.

42. A la page 255, V.-N. se permet une digression sur la poésie. Pour reprendre son expression, cela « est d'une absurdité palpable »; je m'y attarderai d'autant moins que ce serait sortir de notre sujet.

43. Aux pages 255-261, V.-N. essaie de « coder », pour ensuite le « décoder », le journal du Dr. Johann-Paul Kremer.

Réponse : Je dirais d'abord, une fois de plus : « Assez décodé ! » J'ajouterais ensuite que V.-N. avait écrit ces pages avant la publication de mon *Mémoire en défense* qui porte en grande partie sur le journal en question : le lecteur de ce *Mémoire* y trouvera réponse, je pense, aux questions et aux critiques de V.-N.

44. A la page 261, en note 102, V.-N. parle d'un rapport d'un délégué de la Croix-Rouge sur sa visite d'Auschwitz.

Réponse : V.-N. ne s'attendait probablement pas a ce que je revienne

[56]
dans mon *Mémoire en défense* sur ce rapport qui avait été signalé à la page 115 de *Vérité*... A tout lecteur qui voudrait se faire une idée des scrupules de V.-N. dans sa lecture d'un texte, je conseille une lecture attentive des pages 241 à 247 de mon *Mémoire*; il y trouvera, d'une part, une analyse du passage essentiel du rapport du délégué et, d'autre part, une énumération des procédés par lesquels soit des personnes privées, soit des organismes ont dénaturé ce document qui embarrasse beaucoup les exterminationnistes. Vidal-Naquet est à ajouter à la liste des personnes privées qui dénaturent le sens du texte, sans aller aussi loin, il est vrai, qu'un Marc Hillel.

45. A la page 268, en note 113, V.-N. parle de John Bennett, australien, homme de gauche, secrétaire du « Victorian Council for Civil Liberties » (l'équivalent en quelque sorte d'une « ligue des droits de l'homme »), révisionniste convaincu qui lutte calmement et courageusement, à mon avis, contre le mensonge exterminationniste; V.-N. parle de « cette campagne qui l'a conduit à être exclu du Victorian Council for Civil Liberties » et à se rapprocher de l'extrême droite; V.-N. dit qu'il tient ses informations de Charles Sowerwine, de Melbourne.

Réponse : J'ai sous les yeux *Your Rights* qui est la revue du V.C.C.L. La livraison est celle de 1982. Je constate que John Bennett y figure toujours (avec sa photo) comme secrétaire « depuis la fondation en 1966 de cette association. » Et j'apprends de plus que John Bennett viendrait d'être nommé « President of Australian Civil Liberties » !

46. A la page 269, V.-N. évoque « le battage autour d'*Holocauste*, dernière étape de la transformation d'Auschwitz en marchandise. »

Commentaire : Les intellectuels ont ouvert la voie aux marchands. Auschwitz, lieu de souffrance, a été transformé en une sorte de Disneyland avec, en plus, un Hilton pour touristes. Nous attendons en France l'arrivée du nouveau film wiesenthalien : *Genocide*.

47. Aux pages 273 et 279, V.-N. s'en remet à M. Pitch Bloch, ingénieur chimiste, du soin de me répondre sur le chapitre du Zyklon B.

Commentaire : Le cours de M. Pitch Bloch sur le Zyklon B sent terriblement l'improvisation et je ne saurais trop conseiller à cet ingénieur chimiste de se reporter aux études et aux ouvrages de G. Peters sur la question, notamment ceux qui sont cités à la page 204 de *Vérité*... Je lui conseille également la lecture de *Blausäuregaskammern zur Fleckfie-*

[57]
berabwehr (Chambres à gaz à l'acide prussique contre le typhus) du Dr. Franz Puntigam, du Dr. Hermann Breymesser et de l'Ingénieur Erich Bernfus, publication officielle du Ministère du Travail du Reich. Berlin, 1943, 120 pages. A aucun moment, M. Bloch ne nous explique comment, au Struthof, Josef Kramer ne se serait pas asphyxié tout le premier en « versant les cristaux d'un gaz dont il n'a rien pu dire sinon qu'avec un peu d'eau en surplus ce gaz tuait en UNE minute. » Je disais que sel + eau ne peuvent donner un gaz. M. Bloch réplique finement que « sel » (notez les guillemets) + eau peuvent donner un gaz. Laissons-le à ses finesses et qu'il veuille bien répondre à la question qui se pose, à savoir : « Qu'on me donne le nom du sel, avec ou sans guillemets, qui, au contact de l'eau, dégage un acide dont la toxicité serait supérieure à celle de l'acide cyanhydrique ! » Je rappelle ici que l'acide cyanhydrique des chambres à gaz américaines endort le condamné en quarante secondes environ et le tue en quelques minutes (Chessmann en 14 minutes, je crois). – Quand je parle de l'extravagant témoignage de Höss à propos des « gazages » de Birkenau, il se contente de « rectifier » la surface de la prétendue « chambre à gaz » (en réalité, une chambre froide appelée Leichenkeller) et il dit qu'on mettait 2000 personnes dans 236,78 m^2 et non dans 210 m^2 seulement. Désolé : le plan indique fort nettement que les dimensions de *l'intérieur* de la pièce, y compris les piliers de soutien étaient de 7m x 30m = 210 m^2. M. Bloch n'esquisse même pas une explication du fameux mystère : comment les membres du Sonderkommando pouvaient-ils sans même un masque à gaz pénétrer immédiatement dans une telle pièce pleine de 2000 cadavres cyanures quand on sait les précautions draconiennes prises par les Américains avant de pénétrer dans la petite chambre à gaz et d'y toucher si peu que ce soit le cadavre. M. Bloch opère une diversion en parlant du « témoignage de R. Vrba et de F. Wetzler ». J'en ai déjà traité à l'alinéa 27. Mais, pour le coup, M. Bloch joue de malchance. V.-N. citait ce témoignage d'après ce qu'en disait Georges Wellers, lequel avait utilisé une version française de l'Office français de l'édition, 2e trimestre 1945. Or, M. Bloch, lui, nous cite le même document d'après une tout autre source qu'il donne en note 7 de sa page 276 : C.I.M., 1944. Il nous offre ainsi tout à fait involontairement l'occasion d'un régal : une comparaison de l'édition de 1944 avec celle de 1945. On s'aperçoit alors que, comme d'habitude, dans ces histoires de « témoignages » sur les « chambres à gaz » on a procédé à de grossières manipulations de texte. Je n'ai pas le temps de m'y attarder ici. Je n'ai pas non plus le temps de montrer comment Georges Wellers dans *Les Chambres à gaz ont existé* (Gallimard, 1981, 19 p.) a tronqué des citations du même document en usant des trois points entre parenthèses là où le « témoignage » était un peu fort de café (p. 115). Je

[58]
laisse aux lecteurs intéressés par les mécanismes du faux le soin d'aller y voir de près. Je me contenterai d'un exemple. D'après ce témoignage et d'après le plan qu'on trouve dans la version américaine, mais non dans la française ainsi que je le disais plus haut à l'alinéa 27, la « chambre à gaz » aux 2000 cadavres et les fours crématoires se situaient sur un même niveau : celui du sol. On transportait donc les cadavres de la « chambre à gaz » aux fours sans utiliser d'ascenseur. Or, le plan réel des lieux, les multiples photographies, les ruines visitables, TOUT nous prouve que la salle des fours se trouvait en surface et que la prétendue « chambre à gaz », en réalité une chambre froide, se trouvait en sous-sol. Pour les « témoins » qu'invoquent Vidal-Naquet et Bloch, le transport des cadavres se fait soit sur des « wagonnets plats » (version 1944), soit sur des « camions à plate-forme » (version 1945) ! ! ! Bloch ne nous dit pas non plus où on entreposait les 2000 cadavres avant qu'on ne les brûle; il aurait fallu une rude place qui n'apparaît nulle part ni dans les plans réels, ni dans les plans de fiction (comme celui du WRB), ni aujourd'hui sur les lieux. Mais, puisque M. Bloch a cru devoir nous citer un « témoignage » qui devient maintenant bien embarrassant, je me permettrai de lui en citer un autre d'une vérité tout aussi criante, celui de Zofia Kossak (*Du fond de l'abîme, Seigneur*..., Albin Michel, traduit du polonais, 1951, 301 p.) :

« Il n'y avait pas d'eau. Où étaient donc les douches ? Au-dessus des portes, des fenêtres étroites et oblongues. Derrière les vitres, des uniformes allemands et des visages en attente, impassibles, mais étrangement mauvais et hostiles. Toutes sont-elles entrées ?... La porte se fermait avec fracas. Ce n'était pas une porte ordinaire : elle était double, étanche au gaz... *Une sonnerie stridente, et tout de suite, par des ouvertures du plancher, le gaz commençait à monter*. (Souligné par moi). – Sur un balcon extérieur qui dominait la porte, les S.S. observaient curieusement l'agonie, l'épouvante, les spasmes des condamnées. C'était pour eux un spectacle dont ces sadiques ne se lassaient jamais. Ils le contemplaient avec le même plaisir plusieurs fois par jour. Ils notaient les convulsions, les contorsions, les attitudes particulièrement curieuses. Ils avaient le temps. L'agonie durait de dix à quinze minutes. Certaines mouraient immédiatement, mais d'autres mettaient plus longtemps. Cela dépendait du dosage du gaz. Il arrivait que le bureau du crématoire économisât. Alors le martyre était plus long. Enfin, dans la salle, personne ne bougeait plus. *Cinq cents* (souligné par moi) femmes et enfants gisaient en tas désordonnés. Les yeux morts, écarquillés d'épouvante, fixaient le plafond. – *Nouvelle sonnerie* (souligné par moi). Des ventilateurs puissants chassaient le gaz. Masqué, le « Sonderkommando » apparaissait, ou-

[59]
vrait la porte qui se trouvait en face de l'entrée, il y avait là une rampe, des *wagonnets* (souligné par moi). L'équipe y chargeait les corps, vite, vite. D'autres attendaient. Et puis les morts pourraient ressusciter. Le gaz ainsi dosé étourdit, ne tue pas. Il arrivait maintes fois que les victimes chargées au dernier tour revinssent à elles sur le wagonnet... les wagonnets *dévalaient* (souligné par moi) la rampe et *se déversaient directement dans le four* (souligné par moi)... – L'anéantissement de cinq cents êtres humains n'avait pas pris plus de *cinq quarts d'heure* (souligné par moi). Sauf une poignée de cendres (remarque de moi : 500 cadavres de femmes et d'enfants laisseraient au minimum une tonne de cendres), il n'en restait plus de trace. Le groupe suivant franchissait le seuil du bain. Babillante, la petite fille tenait sa maman par la main, et, sans interrompre sa chansonnette, elle franchissait le seuil... » (p. 127-128).

D'une façon générale, sur les formidables contradictions entre les témoins d'un seul procès quant à la façon dont le Zyklon était introduit dans la prétendue « chambre à gaz », on pourra lire le résumé involontairement humoristique fait par une cour allemande qui, pour une fois, s'était un peu attardée à l'un des aspects techniques des « gazages » : voyez *Justiz und NS-Verbrechen*, University Press Amsterdam, 1975, tome XIII, Affaire du Dr. Gerhard Peters, p. 134 (ou 415 b-5).

48. Aux pages 280-289, V.-N. reprend la parole dans un « Appendice II ». Il y mentionne et critique brièvement mon *Mémoire en défense* qui venait de paraître (4e trimestre 1980). Il dit que je n'ai « pas consacré une seule ligne à tenter de répondre au démontage » que lui, V.-N. a fait des mensonges de Faurisson. V.-N. ajoute que par divers détails de rédaction de mon *Mémoire* (rectification de faux par trop évidents) il est évident que Faurisson connaissait pourtant son texte, à lui, V.-N. Il ne donne qu'un exemple de cette rectification dont je lui serais redevable. Cet exemple porte sur la traduction du mot allemand « darniederliegen », employé par le Dr. Johann-Paul Kremer.

Réponse : A la page 20 de mon *Mémoire*, je dis à mon lecteur que la traduction faite en français par les Polonais était : « anéanties », alors que le texte original allemand donnait : « liegen [...] darnieder, ce qui signifie : « étaient couchées, malades ». Mon éditeur a pu matériellement prouver à V.-N. que je ne lui étais nullement redevable de cette précision étant donné que ma traduction était antérieure à l'article de V.-N. Dans une lettre qu'il lui adressait en réponse, V.-N. a bien voulu en convenir.

[60]

49. A la page 280, V.-N. écrit : « [J'ai montré que] *pas une seule fois*, dans [le journal de Kremer], les « actions spéciales » auxquelles participe le médecin n'ont un rapport quelconque avec la lutte contre le typhus. Faurisson est incapable, et pour cause, d'apporter sur ce point un seul argument, une seule réponse. Je l'ai dit et je le répète : son interprétation est un faux, dans toute la force du terme. »

Réponse : Le 5 septembre 1942, le Dr. Kremer est présent à une action spéciale à partir de l'*hôpital des femmes* et il ajoute, entre parenthèses, « Musulmans »; ce terme s'applique à des malades parvenus au dernier degré de consomption. Puis, le 7 octobre 1942, le Dr. Kremer écrit : « J'ai assisté à la 9e action spéciale (gens de l'extérieur et femmes musulmanes ». Comment V.-N. pourrait-il prétendre que l'état de ces « Musulmans » et de ces « Musulmanes » n'a aucun rapport avec la formidable épidémie de typhus qui ravage et le camp et la ville, faisant des morts parmi les détenus comme parmi les soldats allemands ou leurs familles ?

50. A la page 281, en note 3, V.-N. rappelle brièvement et comme si cela allait de soi qu'« action spéciale » était le « nom de code du gazage ».

Réponse : Encore une fois, assez décodé !

51. Au même endroit, V.-N. écrit : « Un faux que l'on a modifié sans prévenir le lecteur demeure bien entendu un faux » et il fait remarquer que dans *Vérité...*, aux pages 109-110, je définissais « l'action spéciale » comme étant « le tri des malades et des bien portants » alors que, par la suite, dans mon *Mémoire*, à la page 34, « l'action spéciale » devient en plus le « nettoyage des wagons, soit de 3e classe, soit surtout de marchandises dans lesquels les nouveaux détenus venaient d'arriver ».

Réponse : Il suffit de revenir à mon texte pour voir que l'accusation de V.-N. se fonde sur une mauvaise lecture. En effet, dans *Vérité...* aux pages 109-110, je définissais le tri des malades et des bien-portants comme « L'UNE de formes de l'« action spéciale » du médecin. »

52. A la page 286, V.-N. écrit « Faurisson n'a été interdit ni de bibliothèque ni d'archives politiques ». Il rappelle que le personnel du Centre de Documentation Juive Contemporaine de Paris « après des années de longanimité » a refusé de me servir et que cela lui « paraît hautement normal » parce que je mettais ce centre en cause « dans son activité fonda-

[61]
mentale, celui [*sic*] de la mémoire du crime »; V.-N. ajoute que ce centre est une « fondation privée ».

Réponse : Le personnel de ce centre, ou au moins une partie du personnel, est rétribué par le contribuable français. Pendant des mois, ce personnel a multiplié les provocations pour que je ne puisse plus venir travailler au C.D.J.C. J'ai été chassé par le directeur en personne, M. Meram, qui m'a menacé de coups si je tentais de revenir. Là-dessus, j'ai reçu de M. G. Wellers une lettre où il me faisait savoir son refus de me laisser accéder à la bibliothèque et aux archives, et cela au nom des plus nobles idéaux. Ce faisant, il était, disait-il « sûr de [s]e trouver dans les plus nobles traditions de ce pays où la liberté et le respect de la dignité humaine sont indissolubles » (27 avril 1978). J'ai également été chassé d'un institut de Paris et d'un centre de recherches et bibliothèque de Vienne (Autriche). Je précise qu'en dépit de ce qu'il aurait déclaré à un journaliste français, M. Simon Wiesenthal ne m'a nullement mis à la porte de chez lui avec violence; il m'a au contraire reçu avec une courtoisie toute viennoise; il est vrai qu'à l'époque il ne savait pas mon opinion sur les « chambres à gaz » ! Mais, au fait, la Bibliothèque Vaticane refuse-t-elle accès aux agnostiques ? Je remarque que, si je suis poursuivi comme un malfaiteur devant les tribunaux par une foule d'associations, c'est également au nom des plus nobles idéaux; on ne porte pas atteinte aux libertés de pensée et d'expression : on les protège !

53. A la page 286, V.-N. écrit : « Je soutiens, moi, et je prouve, que Faurisson, hors le cas vraiment limité du *Journal* d'Anne Franck, ne cherche pas le vrai mais le faux. »

Question : Comment cela peut-il se concilier chez le même homme ?

54. A la même page, en note 12, V.-N. ne sait manifestement pas quoi répondre à la quarantaine de pages (p. 181 à 222 du *Mémoire en défense*) que je consacre à la « révision déchirante de 1960 »; j'y rappelle comment les « chambres à gaz » de l'Ancien Reich sont pour ainsi dire subitement passées à la trappe et je m'amuse à collectionner les « témoignages criants de vérité sur les gazages inexistants, par exemple, de Buchenwald et de Dachau ». Voici comment V.-N. se débarrasse de l'épine. Il écrit : « Pour être complet, je dirai que (dans le nouveau livre de Faurisson] il y a un dossier sur les chambres à gaz imaginaires ou n'ayant pas fonctionné dans les camps de l'Ouest, Buchenwald, Dachau. Mais tout cela est historiquement si mal analysé que même cette documentation est difficilement utilisable. »

[62]

Réponse : Il n'y a pas d'analyse de ma part, ni historique, ni autre. Je me contente surtout d'une simple énumération de faux témoignages. L'énumération à soi seule est parlante. Il y court en filigrane la fameuse question à laquelle personne ne se décide à me répondre et qui est : « Quelle différence voyez-vous entre les « témoignages » de Buchenwald ou de Dachau et les « témoignages » d'Auschwitz ou de Belzec ? » Si j'avais voulu entreprendre une analyse de chacun des faux témoignages que je cite, je suis sûr que mon analyse aurait été d'une simplicité biblique. Prenons un court exemple. Voici un faux témoignage sur Dachau. Il est de Fernand Grenier et je le cite à la page 218 de mon *Mémoire en défense*. J'en donne d'abord le texte, puis je vais en donner l'analyse.

TEXTE du faux témoignage : « A côté des quatre fours crématoires qui ne s'éteignaient jamais, une chambre : des douches avec, au plafond, des pommes d'arrosoir. L'année précédente [1944] on avait remis à cent vingt enfants de huit à quatorze ans une serviette à savon [*sic*]. Ils étaient entrés tout joyeux. On ferma les portes. Des douches s'échappèrent des gaz asphyxiants. Dix minutes après, la mort avait tué ces innocents que les fours crématoires réduisaient en cendres une heure après. »

ANALYSE du faux témoignage : le faux témoin Fernand Grenier a tout inventé :

1° Les quatre fours crématoires qui ne s'éteignaient jamais;
2° La chambre aux fausses douches avec leurs pommes d'arrosoir;
3° L'année ou l'événement s'est produit (à la différence de bien des témoins, il ne va pas jusqu'à donner le mois, le jour et l'heure);
4° Les enfants;
5° Le nombre de ces enfants;
6° Les âges de ces enfants;
7° Les cent vingt serviettes à savon [*sic*];
8° La toute joie des enfants en entrant;
9° La fermeture des portes (au pluriel);
10° Les gaz asphyxiants;
11° Le délai de dix minutes pour que survienne la mort;
12° La durée-record de la crémation de cent vingt cadavres d'enfants dans quatre fours : 1 heure seulement alors qu'aujourd'hui avec des moyens autrement modernes que ceux de 1944, il faudrait à 4 fours du genre de ceux qui fonctionnent au Père-Lachaise... 225 heures, soit environ 9 jours (45 minutes par cadavre n'ayant pas d'antibiotiques; sinon 50 à 60 minutes).

Mon analyse se limiterait là; elle n'aurait d'autre ambition que de faire prendre la mesure de leur candeur à tous ceux qui croient que « ces choses-là ne s'inventent pas ».

[63]

A propos de faux témoignage je serais heureux que Vidal-Naquet me dise son opinion sur *Sachso*, par l'Amicale d'Oranienburg-Sachsenhausen, Coll. Terre Humaine, Minuit/Plon, 1982, 623 p. On y parle à de nombreuses reprises de la « chambre à gaz » de ce camp pourtant situé à 30 km de Berlin, c'est-à-dire dans cet Ancien Reich où nous savons officiellement depuis la révision déchirante de 1960 qu'il n'y a eu aucun gazage homicide. En 1968, Olga Wormser-Migot, dans sa thèse sur *Le Système concentrationnaire nazi (1932-1945)* écrivait en note 2 de la page 541, à l'intérieur du chapitre intitulé de façon significative : « Le problème des chambres à gaz » que la « chambre à gaz » d'Oranienburg lui paraissait être « de l'ordre du mythe ». Dans *Sachso*, présenté comme une œuvre collective, on nous reproduit deux photos d'origine soviétique tendant à accréditer l'existence d'une chambre à gaz homicide. On ne voit pas la moindre portion de cette prétendue « chambre à gaz ». La première légende se lit ainsi : « Un des bourreaux du camp, Paul Sakowski, répète devant un officier de la Commission d'enquête soviétique, en 1945, les gestes qui déclencheraient la mort dans la chambre à gaz ». La seconde légende se lit ainsi : « A gauche de la lourde porte blindée et étanche de la salle d'exécution, il actionne le levier qui obture tous les volets d'aération. Puis, d'un coup de paume sur un percuteur, il brise l'ampoule de Zyklon B dont les vapeurs mortelles se répandent à l'intérieur. » Or, il est intéressant de savoir que le Zyklon B, inventé en 1917 est encore couramment en usage aujourd'hui dans le monde entier, n'a jamais existé en ampoules; le Zyklon B est un absorbât d'acide cyanhydrique sur base poreuse inerte; la terre d'infusoires par exemple. Ce qui est comique dans le plan que l'on a dessiné du camp, c'est qu'on y lit fort bien : « Industrie Hof »/Crématoire/Chambre à gaz. Chambre d'exécution » mais que le tout s'accompagne d'une flèche d'indication donnant sur le vide, si bien qu'il est impossible de distinguer la forme, les proportions, l'emplacement de cette « chambre à gaz ».

Je souhaiterais également que Vidal-Naquet nous dise son sentiment sur « L'Exposition de la déportation 1933-1945 » qui se tenait fin avril/début mai 1982 sur la place du Trocadéro à Paris. J'y ai consacré le 30 avril, dans un « Supplément à la revue trimestrielle : *Les Amis de Paul Rassinier*, no 1 juin 1982 », une étude qui se termine ainsi :

« D'une façon générale, cette exposition de 1982 marque une évolution intéressante du mythe des chambres à gaz homicides : les fragments que l'on nous montre de prétendues chambres à gaz homicides se font de plus en plus petits. On va vers l'infinitésimal, le zéro, le néant. Déjà beaucoup de chambres à gaz homicides ne sont plus montrées du tout : on se contente de nous en montrer le bâtiment qui est

[64]
censé les contenir. »

J'ajoute en N.B. : « Le livre de Georges Wellers intitulé *Les Chambres à gaz ont existé* (Gallimard, 1981) contient 12 photographies : pas une ne représente une chambre à gaz homicide ».

Je connais des historiens officiels qui ne croient plus aux « chambres à gaz » hitlériennes, qui me l'ont confié mais qui n'osent le déclarer publiquement. Ils sentent que le temps est venu de larguer le pieux mensonge, mais ne savent comment s'y prendre. Je leur conseille une finesse inventée par l'un de mes avocats, lequel, après avoir cru fermement à la vérité scolaire, s'est brusquement aperçu qu'il se trompait. Le moyen qu'il a inventé pour ne pas trop paraître se déjuger est le suivant : il a qualifié ces « chambres à gaz » de « métaphoriques »; sans doute n'avaient-elles pas existé dans la réalité ces horreurs-là, mais elles véhiculaient assez bien toutes les horreurs réelles des camps de concentration nazis et constituaient somme toute une fidèle image des souffrances des déportés et une représentation émouvante de ce que des cerveaux éprouvés avaient crû connaître réellement. Après tout, le chiffre de 6 millions de Juifs morts n'est-il pas devenu un « chiffre symbolique » (eine symbolische Zahl) depuis le 3 mai 1979 devant un tribunal de Francfort (procès 50 Js 12.828/78.919 Ls contre Erwin Schönborn) où le Dr. Broszat, toujours lui, déposait à titre d'expert comme Directeur de l'Institut d'Histoire Contemporaine de Munich. « Métaphoriques » pour les prétendues « chambres à gaz », « symbolique » pour le prétendu chiffre de 6 millions de morts; reste à trouver un adjectif du même genre pour le prétendu « génocide ».

55. A la page 288, V.-N. assure que « (m)a liberté d'expression, sous réserve des lois en vigueur, n'a nullement été menacée. »

Réponse : On aura savouré la « réserve ». V.-N. a le respect de la loi, des lois, par exemple de celles qui font que, pour avoir soutenu mon idée sur les « chambres à gaz » et le « génocide », je suis condamné à trois mois de prison avec sursis et à... 360 millions d'anciens francs d'amendes diverses et de frais de publication. J'ai contre moi une meute d'associations et une meute d'avocats. Je suis accablé de dettes par tous ces procès. Je n'ai plus le droit d'enseigner. J'ai été physiquement battu et agressé à plusieurs reprises. J'ai fait l'objet de véritables tentatives de lynchage. Mon état de santé est devenu tel qu'il m'a fallu être hospitalisé à trois reprises en un an et à chaque fois pour un mois. Ma vie familiale est profondément bouleversée. L'un de mes enfants a dû abandonner ses études à cause du nom qu'il portait. Je suis insulté dans la presse française et internationale comme personne, à ma connaissance, ne l'a jamais été.

[65]

Le droit de réponse m'est quasi systématiquement refusé depuis qu'un magistrat a prononcé que mettre des guillemets à « chambre à gaz » c'était porter atteinte à je ne sais plus quoi de sacré. Le Conseil d'état a déclaré qu'il n'y avait rien de « matériellement inexact » à me déclarer un universitaire qui n'avait jamais rien publié de sa vie ! Le tribunal administratif de la Seine n'a jamais instruit une plainte déposée par moi en janvier 1975. J'ai rencontré de graves difficultés quand il m'a fallu choisir un avocat : tous se dérobaient. L'un d'entre eux s'est fait exclure du M.R.A.P. pour avoir eu l'audace de défendre non pas mes idées, mais mon droit à la libre expression. Une partie de nos livres ont été détruits en dépôt. Un commando de l'Organisation Juive de Défense a revendiqué une attaque contre nous dans une salle de « La Libre Pensée » et a brisé pour 12.000 F de matériel. Un soir à

21 h 30 un huissier est venu de la part du M.R.A.P. pour saisir une vidéo-cassette... que l'O.J.D. venait d'emporter. Nous sommes l'objet de menaces incessantes. Le justicier fleurit à Paris comme en province. Ma femme en est malade depuis quatre ans et vit dans une peur constante. Nous avons dû nous dessaisir d'une partie de notre mobilier, en attendant peut-être la saisie d'une maison que je n'ai pas encore fini de payer (achetée 105.000 F en 1968), la saisie de notre voiture et la saisie de la plus grosse partie de mon traitement (salaire unique). Toutes mes recherches, tous mes voyages de recherches, je les avais payés de ma poche. Quand pour une fois j'ai gagné un procès (contre *Le Matin de Paris* qui avait écrit que j'avais reçu un blâme pour propos antisémites au lycée de Clermont-Ferrand), le juge – Mme Simone Rozès – n'a pas voulu de publication du jugement en raison du « caractère particulier de la cause ». Le Dr Aron, président du comité consultatif des organisations juives de Lyon, a un jour déclaré que je n'enseignerais plus jamais à Lyon et il a organisé dans l'enceinte de mon université des manifestations avec des éléments venus de l'extérieur. Une enquête administrative a été déclenchée sur mon compte. Le recteur l'a ainsi conclue : « Le Professeur Faurisson est inattaquable; il n'a commis aucune faute professionnelle. » Rien n'y a fait, ni la solidarité émouvante de mes étudiants, ni les qualités que, paraît-il, j'avais pu manifester jusque-là (« Très brillant professeur/Chercheur très original/Personnalité exceptionnelle »). Pas un de mes collègues ne prenait ma défense. Certains allaient jusqu'à écrire au président (socialiste) de mon université pour l'assurer de leur soutien contre la brebis galeuse. J'ai les lettres. Il y en a 25. J'ai été menacé du Conseil de Discipline si je ne trouvais pas le moyen de disparaître de la circulation. On m'assurait que le Conseil étant constitué comme il l'était, l'avis du recteur n'aurait aucune importance. J'ai demandé, sous la contrainte, l'Enseignement par correspondance. Là on m'a dit qu'on

[66]

n'avait que faire de moi et que d'ailleurs mon appartenance au cadre A de l'Enseignement Supérieur m'empêchait d'être engagé. Quant à mon syndicat, le SNESup, il n'avait pas attendu tout cela pour me mettre à la porte sans même que je puisse être le moins du monde entendu. J'appartenais au SNES et au SNESup depuis plus de vingt ans. Je passe sur les lettres de menaces, les appels téléphoniques anonymes, les crachats et les menues vexations. Je dois convenir que je me sens traqué et que bien souvent j'ai envie d'en finir avec la vie. Je ne sais pas si je survivrai longtemps à ce qui m'arrive et à ce qui arrive aux miens. Mais je me sens tenaillé par le DEVOIR de lutter contre d'aussi horribles mensonges et tant de lâcheté. Et si je me dois de lutter ainsi, un rail entre les dents, c'est aussi pour tous ceux qui m'ont jusqu'ici soutenu : ceux de la Vieille Taupe d'abord et puis tous ces étrangers des États-Unis, de Grande-Bretagne, d'Allemagne, de Hollande, de Belgique, de Suisse, de Suède, d'Italie, d'Australie et d'ailleurs encore, qui accumulent protestations et manifestes.

56. A la page 288, V.-N. écrit « Noam Chomsky rétractait par une lettre du 6 décembre 1980 adressée à Jean-Pierre Faye, sinon son texte (en préface du *Mémoire en défense*) du moins l'utilisation qui en avait été faite avec son accord comme préface au livre de Robert Faurisson. »

Réponse : C'est tout simplement faux. Cette lettre a bien existé mais son contenu a été gravement dénaturé.

Une mise au point pour terminer : Vidal-Naquet colporte, jusque devant les tribunaux, qu'il est convaincu que je suis un antisémite. Il me permettra une confidence : quand j'entends parler de la question juive, je sors mon oreiller. Je veux bien qu'une telle indifférence en la matière puisse heurter des gens qui voient des antisémites partout, comme d'autres voient des Juifs partout, mais je revendique le droit à l'indifférence sur ce point-là et sur quelques autres.

R. Faurisson

[67]

LE MYTHE DES « CHAMBRES A GAZ » ENTRE EN AGONIE

A propos d'un article du *Monde juif* (la revue du Centre de documentation juive contemporaine de Paris), n° 107, juillet-septembre 1982, paru fin octobre 1982.

Cet article s'intitule : « Les "Krématorien" IV et V de Birkenau et leurs chambres à gaz. Construction et fonctionnement », par Jean-Claude Pressac, p. 91-131.

L'article est présenté en une centaine de lignes par M.Georges Wellers, responsable de la revue et auteur, lui-même, d'un livre intitulé : *Les Chambres à gaz ont existé* / Des documents, des témoignages, des chiffres, coll. Témoins, Gallimard, 1981, 229 p.

Georges Wellers fait, pour sa part, de formelles réserves sur la thèse de Jean-Claude Pressac. Ce dernier formule la thèse selon laquelle la décision de construire les quatre grands bâtiments d'Auschwitz-Birkenau appelés crématoires II, III, IV et V a été prise par la SS « hors de tout contexte criminel », c'est-à-dire, en bon français, sans aucune intention criminelle; cette intention criminelle serait apparue « plus tard », sans autre précision dans le temps.

Georges Wellers dit que les raisons avancées par l'auteur pour soutenir une thèse aussi nouvelle et surprenante sont au nombre de quatre; il énumère ces quatre raisons et il les critique une à une, car il n'est d'accord avec aucune d'entre elles. En conclusion, il écrit : « Bref, aucun argument avancé par l'auteur à l'appui de son opinion selon laquelle "à l'origine" la construction des chambres à gaz criminelles n'était pas envisagée à Birkenau n'est convaincant ».

Aussi le lecteur se demande-t-il pourquoi Georges Wellers a accepté de publier dans *Le Monde juif* une étude dont aucun argument n'est, selon lui, convaincant. On attend une explication. On n'en trouve pas. Georges Wellers a commencé sa présentation en disant que l'auteur était jeune, catholique, avait entrepris plusieurs voyages à Auschwitz où il avait étudié les ruines de Birkenau, des plans, des photographies, des archives, etc. Georges Wellers écrit à propos de l'auteur : « Le goût d'une étude approfondie, en pleine indépendance, est, sans doute, un trait caractéristique de sa curiosité intellectuelle et les moyens qu'il a employés pour la satisfaire sont les meilleurs, quoique peu communs ».

[68]

Jean-Claude Pressac apporterait « maintes précisions nouvelles » et des « détails importants inédits », ainsi qu' »une réflexion originale, quelquefois discutable ». Bref, il

s'agirait d'un « apport important à nos connaissances concernant les chambres à gaz d'Auschwitz et qui éclaire maints problèmes restés jusqu'à aujourd'hui dans le flou, sinon dans l'obscurité ». Voilà donc quelques compliments qu'on aurait aimé voir accompagner de précisions et d'exemples. Car la phrase finale de Georges Wellers est d'un effet dévastateur : « Aucun argument [de Jean-Claude Pressac]... n'est convaincant ». Le dernier alinéa de la présentation de cette nouvelle thèse est tout aussi dévastateur; il y est dit qu'il existe « une série cohérente de faits » montrant, en substance, que la thèse de Jean-Claude Pressac est inacceptable; pour Georges Wellers, en effet, la décision de construire à Birkenau quatre grands crématoires a été prise dans ce qu'il appelle « le cadre sinistre de la "solution finale de la question juive" », c'est-à-dire dans le cadre d'une extermination délibérée du peuple juif. Georges Wellers ne précise pas de quels faits il veut parler et il n'en montre donc pas la « série cohérente ». On le regrette. Puisque Georges Wellers critique chacun des quatre arguments de Jean-Claude Pressac, il aurait été intéressant de connaître les raisons pour lesquelles ce dernier n'en a pas moins soutenu sa thèse. Jean-Claude Pressac et Georges Wellers sont tous deux à ranger dans le camp des « exterminationnistes », mais leurs arguments, au lieu de s'ajouter les uns aux autres et de s'enrichir par des apports mutuels, se contrecarrent et se détruisent sous nos yeux. Il n'est pas possible d'affirmer à la fois : 1. On a construit délibérément, en vue d'une extermination criminelle, des abattoirs à juifs; et 2. On a construit délibérément, en vue d'un usage pacifique, des bâtiments sanitaires pour Juifs et non-Juifs et, plus tard, à une époque non précisée et selon un processus général non déterminé, on a perdu de vue l'usage pacifique, et les bâtiments sanitaires sont devenus des abattoirs à Juifs.

Dans le premier cas, celui de Georges Wellers, l'affirmation a le mérite de la cohérence. Dans le second cas, celui de J.-C. Pressac, il n'y a pas d'incohérence à proprement parler, mais un bouleversement complet des êtres et des choses. Pour admettre la possibilité d'un tel retournement à 180°, le lecteur exigera de J.-C. Pressac une analyse conduite avec clarté, méthode, rigueur, où chacune des étapes d'un parcours aberrant sera soigneusement marquée de sorte que l'incroyable deviendra croyable; à chaque étape, le lecteur trouvera la confirmation d'un développement logique; on lui fournira à chaque fois des indications de temps, de lieu et de personne; sous ses yeux des bâtiments à destination visiblement pacifique se transformeront en bâtiments à destination évidem-

[69]

ment criminelle; là où entraient des hommes chargés de tâches sanitaires entreront des bourreaux; là où les bâtiments avec leurs différentes pièces et leurs dépendances avaient été conçus (par des architectes, par des ingénieurs, par des médecins, par des spécialistes en toutes sortes de technologies) pour être soit des bains-douches, soit des chambres de désinfection, soit des chambres froides, soit des fours destinés à brûler des cadavres, soit enfin des fours d'incinération, on verra surgir d'épouvantables chambres à gaz homicides, maquillées ou non en bains-douches factices et chargées de tuer industriellement des quantités industrielles de victimes, de sorte, d'ailleurs, que les fours ne pourraient jamais venir à bout de tant de cadavres. Ce retournement de 180° devrait également trouver d'abord sa source, non pas dans le cerveau malade de quelqs SS travaillant sur place, mais dans une décision venue de très haut et qui, tout au long de l'échelle militaire et administrative d'un pays en guerre, laisserait obligatoirement des traces incontestables. L'instance administrative et économique dont dépendaient les camps de concentration allemands surveillait d'extrêmement près les moindres dotations en matériel, en argent, en personnel. Le moindre boulon à fabriquer ou à poser faisait l'objet de mentions dans des registres tels que ceux des ateliers du camp. Dans un pays en guerre, on ne commande pas la marchandise qu'on veut à qui l'on veut. Un service central est chargé de répartir les autorisations en tenant compte des nécessités de l'exportation, des besoins civils et des exigences de l'armée.

J.-C. Pressac avait-il a priori quelques chances de nous entraîner à sa suite dans ce parcours aberrant ? On peut en douter quand on considère les difficultés déjà insurmontables que rencontraient des exterminationnistes comme Georges Wellers qui, eux, avaient au moins l'avantage de défendre une thèse cohérente, sans aucun retournement

à 180°. Déjà ces exterminationnistes-là étaient bien en peine de nous trouver UNE preuve, UNE seule preuve de l'existence et du fonctionnement d'UNE seule chambre à gaz dans un seul camp de concentration allemand. Comment, aujourd'hui, un homme comme J.-C. Pressac pourrait-il donc nous apporter en quelque sorte le double de preuves ? Comment pourrait-il prouver que les Allemands ont, en un premier temps, annulé et fait annuler tout ou partie des mesures prises dans une bonne intention pour aller, en un second temps, instaurer de formidables mesures prises dans une intention démoniaque ?

Mais, pour J.-C. Pressac, la première pierre d'achoppement n'est pas là. Je parlais de la nécessité d'être clair. Or, non seulement J.-C. Pressac n'est pas clair, mais il a manifestement beaucoup de peine à organiser

[70]
ses idées. Le sujet qu'il a choisi de traiter est difficile. La thèse générale qu'il cherche à soutenir et qu'on appelle thèse exterminationniste est redoutablement difficile à défendre. La thèse particulière qu'il a forgée dans son esprit exigerait pour être développée un véritable génie de l'invention et de la démonstration. C'est assez dire qu'avec J.-C. Pressac le lecteur est loin du compte. L'épreuve d'une telle lecture est exténuante et il est probable que l'auteur a eu autant de peine à réunir dans son esprit les éléments de sa thèse que le lecteur en rencontre à vouloir comprendre les phrases de J.-C. Pressac et leur enchaînement. Comme Georges Wellers éprouve, lui aussi, quelques difficultés à argumenter, cette longue étude du *Monde juif* est, pour tout lecteur, un redoutable pensum.

1. Les quatre arguments de J.-C. Pressac, d'après Georges Wellers

J.-C. Pressac a particulièrement étudié le cas des deux bâtiments d'Auschwitz-Birkenau appelés crématoire IV et crématoire V. Il nous promet d'autres études sur d'autres bâtiments et, en particulier, sur les crématoires II et III. D'après G. Wellers, les principales raisons pour lesquelles l'auteur pense que les crématoires IV et V n'ont pas été conçus à l'origine, c'est-à-dire en août 1942, dans une intention criminelle sont les suivantes :

1. Sur les plans de ces bâtiments, les pièces qualifiées, selon la tradition exterminationniste, de « chambres à gaz » homicides, ne portent aucun nom;

2. S'il s'agissait de « chambres à gaz » homicides, la disposition générale des bâtiments et l'emplacement précis des « gazages » impliqueraient une absurde « séquence des opérations » subies par les victimes;

3. Pour atteindre les lucarnes par lesquelles le bourreau SS « introduisait » le Zyklon B, il aurait fallu une échelle alors que, selon l'auteur, « il aurait été si simple de placer les ouvertures (...) plus bas, ou en édifiant (...), juste au-dessous, un petit escalier (...), de manière à rendre (les lucarnes) directement accessibles »;

4. Enfin, dans certaines de ces pièces avaient été installés de petits

[71]
poêles chauffés au charbon, ce qui donne à penser qu'à l'origine il s'agissait de douches.

2. J.-C. Pressac est exterminationniste

Constatant que certaines personnes (les exterminationnistes) croient à la réalité des chambres à gaz homicides d'Auschwitz et que d'autres (les révisionnistes) ne croient pas que ces chambres aient existé, l'auteur annonce (p. 94) que, dans son enquête, il a essayé « de rester impartial ». Il dédie son étude à Maria et Héléna Zylbermine, « anéanties par le camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau ». Que veut dire « anéanties » par un camp ?

A-t-il vérifié, comme il est facile de le faire, que ces deux personnes sont bien mortes du fait des Allemands ? L'auteur parle des « six millions » comme s'il ajoutait foi à ce chiffre (p. 93). Il ne tarit pas d'éloges sur les autorités du musée d'Auschwitz qui lui ont donné libre accès à tous les lieux et à tous les documents souhaitables (... sauf à ceux qu'on verra plus loin) et ces autorités n'ont rien de « falsificateurs "polono-communistes" » (à quelques énormes exceptions près qu'on trouvera également ci-dessous). Il croit que le nombre des victimes d'Auschwitz est d'environ un million (p. 97). Ses sources sont exclusivement exterminationnistes (p. 98-99). Il cite deux ouvrages révisionnistes : l'un de Butz et l'autre de Rassinier mais il n'utilise ni l'un, ni l'autre dans son étude et il se contente d'une allusion méprisante (p. 95). Il recourt au témoignage de Pery Broad, témoignage que même un Vidal-Naquet soupçonne d'être un faux. Il recourt au livre de Filip Müller *(Trois ans dans une chambre à gaz d'Auschwitz)*, véritable perle de culture de l'antinazisme de sex-shop. Il ose citer *Médecin à Auschwitz*, livre protéiforme attribué par un certain Tibère Kremer au Dr. Nyiszli, dont Rassinier a magistralement démontré la « gredinerie ». Il a fait état du témoignage de l' »Auteur inconnu » mis au jour par Bernard Mark, directeur de l'Institut historique juif de Varsovie, professeur que même l'historien Michel Borwicz tient pour un fabricateur (*Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, janvier 1962, p. 93). Sur tous ces points, J.-C. Pressac n'a qu'à se reporter aux démonstrations qui sont fournies par des ouvrages révisionnistes de Rassinier, de Stäglich, de Thion, de Faurisson. Une démonstration ne peut et ne doit se fonder que sur des documents dont on a fait au préalable l'examen critique. J.-C. Pressac cite le manuscrit de l' »Auteur inconnu » d'après une édition très connue que le musée d'Auschwitz a publiée en 1972. N'a-t-il pas lu ce que les autorités de ce musée pensent

[72]

elles-mêmes de Bernard Mark ? Comment n'a-t-il pas compris que ce manuscrit yiddish est une fabrication du plus pur style « réaliste-socialiste » avec, par exemple, l'histoire de la jeune Polonaise nue haranguant les victimes dans la chambre à gaz même, ces victimes se mettant à genoux, les unes chantant l'hymne national polonais et les autres, l'hymne juif de la Hatikwa, jusqu'au moment où toutes les voix se confondent pour entonner « l'Internationale ». Ce dernier trait paraissant un peu fort, il arrive qu'on le supprime. Mais il y a mieux et aujourd'hui, comme pour couronner le faux, voici qu'en France Plon vient d'éditer, du même Bernard Mark, un ouvrage intitulé *Des Voix dans la nuit* (1982, 362 p.). L'Auteur inconnu a perdu son fâcheux anonymat et il s'appelle maintenant Leib Langfus. Le passage de « l'Internationale » se trouve à la page 247. A la page 252 nous attend une première surprise. On nous y livre un fragment qui avait été supprimé dans l'édition du musée d'Auschwitz de 1972 avec cette explication : « On a excepté quatre pages concernant Belzec ». Les quatre pages nous sont ici livrées sous le titre de « Sadisme ». On y apprend (p. 253) que les Allemands construisirent « dans la forêt huit grandes baraques dans lesquelles on installa des tables et des bancs ». Puis, dit le texte : « C'est là qu'on entassa les juifs de Lublin, de Lemberg et d'autres circonscriptions et on les y électrocuta ». Un appel de note renvoie à la remarque suivante : « C'est ce qu'on pensait à l'époque. En réalité, on utilisa le gaz ». Ce qui est vrai, c'est que, sur Belzec comme sur Auschwitz et comme sur tous les camps, il y a eu cacophonie de ragots. Pour en revenir à Belzec, la vérité a d'abord été qu'on y électrocutait les juifs (*New York Times*, 12 février 1944, p. 6, cité par Butz, p. 146 / Dr. Stefan Szende, cité dans *Réponse à P. Vidal-Naquet*, de R. Faurisson, p. 35-37 / Walter Laqueur, *The Terrible Secret*, en note de la page 222), cette électrocution connaissant des modalités étrangement différentes les unes des autres. Puis, ou en même temps, la vérité a été qu'on tuait les juifs à la chaux vive et de nulle autre façon. Puis, est venue la version de Kurt Gerstein : on gazait les juifs. La version dite « de la chaux vive » nous provient de Jan Karski, aujourd'hui professeur à l'Université Georgetown, de Washington (voy. *Réponse*..., p. 37). Mais, pour en revenir à Auschwitz et au manuscrit de « l'Auteur inconnu », devenu Leib Langfus, J.-C. Pressac aurait grand intérêt à lire deux autres fragments ajoutés à la version initiale : le premier s'intitule « Les 600 garçons » et le second « Les 3000 nues » (p. 257-263). Il aurait aussi quelque intérêt à méditer les termes d'un article de Serge Thion et de Jean-Gabriel Cohn-Bendit consacré au livre de Filip Müller *(Trois ans dans une chambre à gaz d'Auschwitz)* et intitulé « Le faux témoignage est un art difficile ».

[73]

Par bien d'autres points de son article, l'auteur fait allégeance à la thèse exterminationniste. Il lui arrive d'aller si loin dans la complaisance qu'il en conçoit quelque embarras. Il flatte, tout en se demandant si sa flatterie ne touche pas à l'absurde. Höss, dans ses notes rédigées sous la surveillance de ses geôliers communistes de Cracovie, est censé avoir écrit en toute liberté la phrase suivante : « Je dois franchement dire que jamais je ne me serais attendu à ce que dans ma détention en Pologne on me traite d'une façon aussi convenable et prévenante, comme ce fut le cas après l'intervention du ministère public » (p. 147 de l'édition allemande). Höss n'est pas le seul à complimenter son juge d'instruction Jan Sehn et le ministère public. Il est mort pendu et heureux. On peut en être sûr. D'ailleurs, pour J.-C. Pressac, « Höss semble avoir atteint, d'après une de ses dernières photographies juste avant son exécution, un état de paix intérieure totale, à la limite de la béatitude, aussi absurde que cela puisse paraître... » (p. 94).

3. J.-C. Pressac fait d'intéressantes concessions aux révisionnistes

J.-C. Pressac ne semble être ni un tricheur, ni un homme de mauvaise foi. S'il lui arrive de sauter un passage important dans une citation et s'il n'en prévient nullement le lecteur, ce peut être par accident. C'est ainsi qu'à la page 128 (6e ligne) il saute une phrase capitale de « l'Auteur inconnu ». Cette phrase dit : « là-dessus s'ensuit le démontage du crématoire III ». Inutile d'épiloguer.

J.-C. Pressac s'en prend (p. 94-95) à ceux qui ont mis en doute l'authenticité des confessions de Höss. Il dit que, pour sa part, il a eu tout loisir de consulter et d'examiner le manuscrit de Höss écrit au crayon. Mais au moment même où il croit trouver là une preuve de l'authenticité du manuscrit, il est pris d'un scrupule. Il lui vient à l'esprit que Höss « a rédigé plusieurs centaines de pages **sans aucunes ratures** ». Il en conclut fort justement que « Ce travail soigné ne semble pas être le premier "jet" de Höss, homme de terrain et non écrivain professionnel ». Il ajoute : « Ce manuscrit proviendrait du *recopiage* d'une ou plusieurs ébauches qui n'ont pas été portées à la connaissance du public ». Un peu plus loin, il ne cache pas que seule une moitié des écrits de Höss nous est connue. Le Dr. Martin Broszat, publicateur des écrits de Höss dans leur langue originale, en 1958, nous avait déjà prévenus de ce fait; à la page 8 de son ouvrage, il nous donnait même des précisions chiffrées. Dès lors se pose une grave question : pourquoi ne peut-on avoir

[74]
accès aux différentes moutures des écrits de Höss et pourquoi, en 1958, soit onze ans après la pendaison de Höss, ne nous a-t-on livré dans la langue originale que la moitié de la version définitive ? J.-C. Pressac a-t-il posé cette question aux autorités du musée d'Auschwitz ? M. Smolen, directeur de ce musée national, avait proposé à J.-C. Pressac de corriger ses livres ou articles, quelle que fût leur teneur « gracieusement, pour éviter les erreurs grossières ». Proposition acceptée par l'auteur, ainsi qu'il nous le révèle (p. 95). L'article de J.-C. Pressac a donc, en fin de compte, été soumis avant publication à la fois aux autorités du musée national d'Auschwitz et à celles du Centre de documentation juive contemporaine de Paris. Pour quelqu'un qui dit essayer de rester impartial, il lui aurait suffi de soumettre son texte à un ou deux auteurs révisionnistes; il se serait épargné bien des « erreurs grossières » et aurait peut-être pu ainsi faire la preuve de son impartialité.

Au fil des pages, l'auteur fait des remarques qui sont comme autant de réserves que les tenants de la thèse exterminationniste, en plein désarroi, sont bien obligés de laisser passer :

(p. 106) en dépit de demandes répétées, il n'a pu obtenir du musée communication d'une pièce mentionnée par les Soviétiques dans leur rapport sur Auschwitz du 6 mai 1945 (la référence T.I.N. est mise pour T.M.I.);

(même page) dans son livre, Filip Müller contredit gravement sa déposition au procès de Francfort; dans son livre, il parle de fausses douches dans les crématoires, tandis que dans sa déposition il affirmait : « Il n'y avait pas de fausses douches dans les crématoires »;

(p. 111) les équipes travaillant à la construction des crématoires étaient de composition mixte, incluant civils et détenus (cas, ici, de l'équipe Kohler), ce qui, dirons-nous, pour notre part, rend absurde la thèse présentant la construction de ces édifices comme criminelle et hautement secrète;

(p. 119) le juge d'instruction Jan Sehn corrige un texte original avant d'apposer sa signature ainsi que la formule de légalisation pour le tribunal; l'auteur pense que Jan Sehn avait raison (?) de corriger mais qu'il aurait dû faire savoir qu'il s'agissait là d'une correction;

(p. 120) telle commande de « portes étanches » n'est (contrairement à ce qu'on pourrait croire ?) « manifestement pas d'usage criminel »;

[75]

(p. 122) s'il est raisonnablement possible d'attribuer tel type de portes aux chambres à gaz des quatre crématoires, « il est impossible de conclure à leur emploi criminel » (le style de l'auteur est si embarrassé que le sens du passage semble être le suivant : « ces portes paraissent appartenir à des chambres à gaz de désinfection »);

(même page) tel fait « démontre l'impossibilité totale de distinguer entre les portes de chambres à gaz de désinfection et celles criminelles » (l'auteur semble vouloir dire : « il est totalement impossible de distinguer si ces portes appartiennent à des chambres à gaz de désinfection ou à des chambres à gaz homicides »);

(même page) « le travail judiciaire accompli par Jan Sehn est d'excellente et irréprochable qualité » (compliment qui étonne après la remarque de la page 119) mais le travail fourni par les « experts » techniques est « douteux, imprécis, parfois incompréhensible [et] aux frontières du contestable »; c'est en particulier le cas pour le travail du Professeur Dr. Ing. Roman Dawidowski, « expert pour toutes les questions techniques »; ce dernier a participé en 1945 à la commission d'expertise soviétique avant de passer à la commission d'expertise polonaise; le fait est grave, dit J.-C. Pressac, car le juge Jan Sehn « se servira de ces détestables expertises techniques pour donner son évaluation du nombre des victimes d'Auschwitz »; ce nombre que J.- C. Pressac ne nous rappelle pas est de près de quatre millions; s'il nous avait révélé ce chiffre et, d'ailleurs, bien d'autres chiffres extravagants du juge Jan Sehn, J.-C. Pressac nous aurait donné la mesure de ce que valent ses compliments et de ce que valait le juge polonais; dans son livre sur Auschwitz (3ème édition française, 1961, 172 p.), Jan Sehn ne nous dit-il pas, par exemple, que le rendement des chambres à gaz de Birkenau était de 60000 personnes par jour ? Tel est l'homme pour lequel Höss et J.-C. Pressac marquent de l'admiration;

(p. 123-126) le témoignage de Szlama Dragan, longuement cité comme étant le témoignage d'un « tragique acteur forcé », nous décrit la marche des opérations depuis l'arrivée des victimes devant les crématoires jusqu'à leur gazage et jusqu'au travail du coiffeur et du dentiste sur 3050 cadavres (un seul coiffeur et un seul dentiste, chacun dans son coin); J.-C. Pressac, qui ne semble pas s'être avisé de ces énormités-là, affirme que **« Industriellement, la marche des opérations est aberrante »**; il souligne sa phrase; plus loin, à propos de la manière dont le SS verse le contenu de sa boîte de Zyklon B, il écrit : « On est stupéfait devant ce bricolage ».

[76]

(p. 126) en conclusion, J.-C. Pressac affirme : « Alors, une évidence s'impose : **« les krematorium IV et V n'ont pas été conçus comme instruments criminels, mais ils ont été transformés à cette fin »**. Il est probable que l'auteur a voulu dire qu'une telle aberration dans la conduite des opérations et un tel bricolage impliquent que les bâtiments en question n'avaient pas été conçus à l'origine pour servir d'abattoirs industriels. On aimerait qu'il nous dise clairement en vue de quel emploi les Allemands avaient créé ces bâtiments et quelles transformations avaient été apportées, puisque, aussi bien, ce que nous décrit Dragan laisse croire qu'il n'y a justement pas eu de transformations ? Ne serait-ce pas le récit de Dragan lui-même qui serait aberrant et bricolé ? Les phrases qui suivent cette conclusion de J.-C. Pressac sont particulièrement obscures;

(p. 127) parlant du livre de Filip Müller, J.-C. Pressac dit d'un seul et même souffle : « (il) comporte certains passages dont la véracité semble douteuse, mais qui ne nuisent en rien à la réalité du témoignage; ». Il veut sans doute dire : »... qui ne nuisent en rien à *l'authenticité* du témoignage ». On peut s'étonner de voir qu'un témoignage dont certains passages (non précisés) sont d'une véracité douteuse garde toute son authenticité. J.-C. Pressac ajoute d'ailleurs qu'à choisir entre Dragan et Müller, il pencherait plutôt pour Dragan (le témoin qui décrivait des faits aberrants et du bricolage);

(p. 128) J.-C. Pressac déclare que « l'auteur inconnu se trompe de bonne foi (...) sur plusieurs points »;

(p. 129) parlant des portes étanches au gaz qu'on a trouvées à la libération du camp, il convient qu'elles pouvaient « provenir de chambres à gaz de désinfection classique » et, venant à évoquer le fameux camouflage de l'un des crématoires, il écrit que les Allemands avaient planté une haie et il ajoute : « il semble que l'efficacité du camouflage ait été plus symbolique que réelle ».

(p. 130) il soupçonne les Polonais d'avoir tenté de « reconstituer » les crématoires IV et V, comme ils ont, au camp central d'Auschwitz, « réaménagé » le crématoire I; ce passage ne prend sa pleine expression et toute sa saveur que lorsqu'on sait que le « réaménagement » du crématoire I a été, de la part des Polonais, une grossière supercherie pour touristes (pour une comparaison de l'état actuel des lieux avec les états d'origine, voyez le livre de Serge Thion, *Vérité historique ou vérité politique ?*, p. 314-317).

[77]

4. Quelques suggestions à J.-C. Pressac

Cette étude fourmille d'erreurs pour les raisons susmentionnées. Il n'y a ni ordre, ni clarté, ni rigueur. Les raisonnements sont boiteux. A l'observation des lieux et à l'examen des documents l'auteur mêle de façon constante des bribes de témoignages. On s'y perd. Un bon juge d'instruction commence par établir la matérialité des faits qui peuvent être établis. Sous les yeux il a des plans et des photos ainsi que d'autres indices matériels. Il les examine. Il cherche à se les expliquer. Parfois, il a recours à des experts. Plus tard, quand ce point de son travail lui paraît suffisamment avancé, il va écouter ou lire des récits, ceux de l'accusation et ceux de la défense. Si jamais il a commencé par une audition préalable des parties ou des témoins, il va de soi qu'il ne les acceptera comme sérieux que sous bénéfice d'inventaire. Quand il entendra proférer des énormités qui sont un défi aux lois élémentaires de la physique ou de la chimie, il en prendra bonne note. Il ne les passera pas sous silence.

Jean-Claude Pressac a commis une erreur en déclarant que ces deux pièces mystérieuses des crématoires IV et V devaient être des douches, à l'origine. Il ne fournit pas d'argument à l'appui de son hypothèse. Il a d'ailleurs l'honnêteté de nous rappeler tout au long de son exposé qu'il s'agit là d'une dénomination choisie « par commodité et habitude ». Il rappelle opportunément que, dans les camps de concentration du IIIe Reich, les crématoires étaient souvent flanqués de douches. Il oublie de dire : ... et d'installations de désinfection, par exemple des chambres à gaz. Parti avec cette idée que les deux pièces munies chacune d'un petit poêle au charbon pouvaient être des douches, il s'en va examiner les registres des ateliers d'Auschwitz et là, – stupeur –, rien ne semble indiquer qu'il y ait eu des douches commandées pour ces crématoires. Il découvre, en revanche, de nombreuses preuves que des chambres à gaz ou des éléments de chambres à gaz étaient commandés pour ces mêmes crématoires. Il se fait alors ce raisonnement : Si les Allemands commandaient de telles chambres à gaz pour ce qui, en réalité, était des salles de douches, c'est qu'ils employaient là des chambres à gaz... homicides. La vérité est qu'à bien examiner comment sont rédigées les commandes il ne fait aucun doute qu'il s'agissait de chambres à gaz de désinfection.

Une autre erreur de J.-C. Pressac est de n'avoir compris dans sa bibliographie aucun ouvrage, aucun article sur les chambres à gaz allemandes. Ne serait-ce qu'en se reportant aux publications révisionnistes de Thion ou de Faurisson, il aurait appris ce que sont les contingences d'une

[78]
opération de gazage au Zyklon B ou avec d'autres gaz. Il lui aurait fallu étudier sur la question des chambres à gaz quelques livres et articles surtout rédigés en allemand ou en anglais qu'on trouve par milliers dans les bibliothèques américaines ou allemandes. Et puis, pour commencer, les documents rassemblés par les Alliés pour juger des Allemands comme Tesch, Weinbacher ou G. Peters constituent déjà une riche provende. J.-C. Pressac nous aurait épargné ses considérations de la page 123 sur les boîtes de Zyklon B portant en toutes lettres la mention : « Attention ! Sans avertisseur ». Il aurait appris que déjà bien avant la guerre les Allemands utilisaient pour eux-mêmes et vendaient à l'étranger du Zyklon sans ce produit (Bromessigester) qui avait l'inconvénient de ne pouvoir s'appliquer à certains produits sensibles. L'armée allemande pouvait utiliser une forme simplifiée du Zyklon B. Dans *Justiz und NS-Verbrechen*, tome XIII, p. 138, on lit, par exemple : « Dans des cas exceptionnels, principalement pour le traitement au gaz de matières sensibles aux odeurs, tels que les produits alimentaires et le tabac, la Degesch fournissait du Zyklon B sans avertisseur; ceci était alors indiqué sur l'étiquette des boîtes par la mention : "Attention. Sans avertisseur". Le document de Nuremberg NI-12110 est un mémorandum du 21 juin 1944, signé d'un Dr. Heinrich. Il y est expliqué qu'il y a manque d'ester bromacétique ("Mangel an Bromessigester"), ce qui est très ennuyeux pour le brevet du Zyklon B ».

J.-C. Pressac a fort bien vu que la mention dans un registre de la serrurerie d'Auschwitz de mots comme « Gaskammer » n'impliquait pas qu'il y eût gazage homicide. Mais il a tort, quand il voit le mot de « Gaskammern » remplacé par celui de « kammern », d'imaginer qu'on a voulu cacher le mot de « Gas » (p. 111). Les Allemands appelaient leurs chambres à gaz des noms de « Gasraum », de « Gaskammer », de « Begasungskammer », de « Blausäuregaskammer », d'« Entlausungskammer », d'« Entwesungskammer »; c'était selon. Et quand on avait à répéter le mot dans un même contexte on pouvait aussi bien utiliser « kammer ». On agirait de même dans un texte français ou anglais où « chambre » ou bien « chamber » succéderaient à « chambre à gaz » ou à « gas chamber ». Pour favoriser l'action de certains gaz, il arrivait qu'on chauffe la pièce au préalable. Dans des installations sommaires comme celles de Majdanek, on voit encore aujourd'hui que les chambres à gaz étaient flanquées d'un petit édicule où se trouvait un poêle. Cette pièce n'était raccordée à la chambre à gaz que par un tuyau perçant le mur de séparation. Il est probable que les deux pièces trouvées suspectes par J.-C. Pressac aux crématoires IV et V étaient des chambres à gaz de désinfection. Le poêle était en effet garni de l'extérieur, dans le couloir d'accès, avec

[79]
le charbon déposé dans une autre pièce à proximité. J'ignore quel gaz on utilisait mais je suppose qu'il s'agissait d'un autre gaz que le Zyklon (par exemple, le Cartox, le Ventox, l'Areginal,...) lequel avait l'inconvénient d'être très dangereux et d'adhérer longuement aux surfaces. Le Zyklon était surtout employé pour le gazage général de bâtiments; l'opération exigeait de six à vingt-et-une heures selon la température; il y fallait un personnel spécialement entraîné et rien n'était délicat comme l'aération de ces bâtiments et des objets qui s'y trouvaient. Munis de masques à gaz au filtre le plus sévère, les hommes de l'art pénétraient dans les lieux avec, pour consigne, de n'ouvrir que les fenêtres qui voulaient bien s'ouvrir sans trop de difficultés; et rapidement ils ressortaient des lieux, retiraient leurs masques, respiraient l'air pur pendant dix minutes et reprenaient ensuite leur activité. Aussi ne peut-on que hausser les épaules devant les récits de gazages homicides censés avoir été librement rédigés par Höss dans sa douce prison polono-communiste. A en croire Höss, l'équipe chargée de vider la chambre à gaz de tel crématoire de Birkenau pénétrait dans les lieux **immédiatement** après la mort des victimes et la mise en marche d'un appareil d'aération. Les équipiers traînaient les cadavres hors de la chambre à gaz vers le petit monte-charge, en fumant et en mangeant, c'est-à-dire, si l'on comprend bien, sans même un masque à gaz. Même avec des masques à gaz, l'opération aurait été impossible. Imagine-t-on deux mille corps (c'est le chiffre du musée d'Auschwitz) cyanurés et baignant dans des restes de gaz mortel, qu'il faudrait démêler les uns des autres ? J.-C. Pressac sait fort bien que la disposition des lieux est telle qu'il n'y avait pour ainsi dire pas de dégagement et que les équipiers auraient été fort en peine de trouver où entreposer deux mille cadavres en attendant de les faire brûler, afin que le convoi suivant de victimes vienne à son tour se faire gazer dans les 210 m^2 de ce qui était en réalité une Leichenkeller, c'est-à-dire un dépositoire en sous-sol. Aujourd'hui, à Berlin, le crématoire du quartier de Charlottenburg et de Spandau possède une « Leichenkeller » (le mot est resté le même) capable de contenir 500 cadavres et il possède 4 fours. C'est assez dire qu'un cadavre demande encore aujourd'hui beaucoup de temps à être incinéré et que, d'autre part, des fours ne peuvent fonctionner en continu des jours entiers. Tous les chiffres de crémations que nous présentent les Polonais et quelques autres à propos des fours crématoires d'Auschwitz doivent être accueillis avec la plus grande méfiance. Pour en revenir à l'actuel crématoire de Charlottenburg-Spandau, chaque four ne peut brûler que de 15 à 17 cadavres par 24 heures.

[80]

Dans l'immense littérature scientifique concernant les chambres à gaz de désinfection, on recommandera à J.-C. Pressac de commencer son initiation par la lecture d'un petit ouvrage édité à Berlin en 1943 sous le label officiel; il s'agit de *Blausäuregaskammern zur Fleckfieberabwehr* (Chambres à gaz à l'acide cyanhydrique pour la prévention du typhus) par Dr. med. Franz Puntigam, Dr. phil. Hermann Breymesser et Ing. Erich Bernfus, 120 pages. Il pourrait tout aussi bien prendre la peine de lire les études de G. Peters signalées dans le livre de Serge Thion à la page 204.

Mais est-il même besoin d'entreprendre de pareilles recherches ? J.-C. Pressac connaît le registre de la serrurerie d'Auschwitz. Qu'il s'y reporte à la commande no 459 du 28 mai 1943. Il y verra ceci :

« Chambre de désinsectisation, camp de concentration d'Auschwitz. Objet : 1o Les ferrures pour une porte avec cadre, étanche à l'air avec mouchard pour chambre à gaz; 2o Une porte à lattes (etc) ». Les mots allemands sont : Entwesungskammer, Beschläge, Tür, Rahmen, luftdicht, Spion, Gaskammer. Ces mots reviennent très fréquemment à propos des chambres à gaz; il est manifeste qu'il s'agit de chambres à gaz de désinfection et J.-C. Pressac lui-même a l'honnêteté de nous montrer en page 112 de son étude la photographie d'« Une porte étanche au gaz de la baraque de désinfection du Kanada I du Stammlager avec œilleton [ou mouchard] ».

Bien sûr, on pourrait prétendre que les Allemands gazaient des détenus dans des chambres à gaz de désinfection, mais, pour commencer, c'est là une accusation qui n'a jamais été sérieusement portée, ne serait-ce que parce qu'elle ferait apparaître chez les Allemands un esprit d'improvisation et un recours au bricolage qui seraient bien loin de la gigantesque entreprise d'extermination qu'on leur prête généralement sans avoir pu jamais la prouver par un document quelconque. Cela reviendrait aussi à dire que quiconque possède chez lui une hache a pu s'en servir pour tuer. De plus, aucun des prétendus témoins n'en a parlé.

Quant au terme de « Vergasung », il fourmille aussi bien dans les ouvrages allemands traitant de fours, et il est alors à prendre au sens de carburation, que dans les ouvrages traitant de désinfection par chambres à gaz, soit « simples », soit « avec circuit fermé » et, alors, il signifie gazage. Dans un message-radio du 22 juillet 1942 adressé sous la signature du général Glücks au camp d'Auschwitz on lit : « Par le présent, j'accorde l'autorisation d'effectuer le trajet aller/retour d'Auschwitz à

[81]
Dessau (endroit où se livrait le Zyklon B) pour un camion de cinq tonnes, afin d'aller chercher du gaz destiné au gazage du camp... » Il faut toute l'impudence de nos exterminationnistes pour faire comme si la phrase s'arrêtait là et pour dire : voilà une preuve qu'on gazait les détenus d'Auschwitz ! Il serait manifeste, si la phrase s'arrêtait là, que le gazage en question est celui des bâtiments du camp et non celui des internés. Et comme, d'ailleurs, la phrase ne s'arrête pas là, autant en donner la fin, qui est « ... pour lutter contre l'épidémie qui s'est déclenchée ». Le texte allemand donne : « Gas für Vergasung ».

On pourrait faire vingt autres suggestions à J.-C. Pressac. Par exemple, on pourrait le mettre en garde contre sa myopie. Le camp d'Auschwitz était un énorme ensemble et même Birkenau à soi seul constituait un tout qu'il fallait garder à l'esprit au moment d'en analyser tel ou tel détail. Si vraiment on exterminait des foules entières aux crématoires IV et V, comment expliquer qu'à deux pas de là se trouvait un ensemble de baraquements hospitaliers avec 60 médecins et 300 infirmières qui soignaient les détenus malades ? Comment se fait-il qu'il y ait eu tant d'enfants à Birkenau, des enfants dont on retrouve encore les naïfs dessins à l'intérieur de certaines pièces ? Comment expliquer que dans l'Anthologie (bleue) d'Auschwitz, publiée par le Comité international d'Auschwitz, on puisse lire le rapport d'une sage-femme polonaise qui, sur trente-huit ans de carrière, avait, en l'espace de deux ans passés à Birkenau, accouché 3000 femmes juives et non juives, et cela, dit-elle, avec un taux de réussite exceptionnellement élevé ? Comment se fait-il qu'à leur arrivée à Auschwitz, le 27 janvier 1945, les Soviétiques aient trouvé des vieillards ou des enfants apparemment en bonne santé comme nous le montre le film alors tourné par leurs services ? Comment se fait-il que, vers 1965, les Polonais aient été en mesure de procéder à toute une série d'études médicales d'un grand nombre d'« enfants d'Auschwitz », c'est-à-dire d'adultes qui étaient nés dans le camp d'Auschwitz ou qui y avaient été concentrés avec leurs parents dès leur plus jeune âge ? (Pour cela, voici les références de l'Anthologie : tome II, 2e partie, p. 159-169 et 3e partie, p. 31-114.)

Comment se fait-il que les services secrets alliés, disposant – on le sait aujourd'hui – d'innombrables renseignements sur Auschwitz pendant toute la guerre et possédant même des photographies aériennes prises lors de trente-deux missions aériennes au-dessus du camp et de ses environs, n'aient pas conclu un seul instant à l'existence de formidables abattoirs, avec foules humaines piétinant le sol à l'entrée des bâtiments des crématoires, aux cheminées infernales lançant jour et nuit des volutes de

[82]
fumée et des langues de feu ? Nous possédons des analyses de photos aériennes; on remarque que les analystes accordaient une importance particulière aux feux, aux vapeurs et aux fumées; on essayait par là de savoir les résultats d'une activité industrielle ennemie ou les résultats d'un bombardement allié; on voulait savoir si des locomotives ou des

usines fonctionnaient ou non et en quelle quantité. On peut donc bien penser que, s'il avait existé quelques-uns de ces formidables brasiers humains mentionnés par Höss dans ses confessions ou décrits par Filip Müller dans ses mémoires protéiformes, ils n'auraient pas échappé à l'aviation alliée; quelques brasiers n'auraient peut-être pas trop attiré leur attention, mais ces crémations gigantesques et répétées dans des fosses où, nous dit-on, on recueillait la graisse coulant des cadavres pour la reverser sur ces mêmes cadavres (*sic*, chez Höss et chez Müller), auraient immanquablement été repérés même à très haute altitude.

D'où vient que les très précises photographies aériennes publiées par les Américains en 1979 et dont on trouve un exemple dans le livre de Serge Thion (p. 318) ne montrent rien qui puisse laisser soupçonner l'existence d'immenses abattoirs humains, et tout qui puisse faire penser qu'Auschwitz n'était qu'un grand camp de concentration ?

Jean-Claude Pressac serait bien inspiré de se montrer moins crédule. Tout au long de son étude on croit sentir une personnalité fragile qui se réfugie dans le détail insignifiant pour ne pas avoir à regarder en face les gens et les choses. L'autorité lui fait peur. Ses audaces tournent court. Il s'en effraie lui-même et sagement, après avoir inquiété le maître par un brusque entêtement et une velléité d'indépendance, il regagne sa place avec, à l'adresse du maître, des éloges appuyés. Il répète sagement sa leçon et si, par exemple, on lui a dit que « l'ordre d'arrêt des gazages était arrivé à l'automne 1944 », il reprend l'affirmation à son compte (p. 128) et, s'il ne fournit aucune preuve, c'est parce qu'il n'en a pas demandé lui-même. Magister dixit, alors on s'incline. A la page 13 de sa thèse : *Le Système concentrationnaire nazi*, Olga Wormser-Migot écrit : « Dernière remarque à propos des chambres à gaz : ni aux procès de Nuremberg, ni au cours des différents procès de zone, ni au procès d'Höss à Cracovie, d'Eichmann en Israël, ni aux procès des commandants de camps, ni de novembre 1963 à août 1965, au procès de Francfort (accusés d'Auschwitz « de seconde zone »), n'a été produit le fameux ordre, signé d'Himmler, du 22 novembre 1944, sur la fin de l'extermination des Juifs par les gaz, l'ordre de mettre fin à la Solution finale ». Ajoutons qu'on aurait été bien heureux de le trouver, cet ordre; il aurait en effet compensé l'absence totale d'un ordre de mise en marche

[83]
de l'extermination des juifs. En revanche, les faits et les documents ne manquent pas qui prouvent par leur seule signification qu'un tel ordre n'a tout simplement *pas pu* exister.

L'étude de J.-C. Pressac est loin d'être inutile. Elle prouve d'abord qu'on peut être exterminationniste de bonne foi, ardent au travail et à la recherche, soucieux de mener à bonne fin un type d'investigation que méprisent beaucoup d'historiens chevronnés : je veux parler de l'investigation matérielle et sur place. Mais J.-C. Pressac, avec la meilleure volonté exterminationniste du monde, est parvenu à démontrer le contraire de ce qu'il entendait démontrer. Il a voulu prouver deux choses : 1o que les crématoires d'Auschwitz, avec leurs dépendances, n'avaient nullement été conçus dans une intention homicide; 2o que les Allemands ont ensuite, néanmoins, utilisé ces crématoires et leurs dépendances à des fins homicides. Pour le premier point, la démonstration est probante, malgré d'incroyables gaucheries dans le maniement des idées et dans leur expression. Pour le second point, l'échec est total. Dans leur désarroi devant la montée et le succès des idées révisionnistes, les autorités du musée national d'Auschwitz et le Centre de Documentation Juive Contemporaine de Paris s'en étaient remis à un jeune pharmacien enthousiaste et quelque peu naïf; ils lui avaient ouvert toutes les portes (ou presque toutes les portes); malheureusement pour ces autorités et pour le jeune chercheur, ces portes donnaient sur le vide.

3 novembre 1982

[85]

L'ARGENT DES CONTRIBUABLES CONTRE R. FAURISSON ET LES RÉVISIONNISTES

Le 21 avril 1982 a été fondée l'ASSAG (Association pour l'étude des assassinats par gaz sous le régime national-socialiste). Il s'agit en principe d'une association privée mais cette association est appelée à recevoir des fonds publics si l'on en juge par la qualité de ses membres fondateurs. Parmi ces derniers figurent Mme Renée Aubry, chef de cabinet du ministre des Anciens Combattants; M. Jean-Louis Crémieux-Brilhac, directeur de la Documentation française; M. Jacques Delarue, commissaire divisionnaire honoraire au ministère de l'Intérieur; M. Augustin Girard, directeur d'un département au ministère de la Culture; parmi les membres fondateurs se trouvent, d'autre part, M. Pierre Vidal-Naquet, présenté en ces termes : « Historien – auteur notamment d'une étude en réponse aux affirmations faurissonniennes »; l'avocat Bernard Jouanneau, présenté comme « avocat du Comité d'Action de la Résistance dans le procès Faurisson en 1981 à Paris »; M. Jean-Pierre Faye, présenté comme « écrivain – engagé dans la lutte contre les thèses révisionnistes ». Mme Germaine Tillion préside l'association. M. G. Wellers est vice-président. On relève aussi les noms de Mme Geneviève de Gaulle-Anthonioz, de Mme Anise Postel-Vinay, de M. Serge Choumoff, auteur d'un opuscule intitulé : *Les Chambres à gaz de Mauthausen* (1972); ce dernier, en 1982, est présenté comme l'auteur « d'un ouvrage sur **la** chambre à gaz de Mauthausen ». L'association se propose, selon ses propres termes, de **« rechercher et contrôler les éléments apportant la preuve de l'utilisation des gaz toxiques par les responsables du régime national-socialiste en Europe pour tuer les personnes de différentes nationalités; contribuer à la publication de ces éléments de preuve; prendre à cet effet tous les contacts utiles au plan national et international (en particulier, avec le groupe de travail international animé par Hermann Langbein) ».**

On est étonné qu'il faille, trente-sept ans après la fin de la guerre, se mettre ainsi à rechercher des preuves qui, paraît-il, existaient à profusion. A la fin d'avril et au début de mai 1982 se tenait à Paris, sur l'esplanade du Trocadéro, une exposition de la déportation (1933-1945). Elle se tenait sous l'égide du ministère des anciens combattants et, plus précisément, de la Commission de l'information historique pour la paix. Elle était appelée à parcourir la France entière. Elle s'est soldée par un

[86]
fiasco pour tous ceux qui espéraient voir ou montrer des photographies ou des documents attestant de l'existence, dans les camps allemands, de chambres à gaz homicides.

Le 21 octobre 1982, le député RPR (parti de Jacques Chirac, se présentant comme « gaulliste ») Jean Falala donnait par écrit son avis sur le projet de loi de finances pour

1983 en ce qui concerne la Commission de l'Information historique pour la paix. Le député Falala déclare : « Il est écrit dans la réponse à la question 24 du Rapporteur que la commission, au titre de l'axe de travail "Paix et vigilance", aura pour tâche, notamment, de *favoriser la recherche historique sur des sujets aujourd'hui controversés (ex. les chambres à gaz).* De quel extraordinaire manque de vigilance témoigne cette phrase ! » Le député Falala continue en ces termes : « L'existence des chambres à gaz, surabondamment prouvée par les rapports administratifs des nazis, parfois leurs aveux (1), par les témoignages des déportés, n'est pas un objet de controverse historique, si la recherche peut bien entendu s'y appliquer. Ignore-t-on que le principal "révisionniste" français, Robert Faurisson, a été une fois de plus condamné en justice en 1982 pour avoir soutenu que les chambres à gaz n'ont pas existé ? (2) A-t-on lu, entre beaucoup d'autres, l'ouvrage de Georges Wellers "*Les chambres à gaz ont existé*", l'article de l'historien Pierre Vidal-Naquet "*Un Eichmann de papier. Anatomie d'un mensonge*" paru dans la revue *Esprit* en septembre 1980 (repris dans le recueil *Les Juifs, la mémoire et le présent*, Paris, Maspero, 1981) Non, il ne s'agit pas d'une question controversée. » Le député Falala conclut : « On veut croire qu'il n'y a là qu'une maladresse d'expression. »

Tenant compte des remarques du député Falala, la Commission des Affaires culturelles, familiales et sociales a conclu : « La Commission regrette que dans un document officiel émanant du ministère (des anciens combattants) l'existence des chambres à gaz dans les camps de

(1) La première rédaction de ce passage donnait : « L'existence des chambres à gaz, cent fois prouvée hélas, par les aveux des Nazis (à Nuremberg notamment)... »

(2) En réalité, les tribunaux ont clairement affirmé qu'ils ne voulaient pas et qu'ils ne pouvaient pas trancher de l'existence ou non des chambres à gaz homicides; le professeur Faurisson a été jusqu'ici condamné pour « diffamation » ou pour « dommage » sans que, aux yeux des juges, cela implique qu'il ait dit vrai ou faux.

[87]

concentration nazis pendant la Seconde Guerre mondiale soit considérée comme "controversée". Elle demande que cette erreur de langage soit rectifiée. » (3)

Le ministère de la Recherche finance, lui aussi, les efforts désespérés des tenants de la légende exterminationniste. Il a financé en partie le colloque de la Sorbonne (29 juin-2 juillet 1982) sur « L'Allemagne nazie et l'extermination des juifs ». De ce colloque il est ressorti que, malgré « les recherches les plus érudites », on n'avait pu trouver aucun ordre de Hitler d'exterminer les juifs. Les participants du colloque ou, du moins, certains d'entre eux, pensaient qu'un pharmacien de la région parisienne avait peut-être trouvé un document allemand faisant état de chambres à gaz homicides. En réalité, il s'agissait de chambres à gaz de désinfection. C'est ce qu'on peut constater en lisant dans *Le Monde juif* de juillet-septembre 1982 l'article dudit pharmacien sur « Les Krématorien IV et V de Birkenau et leurs chambres à gaz ». Cet article est analysé dans notre texte du 3 novembre 1982, intitulé : « Le mythe des chambres à gaz entre en agonie ».

15 novembre 1982

(3) Doc. n° 1166, Assemblée nationale, annexe au procès-verbal de la séance du 21 octobre 1982, avis présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi de finances pour 1983 (n° 1083), tome VII, Anciens Combattants, par M. Jean Falala, député, p. l-24.

[88]

Exposition de la déportation 1933-1945

Remarques sur cette exposition

Cette exposition se tient sous l'égide du ministère des anciens combattants et plus précisément de la Commission de l'information historique pour la Paix. Actuellement (fin avril-début mai 1982) elle occupe l'Esplanade du Trocadéro. Elle est appelée à parcourir la France entière. Elle montre certaines des horreurs de l'histoire des camps de concentration (uniquement allemands) mais – fait curieux – elle commence à laisser soupçonner aux visiteurs que les prétendues chambres à gaz homicides pourraient bien n'être qu'un mythe. Nous avons relevé toutes les photographies qui portent pour légende « chambres à gaz » et voici tout ce que nous avons trouvé :

Panier électronique sans numérotation intitulé
La mort. La Libération.

Photo 01. *La chambre à gaz du Struthof.*

On n'aperçoit en fait que le petit bâtiment qui est censé contenir, dans une de ses parties, une chambre à gaz homicide. Depuis que, dans le journal *Libération* à la fin de 1978, le professeur Faurisson a invité chaque Français passant près de Strasbourg à faire un tour au Struthof pour voir de ses yeux l'absurdité de cette prétendue chambre à gaz homicide, aucune visite n'est plus autorisée. Une affichette prétend qu'en raison d'actes de vandalisme la visite n'est possible qu'en la compagnie d'un gardien. Or, si l'on prend la peine d'aller chercher un gardien, on s'entend répondre que « Toute visite est strictement interdite, c'est la consigne ». On peut le regretter pour les visiteurs qui auraient l'occasion de voir, comme le disait la plaque intérieure, une « chambre à gaz *en état d'origine* », une chambre à gaz, il est vrai, où à tous les coups le gazeur aurait été le premier à se gazer. Figurait également à l'intérieur du bâtiment le texte dit de *LA* confession de Kramer qui fut com¬mandant du camp. Cette confession est absurde. Et ce que le visiteur ignore, c'est que ses geôliers ont obtenu de Kramer une autre confession, tout aussi absurde et totalement contradictoire de la première. Enfin, dans une autre pièce, le petit bâtiment contenait des fosses à choucroute et à pommes de terre baptisées... « fosses à cadavres ».

Photo 02. *Intérieur de la chambre à gaz de Mauthausen.*

De la toute petite pièce ainsi nommée à Mauthausen, on ne voit qu'une toute petite partie : quelques pommes de douche et des tuyaux. On remarquera que le dispositif

d'ouverture et de fermeture de la tuyauterie se manœuvre de l'intérieur de la pièce : une sorte de gazage en self-service ! Les pommes de douche sont plaquées au plafond et rien ne les raccorde à la tuyauterie mais c'est là un point qui ne peut pas se constater sur la photo.

Photo 03. *Belzec : véhicule servant à asphyxier.*

On ne voit en tout et pour tout qu'une petite partie de l'arrière d'une Volkswagen immatriculée POL 28545 et de la tuyauterie. En fait, là encore il s'agit d'une toute petite partie d'un montage photographique qu'on trouve au complet dans un ouvrage sur le IIIe Reich écrit après la guerre (1) et où la VW est couplée avec un camion, le tout dans la prétendue chambre à gaz d'Auschwitz-I et non à Belzec. Sur le photomontage original, on apercevait dans la partie gauche l'ombre portée gigantesque et sépulcrale d'une sorte de gestapiste à imperméable et à chapeau mou.

Photo 04. *La chambre à gaz de Majdanek.*

On n'aperçoit qu'un mur et une porte, très flous. Le connaisseur des lieux distingue pourtant là le mur et la porte d'une des chambres à gaz de *fumigation* sises à l'entrée du camp de Majdanek et sans rapport avec la photo suivante.

Photo 05. *Intérieur de la chambre à gaz de Majdanek.*

C'est une simple salle de douche ! D'ailleurs, aujourd'hui, elle est hon¬nêtement présentée à Majdanek comme une simple salle de douche ! La photo n'est pas du tout prise sous son angle habituel. Elle nous cache qu'à la gauche du photographe se trouve une série de simples vitres donnant sur l'extérieur. Si ces vitres nous étaient montrées, nous nous rendrions compte qu'il ne pouvait pas s'agir d'une chambre à gaz homicide : il suffirait en effet aux détenus de briser les vitres pour que le gaz se répande à l'extérieur, pour que l'air frais s'engouffre à l'intérieur et pour que les détenus sautent par les fenêtres qui sont à hauteur d'homme.

Panier électronique n° 1 intitulé
***Un régime, l'internement, la déportation*.**

Aucune photo de chambre à gaz homicide.

Panier électronique n° 2 intitulé
Les lieux

Photo 42. *Mauthausen. La chambre à gaz.*

Il s'agit de la même photo que la photo n° 2 du panier électronique sans numérotation.

Photo 73. *Neuengamme, la chambre à gaz.*

On n'aperçoit qu'une cour à ciel ouvert entre trois bâtiments ! Depuis 1960 les historiens officiels ont de toute façon déclaré qu'il n'y avait jamais eu de chambre à gaz homicide à Neuengamme, ainsi d'ailleurs que dans tout l'ancien Reich (Allemagne dans ses frontières de 1937).

Panier électronique n° 3 intitulé
Les lieux

Photo 08. *Sachsenhausen. La chambre à gaz.*

On n'aperçoit qu'un homme vu de dos. ainsi que de la tuyauterie. L'ensemble est flou. Oranienburg-Sachsenhausen se trouvait à 30 km de Berlin et, pour les historiens officiels, ce camp n'a jamais possédé de chambre à gaz homicide. Cela n'a pas empêché les anciens du camp de prétendre le contraire dans un livre récent intitulé *Sachso*. Ils le prétendent sans fournir la moindre preuve et, notamment, le plan qu'ils ont dessiné du camp ne permet pas de reconnaître où se trouvait précisément cette prétendue chambre à gaz homicide.

Photo 26. *Struthof, chambre à gaz. Extérieur.*

Il s'agit encore une fois de la photo 01 du panier électronique sans numérotation.

Panier électronique n° 4 intitulé
Les déportés

Aucune photo de chambre à gaz homicide.

Autres remarques

1/ Sur le Struthof

Une grande reconstitution sous vitrine représente le camp du Struthof. Remarquez à droit, en bas, le tout petit bâtiment avec sa cheminée extérieure. C'est le bâtiment qui, en une de ses parties, contient la fameuse « chambre à gaz » du Struthof déjà vue à plusieurs reprises.

2/ Sur Dachau

Dans la partie droite d'un panneau situé non loin de l'entrée de

(1) R. Neumann, *Aufstieg und Untergang des Dritten Reiches*, Verlag Kurt Desch, München, Wien, Basel, 1961 (pp. 194-195).

[89]
l'exposition, on lit les mots suivants : *Four crématoire, chambre à gaz (photo prise à la Libération)*. Un déporté est montré entrouvrant la porte n° 2 d'une série de chambres à gaz. Sur la porte, on lit en allemand *Horaires de gazage de... heures à... heures*; puis est dessinée une tête de mort accompagnée des inscriptions suivantes : *Attention ! Gaz ! Danger de mort. Ne pas ouvrir*. Il s'agit à l'évidence de chambres à gaz de désinfection (voyez le tas de vêtements à gauche). D'ailleurs, selon la version des historiens officiels, il n'y a jamais eu de gazages homicides à Dachau.

3/ Sur Auschwitz

On remarquera qu'il n'y a aucune photo de la prétendue chambre à gaz homicide d'Auschwitz-I, qui est pourtant visitée chaque année par des centaines de milliers de touristes, polonais et étrangers. Il n'y a non plus aucune photo des ruines des quatre prétendues chambres à gaz homicides d'Auschwitz-II ou Birkenau, qui étaient censées gazer des dizaines de milliers de victimes par jour. Pas de photo, pas de reconstitution, pas de plan, pas de dessins : rien.

Toutefois, parmi les récitants enregistrés au magnétoscope, on entend G. Wellers parler très brièvement des chambres à gaz d'Auschwitz. Du même G. Wellers, on trouve sur le sujet une interview écrite, à la page 16 de la revue qui est vendue pour 10 F à l'entrée de l'exposition. Au magnétoscope, G. Wellers montre un plan allemand de ce qu'il ose appeler une des chambres à gaz d'Auschwitz-Birkenau. Il n'y a qu'un malheur pour lui, c'est que ce plan porte lisiblement le mot de « LEICHENKELLER », qui signifie « cellier à cadavres » ou « salle froide enterrée ». Il s'agit, en effet, non pas d'une cham¬bre à gaz

homicide, mais d'une chambre froide aux dimensions caractéristiques (30 m x 7 m), semi-enterrée afin d'être protégée de la chaleur.

Ces plans allemands n'avaient rien de secret. Quant aux commandes de portes étanches au gaz avec un dispositif en caoutchouc et d'un judas, il s'agissait de commandes de portes de chambres à gaz de désinfection (ENTWESUNGS-KAMMER), comme l'atteste le registre de la serrurerie d'Auschwitz où toute commande était enregistrée et contrôlée.

G. Wellers dit qu'on a trouvé des traces d'acide cyanhydrique sur le système de ventilation de cette pièce. Le fait est tout à fait normal étant donné qu'une morgue peut se désinfecter au Zyklon B (produit à base d'acide cyanhydrique, inventé en 1917 et encore utilisé aujourd'hui dans le monde entier). Et s'il y avait des chambres de désinfection fonctionnant au Zyklon B, il est encore plus normal qu'on ait trouvé de l'acide cyanhydrique dans leur système d'aération !

Un dernier point : G. Wellers parle de quatre chambres à gaz d'Auschwitz-Birkenau actuellement en ruines. S'il s'abstient de mentionner celle que l'on fait visiter intacte à l'entrée du camp principal, c'est peut-être parce que le professeur Faurisson a retrouvé les plans de cette prétendue chambre à gaz homicide et qu'il a pu dénoncer la supercherie : en un premier temps, l'endroit avait été une morgue et, en un second temps, un abri anti-aérien, avec salle d'opération, pour l'hôpital voisin.

D'une façon générale, cette exposition officielle de 1982 marque une évolution intéressante du mythe des chambres à gaz homicides : les fragments que l'on nous montre de prétendues chambres à gaz homicides se font de plus en plus petits. On va vers l'infinitésimal, le zéro, le néant. Déjà beaucoup de ces chambres à gaz homicides ne sont plus montrées du tout : on se contente de nous en montrer le bâtiment qui est censé les contenir.

N.B. Le livre de Georges Wellers intitulé *Les chambres à gaz ont existé* (Gallimard, 1981) contient 12 photographies; pas une ne représente une chambre à gaz homicide.

Robert Faurisson – Paris le 30 avril 1982

[90]

Wxxxxx Sxxxxxxxx xx, RUE Rxxxxxxxx 75004 PARIS TEL xxxxxxx

Je soussigné, xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx [William Skyvington], né le 24 septembre 1940 à Crafton (Australie), de nationalité australienne, ingénieur indépendant en informatique, domicilié xx rue xxxxxxxxx, 75004 Paris, ayant assisté à la conférence de presse tenue par Messieurs les Professeurs Raymond Aron et François Furet dans les locaux de la Maison des Sciences de l'Homme, le 2 juillet 1982 à 18 h 30, à l'issue du colloque "Le National-Socialisme et les Juifs", déclare avoir procédé à l'enregistrement sonore sur cassette magnétique de la totalité de cette conférence de presse, en accord avec les organisateurs et d'une manière parfaitement visible, de sorte qu'aucun interlocuteur ne pouvait ignorer le fait que j'enregistrais ses paroles.

Cet enregistrement devait constituer un élément intéressant dans le dossier que je prépare depuis quelque temps sur ce que l'on appelle parfois l'"affaire Faurisson" et ses rapports avec la liberté de l'expression en France, sujet dont je pensais me servir éventuellement pour rédiger un ouvrage en langue anglaise.

Je certifie que les textes suivants constituent une transcription rigoureuse de trois extraits de cet enregistrement, que je tiens par ailleurs à la disposition du Tribunal. Je n'ai effectué aucune coupure volontaire de mots à l'intérieur de ces trois passages.

.../...

[91]

PREMIER EXTRAIT

Raymond ARON: ... l'incertitude tient que, pour les historiens, on a besoin de documents d'archives, ou de preuves. Si on fait simplement du raisonnement, disons, du type compréhensif... (silence) Si on dit: "Etant donné sa nature, ses propos, sa doctrine, il est tout à fait compréhensible qu'il ait fait ceci ou cela..." Bon, c'est ce qu'on fait quand on n'a pas de documents. Mais, quand il y a des historiens qui disent: "Bien sûr que c'est compréhensible à partir d'une certaine représentation de Hitler..." (silence) Mais ils n'ont pas les preuves, et ils ont... (silence) Tout le monde a cherché, mais on a constaté que l'on n'a pas trouvé ce qu'on cherchait; et que d'autre part dans le déroulement, on n'a pas trouvé l'activité personnelle de Hitler.

SECOND EXTRAIT

Un journaliste: Et donc aujourd'hui, après ce colloque, après les travaux qu'ont faits tous les historiens qui étaient là, on peut considérer comme un fait certain que la décision de la solution finale a été prise? Et par Hitler personnellement?
Raymond ARON: Non.
Francois FURET: Non, je ne dirais pas ça.
Raymond ARON: Non. On pourrait dire que c'est le plus probable, mais en fonction de raisonnements. Mais ce n'est pas démontré par les recherches les plus érudites.

TROISIEME
EXTRAIT

Un journaliste: Est-ce que vous estimez judicieux qu'il y ait eu des procès devant la justice?

Raymond ARON: Le colloque n'a rien dit. Moi, à titre personnel, je suis contre les procès de cet ordre.

François FURET: Je trouve ça absurde. Enfin, ce n'est pas à un tribunal de trancher.

Raymond ARON: Je trouve absurde que les organisations juives fassent des, des... (inaudible)

Interlocuteur: On n'en a pas discuté.

Raymond ARON: On n'en a pas discuté. Mais... C'est en dehors du colloque, à titre personnel, moi, je suis entièrement contre.

Interlocuteur: C'est aussi la position de Vidal-Naquet.

François FURET: Je pense oui.

Raymond ARON: Je n'aime pas les procès de sorcellerie.

Fait à Paris le 7 septembre 1982
Pour valoir ce que de droit

[92]

Bibliographie

Nous indiquons ici les principaux textes directement consacrés ou liés à l'affaire Faurisson. Sur la question plus générale du système concentrationnaire nazi, de l'interprétation du nazisme et de la Deuxième Guerre mondiale, la bibliographie est immense. Une utile « orientation bibliographique » figure à la fin du livre de Serge Thion : *Vérité historique ou vérité politique ?*

Sur le révisionnisme comme courant de pensée et école historique, signalons : *1981 Revisionist bibliography, a select bibliography of revisionist books dealing with the two World Wars and their Afternaths*, annoté par Keith Stimely (Institute for historical review, P.O. box 1306, Torrance, California 90505, U.S.A.).

Paul RASSINIER, *Le Mensonge d'Ulysse*, La Vieille Taupe, 1979, 261 p.

Paul RASSINIER, *Ulysse trahi par les siens*, La Vieille Taupe 1980, 208 p.

Paul Rassinier est à l'origine des travaux de Robert Faurisson. *Le Mensonge d'Ulysse* reste l'ouvrage fondamental et indispensable pour comprendre les tenants et les aboutissants de toute la controverse.

Serge THION, *Vérité historique ou vérité politique ? Le dossier de l'affaire Faurisson. La question des chambres à gaz*, La Vieille Taupe 1980, 352 p.

Outre les réflexions de l'auteur sur le fond du problème, ce livre comporte un dossier très complet de l'affaire, la reproduction de nombreux documents, des citations et

[93]
références fiables. En annexe, les principaux textes de Faurisson et notamment l'étude du *Journal d'Anne Frank* qui a contraint un tribunal allemand à demander une expertise matérielle du manuscrit et rendu évidente la supercherie.

Robert FAURISSON, *Mémoire en défense contre ceux qui m'accusent de falsifier l'Histoire. La question des chambres à gaz.* Précédé d'un avis de Noam Chomsky, La Vieille Taupe, 1980, 304 p.

Les média ont parlé pendant plusieurs mois de l'affaire Chomsky-Faurisson sans jamais aborder le *contenu* des textes de Chomsky et de Faurisson. Ce livre est au cœur du débat judiciaire puisque consacré à la réfutation de la preuve par le « témoignage du médecin S.S. Johann Paul Kremer », preuve placée au centre du débat théorique par Georges Wellers et au centre du débat judiciaire par la L.I.C.R.A Nombreuses pièces

annexes, notamment sur Dachau et Filip Müller. Le passage sur Dachau mérite d'être confronté ligne à ligne avec le livre de Georges Wellers.

*
* *

Ces livres ont suscité les réponses suivantes :

Nadine FRESCO, « Les redresseurs de morts » in *Les Temps modernes*, no 407, juin 1980.

Les légers désarrois et les certitudes d'une intellectuelle de gauche. Très bien documenté. Mais tendance à amalgamer les différents auteurs révisionnistes, à prêter à l'adversaire des idées qu'il sera d'autant plus facile de ridiculiser, à chercher les motivations secrètes. Mérite d'être lu pour son humour et une remarquable histoire de chaudron qu'elle rapporte.

Pierre VIDAL-NAQUET, « Un Eichmann de papier » in *Esprit*, n° 45, septembre 1980, repris dans *Les Juifs, la mémoire et le présent*, Maspero 1980, 296 p.

Le texte le plus important écrit contre Faurisson. Ce texte a bloqué la diffusion fulgurante des thèses révisionnistes en convainquant l'intelligentsia française qu'il n'était pas nécessaire d'en prendre connaissance tant elles étaient odieuses et absurdes. Complété par un article philosophi-

[94]
co-technique de Pitch Bloch, qui constitue une excellente illustration de l'histoire du chaudron rapportée par Nadine Fresco.

Georges WELLERS, *Les chambres à gaz ont existé*, Gallimard, 1981.

Présenté comme une réponse à Faurisson, il s'agit en fait du regroupement d'articles anciens parus dans *Le Monde juif* [revue du C.D.J.C.] et qui étaient donc parfaitement connus des spécialistes. La seule partie inédite concerne le problème crucial de l'existence de très nombreux témoignages et même d'expertises sur la « chambre à gaz » de Dachau, dont tous les historiens reconnaissent qu'elle n'a jamais existé. Georges Wellers nous explique qu'il n'y a pas lieu d'en être troublé.

*
* *

L'Affaire Faurisson a donné lieu à des prises de position en faveur de Faurisson de personnalités ou de groupes a priori *étrangers à la polémique :*

Jean-Gabriel COHN-BENDIT, « Génocide, Chambres à gaz, des procès au débat », in *L'Anti-Mythes*, no 25, avril 1981.

Comporte également une analyse détaillée du journal de Johann Paul Kremer et une critique idéologique et politique sévère à l'égard de Faurisson. Celui-ci a reconnu la pertinence des critiques techniques qui lui sont adressées mais conteste les critiques politiques. « Sur Kremer, Gaby a entièrement raison, mais il me prête des idées qui ne sont nullement les miennes. »

« De l'exploitation dans les camps à l'exploitation des camps » in *La Guerre sociale*, no 3, juin 79

Un article fondamental qui replace le problème des chambres à gaz dans le contexte concentrationnaire, le travail salarié, la Deuxième Guerre mondiale, fascisme et stalinisme.

« De l'exploitation dans les camps à l'exploitation des camps » (suite et fin). Une mise au point de *La Guerre sociale*, Paris, mai 1981, 104 p.

[95]

Cette brochure est totalement autonome. La mention (suite et fin) indique le désir des auteurs de clore un débat dans lequel l'essentiel est dit. Une excellente synthèse qui mêle analyse théorique et critique historique technique. Comporte une discussion approfondie du texte de Vidal-Naquet.

« L'Affaire Faurisson » in *Le Lutteur de classe*, no 1, novembre 1981, 50 p.

Excellent dossier sur l'affaire par un groupe libertaires de la région Nord-Picardie. Nombreux documents, discussion avec un universitaire anti-fasciste et surtout un texte intitulé « Bizarre, vous avez dit bizarre ? » qui relève de façon percutante les bizarreries de la thèse officielle.

*
* *

Complément bibliographique

- Collectif, « Le Mythe concentrationnaire » (1. Naissance. 2. Extension et légitimation), *Le Frondeur* no 7, printemps 1981, p. 917, et (3. Le Mythe prend une forme scientifique. 4. Le Discours de toutes nos angoisses), no 8, hiver 1982, p. 7-13. *Le Frondeur*, B.P. 105, 94400 VITRY.

- Maurice BARDÈCHE, « Sur un article de la revue *« Esprit »*, *Défense de l'Occident*, décembre 1980, p. 48-60. B.P. 97, 75962 PARIS CEDEX 20.

- Robert FAURISSON, « Le Problème des chambres à gaz », enregistrement vidéoscopique d'une conférence de R. Faurisson comportant la présentation de nombreux documents inédits; durée : 75 minutes. V.H.S. Standard. 500 F. La Vieille Taupe. B.P. 9805.75224 PARIS CEDEX 05.

- Jean-Gabriel COHN-BENDIT, Eric DELCROIX, Claude KARNOOUH, Vincent MONTEIL, Jean-Louis TRISTANI, *Intolérable Intolérance*, Éditions de la Différence, Diffusion par les Presses Universitaires de France, 1981, 207 p. Cinq prises de position en faveur de Robert Faurisson.

- *L'incroyable Affaire Faurisson*, in *Les petits suppléments au Guide des victimes*, No 1. La Vieille Taupe éd., Paris 1982, 80 p. Comporte notamment les conclusions déposées par la LICRA (10 p.) et les conclusions déposées en réponse par le Professeur Faurisson (45 p.) auprès de la Cour d'Appel de Paris. Cet appel du jugement civil, plaidé les 13 et 14 décembre 1982, porte sur le fond historique de l'affaire.

ACHEVÉ D'IMPRIMER PAR
L'IMPRIMERIE CH. CORLET
14110 CONDÉ-SUR-NOIREAU

No d'Imprimeur : 1518
Dépôt légal : décembre 1982
ISBN 2-903279-04-7

Les corrections suivantes ont été apportées:

p. 25 : Aschenhauer — Aschenauer
p. 42 : officer — officier
p. 50 : viennet — vienne
p. 55 : Vida-Naquet — Vidal-Naquet
p. 61 : Pendans — Pendant
p. 63 : Comission — Commission
p. 65 : guillements — guillemets

QUATRIÈME DE COUVERTURE :

Robert Faurisson répond à Pierre Vidal-Naquet

Robert Faurisson, professeur à l'Université Lyon-2 et membre de l'Editoral Advisory Committee du *Journal of Historical Review* (Los Angeles) fait partie des auteurs chaque jour plus nombreux de l'école historique dite «révisionniste». Ces auteurs considèrent que les prétendues «chambres à gaz homicides» d'Hitler et le prétendu «génocide» des juifs forment un seul et même mythe de la Seconde Guerre mondiale. Robert Faurisson a exprimé son opinion dans *Le Monde*, dans deux ouvrages (Serge Thion : *Vérité historique ou vérité politique ?* et Robert Faurisson : *Mémoire en défense contre ceux qui m'accusent de falsifier l'Histoire*), ainsi qua dans une vidéo-cassette où il fait état de nombreux documents inédits.

Ses prises de position lui ont valu depuis 1978 de graves ennuis et une multitude de procès ; le dernier en date de ces procès le condamne à trois mois de prison avec sursis et à une somme astronomique d'amendes, de dommages-intérêts et de frais de publication. L'un de ses avocats, membre du MRAP, a été chassé du MRAP, simplement pour avoir voulu défendre la liberté d'opinion du professeur.

En 1980, Pierre Vidal-Naquet, professeur à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, a tenté de répondre à Robert Faurisson dans une longue et violente étude intitulée : «Un Eichmann de papier. Anatomie d'un mensonge». [Lisible à:
<http://aaargh-international.org/fran/arvs/mieuxfaire/PVNeichpapier1.hml>]

Robert Faurisson publie ici sa réponse aux arguments de Pierre Vidal-Naquet. Il le fait à la veille d'un colloquez sur«le national-socialisme et les Juifs» qui se tiendra du 29 juin au 2 juillet 1982 à la Sorbonne et aux Hautes Études. L'entrée de ce colloque est interdite à Robert Faurisson et aux universitaires qui ont pris sa défense. Les vues de l'école révisionniste seront présentées par... Pierre Vidal-Naquet.

Complément pour cette seconde édition

Depuis la première édition de cette *Réponse...* (juin 1982), le colloque susmentionné s'est effectivement tenu. En dépit des dénonciations dont l'école révisionniste a été l'objet au cours de ce colloque, des concessions essentielles ont été faites au Professeur Faurisson et à ses thèses.

Cette seconde édition est augmentée d'articles qui font le point sur les récents développements du débat.